VITTORIO EM. III

NAZIONALE
B. Prov.
1150
BIBLIOTECA
VITT. EM III
NAPOLI

BIBLIOTECA PROVINCIALE

Armadio IV

Palchetto 9

Num.° d' ordine 8-B-A-30

B. Rw. III 1159

L'ESPRIT
DE LA LIGUE.

TOME DEUXIEME.

SBN
612781

L'ESPRIT
DE LA LIGUE,
OU
HISTOIRE POLITIQUE
DES TROUBLES DE FRANCE,

PENDANT LES XVI ET XVIImes SIECLES,

PAR M. ANQUETIL.

CINQUIEME ÉDITION, REVUE, CORRIGÉE ET AUGMENTÉE.

TOME DEUXIEME.

A PARIS,

Chez H. Nicolle, à la Librairie Stéréotype,
rue des Petits-Augustins, N.° 15.

1808.

L'ESPRIT
DE LA LIGUE
OU
HISTOIRE POLITIQUE
DES TROUBLES DE FRANCE,
PENDANT LES XVI.e ET XVII.e SIECLES.

LIVRE QUATRIEME.

PENDANT que le bruit des armes se faisoit entendre par toute l'Europe, que les princes catholiques, excités par Pie V, couvroient la mer de vaisseaux, et opposoient des efforts victorieux aux conquêtes du cruel Sélim, empereur des Turcs; pendant que l'Allemagne, surchargée de sectes, s'agitoit encore pour établir l'équilibre entre elles, que la discorde régnoit en Ecosse, que l'Angleterre étoit en proie aux conjurations, et que les Flamands, soutenant contre les forces redoutables de l'Espagne leur liberté et le droit de professer la nouvelle religion, éprou-

voient toutes les horreurs d'une guerre intestine, on vit en France une révolution bien surprenante : la paix, l'union, la concorde entre tous les ordres de l'état (1). On vit ces confédérés si ombrageux, si disposés à frapper les premiers coups dans la crainte d'être prévenus, déposant leurs soupçons, vivre tranquillement sous la sauve-garde de la parole royale. On vit Charles, oubliant le crime des révoltés, s'intéresser tendrement à la félicité de ses sujets, désormais appliqués à lui plaire, leur proposer des mariages, discuter les plaintes par des envoyés pacifiques, punir les brouillons, artisans de nouveaux troubles, recevoir des calvinistes plusieurs avis avantageux à l'état, en concerter avec eux l'exécution, et gagner leur confiance, au point d'en obtenir avant le temps la restitution des places de sûreté. Que penser de Charles IX, d'un jeune roi de vingt-deux ans, si tant de témoignages de bonté ne furent qu'une feinte employée pour enfoncer plus sûrement le poignard, et s'il eut l'ame assez noire pour méditer pendant deux ans l'affreux projet d'assassiner soixante-dix mille de ses sujets (2) ?

(1) De Thou, liv. I.—Davila, liv. V.
(2) Sulli, tome I, p 75.

C'est encore un problême, de savoir quels furent les efforts secrets du massacre connu sous le nom de la *S. Barthelemi;* jusqu'à quel point Charles IX y trempa; si l'on eut d'abord dessein d'étendre la proscription à un si grand nombre de victimes; enfin, à quelle époque il faut faire remonter la résolution prise à la cour, d'abattre le calvinisme, en exterminant les plus capables de le soutenir. Le crime une fois commis a paru si horrible, tant de gens ont eu intérêt de déguiser les faits, afin de détruire, s'ils avoient pu, les monumens de leur honte, qu'il n'est point étonnant que dans la discussion de ce point d'histoire, nous ne marchions qu'environnés de ténébres.

Mais, à travers ces obscurités affectées, il nous reste encore assez de lueur pour indiquer les principaux conseillers, et les vrais auteurs de cette sanglante catastrophe. Quant au fil de l'intrigue, à l'époque de son commencement, au degré de complicité des coupables, si nous n'avons pas sur toutes ces choses des témoignages aussi concluans, du moins ne manquons-nous pas de connoissances propres à satisfaire une curiosité réglée par la raison. Ceux qui écrivent après l'événement, ont coutume de lier les circonstances, comme si elles avoient été toutes prévues

et arrangées à dessein. Il est néanmoins constant, que dans les affaires les mieux combinées, il y a toujours des faits qui ne sont que le fruit de l'occasion, et l'ouvrage du moment. On verra l'application de ce principe, dans ce qui se passa avant et après la S. Barthelemi.

La paix faite, la cour vit avec peine les chefs des confédérés fixer leur séjour à la Rochelle, comme s'ils eussent craint une nouvelle entreprise, en se séparant et en retournant dans leurs terres, dont le séjour tranquille sembloit faire auparavant l'objet de leurs désirs. Elle leur en témoigna sa peine. Ils répondirent qu'ils ne se méfioient point du roi; que cependant, le voyant toujours obsédé par les Guises, et les autres auteurs des troubles, ils avoient tout lieu d'appréhender le retour des préjugés qu'on lui avoit inspirés contre eux dès son enfance: qu'au reste ils ne faisoient aucun mouvement, ni préparatifs de guerre: qu'ils avoient à la vérité augmenté les troupes mises en garnison dans les places de sûreté, mais parce que le roi avoit lui-même augmenté celles des villes voisines; qu'enfin ils ne restoient assemblés que pour faire sur eux-mêmes la répartition des dettes qu'ils avoient contractées pour la cause commune.

Ces raisons étoient plausibles; aussi s'appliqua-t-on moins à y répondre qu'à les détruire, en donnant toute satisfaction aux princes et à l'amiral. En traitant la paix, on avoit parlé de marier le prince de Béarn avec Marguerite de Valois, la derniere sœur du roi (1). On remit peu de temps après cette alliance sur le tapis, comme un moyen assuré de dissiper tous les doutes, et de serrer les nœuds d'une union parfaite. La princesse étoit de quelques mois plus âgée que son futur époux, belle, spirituelle, et montrant déjà pour l'intrigue un goût qui se tourna plutôt vers la galanterie que vers la politique. Jeanne, reine de Navarre, répondit respectueusement à cette proposition, mais sans s'engager.

Il sembloit qu'un vieux guerrier comme l'amiral, étoit inattaquable du côté de la tendresse : cependant il aima, il fut aimé, et le mariage de l'homme peut-être le plus grave de la France, se traita comme une aventure de roman. Jacqueline de Monbel, dame d'Entremont, veuve très-riche en fonds de terre situés dans les états de Savoie, s'éprit d'une vive passion pour l'amiral, sur sa seule réputation; et l'enthousiasme s'en mêlant, elle résolut de

(1) Brantôme, tome I.

donner à ce héros du calvinisme sa main et ses biens. Ce dessein rendit le duc de Savoie attentif aux démarches de la veuve; mais, malgré les surveillans, Jacqueline s'évada, et vint à la Rochelle épouser Coligni. Le duc irrité saisit ses terres. En vain le roi, réclamé par les deux époux, interposa ses bons offices, le prince demeura inflexible.

L'amiral se montra peu sensible à cette disgrace; et dans le même temps il donna une autre preuve non équivoque de désintéressement, en mariant Louise de Châtillon, sa fille, à Téligny, simple gentilhomme, sans fortune, mais excellent négociateur, possédant à fond les affaires du parti, et plus en état qu'aucun autre d'en faire valoir les intérêts, par son habileté et sa prudence. Le prince de Condé se prépara aussi à épouser Marie de Cleves, troisieme sœur de la duchesse de Guise, qui avoit été élevée par la reine de Navarre dans la nouvelle religion. Enfin la cour de France fit à Elisabeth, reine d'Angleterre, des propositions de mariage entre elle et le duc d'Anjou, frere du roi; mais ce projet ne fut point alors appuyé des démarches nécessaires.

Il en revenoit du moins cet avantage, que les esprits, amusés par l'espérance, les plaisirs ou les soins d'une nouvelle

alliance, perdoient insensiblement l'habitude de la guerre (1). L'amiral auroit voulu qu'on eût ainsi captivé les calvinistes ; moins par la violence que par la diversion. *Je sais bien ce qu'il m'en dit à la Rochelle*, écrivoit Brantôme, *voyant bien le caractere de ses huguenots, que s'il ne les occupoit et amusoit au dehors, pour le sûr ils recommenceroient à brouiller au dedans, tant il les connoissoit brouillons, remuans, fretillans et amateurs de la picorée.* Il désiroit ardemment quelque guerre étrangere, et n'en voyoit pas de plus commode et de plus avantageuse à la France, que celle des Pays-Bas.

Ces provinces, révoltées contre l'Espagne, épuisées par leurs propres victoires, étoient réduites à ne pouvoir plus se soutenir sans troupes étrangeres. Au défaut de la France, elles menaçoient de se jeter entre les bras de l'Angleterre. Premiere raison de les aider, pour ne pas laisser cet avantage à nos rivaux. De plus, on ne pouvoit douter que ce ne fût le roi d'Espagne qui, par ses conseils, son argent, ses secours mesurés, non sur nos besoins, mais sur les regles de sa politique, n'entretînt la guerre civile en

(1) Brantôme.

France. Or, nul meilleur moyen de se venger, sans risque et sans peine, que de lui opposer, dans son propre pays, les calvinistes françois dont il poursuivoit la ruine.

Louis de Nassau, frere du prince d'Orange, vint exprès en France exposer ses raisons au conseil. Charles IX parut les goûter; mais il renvoya Nassau à Coligni, lui faisant entendre qu'avant de prendre sa derniere résolution, il vouloit conférer avec l'amiral. Si c'étoit un appât destiné à lui inspirer une confiance pernicieuse, il étoit trop flatteur pour que l'amiral ne s'y laissât point prendre. Il se détermina donc à paroître à la cour.

Sur la fin de l'été, le roi alla de Blois en Touraine. Cette démarche se faisoit en faveur de la reine de Navarre, qui, ne pouvant décemment se refuser aux avances de la cour, au sujet du mariage du prince de Béarn, ne se livroit cependant qu'avec inquiétude. Elle amena son fils au roi, avec le prince de Condé et l'amiral. *Je vous tiens*, dit le roi à ce vieux guerrier, en le retenant lorsqu'il se jeta à ses pieds par respect, *je vous tiens, et vous ne nous quitterez pas quand vous voudrez. Voici*, ajouta le monarque, d'un air satisfait, *le jour le plus heureux de ma vie.* La suite de la

réception répondit au commencement : la reine mere, le duc d'Anjou, tous les seigneurs comblerent Coligni de caresses, et sur-tout le duc d'Alençon, le plus jeune frere du roi, qui, se laissant aller à la franchise de son âge, sembloit ne pouvoir assez exprimer les sentimens d'estime dont il étoit pénétré pour l'amiral.

Au milieu des plaisirs qu'occasionna cette réunion, on parla de décider le mariage du prince de Béarn (1). Difficultés par rapport à la différence de religion, au temps, à la maniere de la célébration : le roi, qui souhaitoit la conclusion de cette affaire, applanissoit tout. Jeanne d'Albret étoit étonnée de tant de complaisance. Elle regardoit, elle examinoit avec la circonspection d'une personne qui se défie, et qui a honte de le laisser paroître. La reine mere, non moins curieuse sur le compte de Jeanne, l'observoit, et auroit voulu lire dans son ame. *Comment m'y prendre*, disoit-elle à Tavannes, *pour découvrir le secret de la reine de Navarre ? Entre femmes*, répondit Tavannes en riant, *mettez la premiere en colere, et ne vous y mettez point ; vous apprendrez d'elle, et non elle de vous.*

(1) Mém. de Tavannes, p. 376.

On parla aussi de la guerre de Flandres. Il y eut des mémoires pour et contre. Le roi les lut et en conféra avec l'amiral (1). Il le consulta aussi sur le traité que la France étoit sur le point de conclure avec l'Angleterre; et toujours il paroissoit prendre un singulier plaisir dans sa conversation. Coligni demanda, dans l'automne, permission d'aller faire un tour à Châtillon-sur-Loing. Charles le lui accorda, le rappela peu de temps après, lui permit d'y retourner encore ; et ainsi finit l'année, avec toutes les apparences d'une confiance réciproque.

Que Charles IX fût arrêté à la résolution d'exterminer les prétendus réformés, ou qu'il n'en eût pas le dessein, il est certain que jamais prince ne se trouva dans une position plus critique et plus embarrassante. Dans le premier cas, il falloit parler toujours contre ses idées, accabler de caresses des gens qu'on étoit prêt à égorger, commander à ses yeux, aux fibres même de son visage, pour n'être point trahi par quelque vivacité ou autre mouvement involontaire. S'il avoit dessein de ménager le calvinisme, autre embarras de la part des catholiques, des princes étrangers, des seigneurs de

(1) Mém. de Morray.

sa cour, prélats, magistrats, qui lui remplissoient l'esprit de soupçons contre ceux qu'il vouloit protéger.

Rien, par exemple, ne lui tenoit plus à cœur que d'effectuer le mariage de Marguerite, sa sœur, avec le prince de Béarn; il entendoit autour de lui à ce sujet une réclamation générale (1). Les Guises murmuroient, par dépit de voir passer à un autre une princesse sur laquelle le jeune duc avoit eu l'audace de marquer des prétentions pour lui-même. Le cardinal de Lorraine s'en étoit expliqué hautement à l'ambassadeur de Portugal, qui la demandoit pour son maître. *L'aîné de la maison*, dit-il, en parlant du duc de Lorraine, *a eu l'aînée, le cadet aura la cadette.* Cette arrogante prédiction ne se vérifia pas. Le roi, qui en fut averti, entra dans une grande colere, et le duc, craignant les éclats, épousa précipitamment Catherine de Cleves. Mais comme les rois ne commandent point aux cœurs, le duc de Guise conservoit des droits cachés sur celui de Marguerite; et Charles appréhendoit que ces dispositions secretes de sa sœur, venant à la connoissance de la reine de

(1) Brantôme, tome I. —Matthieu, liv. VI, p. 333. — Mém. de Tavan., p. 377.

Navarre, ne la réfroidissent sur cette alliance. Le duc d'Anjou ne voyoit pas non plus d'un bon œil ce mariage, dans la crainte qu'il ne rendît le prince de Béarn trop puissant. Enfin, le pape se récrioit plus que tous les autres, et menaçoit de ne jamais accorder de dispense. Il envoya même en France son neveu, le cardinal Alexandrin, chargé de renouveler les instances en faveur du roi de Portugal, et de faire des reproches au roi sur ses liaisons avec les huguenots.

Le légat s'acquitta exactement de sa commission. Il pressa vivement le roi; et comme il le réduisoit à ne savoir que répondre (1): *Monsieur le cardinal*, lui dit le monarque embarrassé, *plût à Dieu que je pusse tout vous dire! vous connoîtriez bientôt, ainsi que le souverain pontife, que rien n'est plus propre que ce mariage pour assurer la religion en France, et exterminer ses ennemis. Oui*, ajouta-t-il, en lui serrant affectueusement la main, *croyez-en ma parole; encore un peu de temps, et le saint pere lui-même sera obligé de louer mes desseins, ma piété et mon ardeur pour la religion.* Il voulut confirmer ses promesses, en faisant glisser un diamant au doigt

(1) Préface du Stratagême.

du cardinal; mais le prélat le remercia, et dit qu'il se contentoit de la parole du roi.

Si Charles IX a tenu ce discours, il méditoit certainement le massacre de la S. Barthelemi: mais de Thou nous avertit qu'il faut se défier des historiens italiens, dont est tiré ce récit. La plupart, abusés par les Guises, qui avoient intérêt de ne point passer pour les seuls auteurs d'une action si atroce, ou trompés par les catholiques zélés, fidelles échos des Guises, ont enveloppé toute la cour dans le complot, et sur-tout le roi, qu'ils ont toujours mis à la tête. Au contraire, les mémoires du temps, faits par les personnes les mieux instruites, tels que ceux de *Brantôme*, de la *reine Marguerite*, de *Cheverni*, de *Villeroi*, de *Castelnau*, sur-tout de *Tavannes*, d'après lesquels se sont décidés *Dupleix*, *le Laboureur*, l'auteur des *Commentaires*, et les meilleurs historiens, portent expressément deux choses: la premiere, que Charles IX ne se détermina au massacre qu'après la blessure de l'amiral; la seconde, qu'il n'eut d'abord dessein d'y comprendre que quelques chefs, et non une si grande multitude.

Voici donc, autant qu'on peut débrouiller ce chaos, l'idée qu'il faudroit se former de la marche de l'intrigue. On

peut croire que, dès l'instant de la paix, Charles IX eut dessein de s'assurer de l'amiral et des autres chefs, et que les bonnes manieres qu'il employa pour les attirer à la cour, ne tendoient qu'à se procurer la facilité de les avoir sous sa main, s'ils venoient à remuer, et de rompre leurs projets par la prison et par un châtiment juridique. Il est aussi à présumer que ce dessein de réprimer les calvinistes par la force, tourna en projets de ménagemens, quand Charles vit qu'ils demeuroient tranquilles, et qu'ils prenoient confiance en lui. Cette disposition pacifique du roi, traversée néanmoins par des alternatives de craintes et de soupçons, a pu durer jusqu'à la blessure de l'amiral. Quant à ce malheur, qui eut des suites si funestes, ce fut l'ouvrage d'une politique ténébreuse, qui poussa le roi à des extrémités qu'il n'avoit pas prévues; politique dont on exposera tous les ressorts.

Ce prince avoit été trop mal servi dans la guerre, pour ne pas vouloir sincérement la paix (1). Voyant que pour y parvenir, il n'étoit question que de quelque condescendance envers les calvinistes, Charles les ménageoit; et on a

(1) Mém. de Tavannes.

droit de penser que, sans adopter leurs opinions, il goûta leurs personnes. La reine mere, soit vues d'état, soit attachement à la religion romaine, s'alarma de ces liaisons: elle s'unit secrétement aux Guises, pour ramener son fils à ses anciens principes, et le forcer même par un coup d'éclat, s'il étoit nécessaire, à rompre tout engagement avec les sectaires.

On imagina d'abord de tenter s'il seroit sensible à l'abandon des catholiques, ses anciens amis; en conséquence, les Guises, les Montpensiers et leurs proches, quitterent brusquement la cour. *C'étoit*, disoient-ils, *une chose odieuse, qu'une famille qui avoit rendu de si grands services fût si peu considérée; et que, loin de venger la mort d'un homme qui s'étoit sacrifié pour la religion et pour l'état, on affectât d'accabler de bienfaits ses ennemis et ses assassins.* On ne manquoit point de faire parvenir ces discours au roi; mais il sembloit ne point s'en embarrasser; au contraire, il paroissoit libre et gai au milieu des calvinistes, que les noces prochaines du prince de Béarn attiroient auprès de lui: cependant tous ne s'y fioient pas. *Si ces noces se font à Paris*, disoit le pere de Sulli, *les livrées en seront vermeilles* (1).

(1) Sulli, tome I, p. 43.

La reine de Navarre arriva à la cour au milieu du mois de mai, et le 9 juin elle étoit morte. Un cri se fit entendre par toute la France, qu'elle avoit été empoisonnée; cependant, malgré les recherches les plus exactes, on ne lui trouva aucune marque de poison (1). Mais que ne pouvoit-on pas présumer, après les exemples trop sûrs qu'on avoit de morts aussi nécessaires, procurées par différens moyens? Celle de Lignerolles, favori et confident du duc d'Anjou, tué sous ses yeux au milieu de la cour, parce qu'il avoit eu le malheur, dit-on, d'apprendre de son maître les secrets du roi; d'autres disent, parce qu'il avoit une intrigue avec la reine mere; celle du cardinal Odet de Châtillon, empoisonné par son valet-de-chambre lorsqu'il étoit prêt à revenir en France; celle du seigneur de Moui, assassiné à Niort part Maurevel, qu'on appeloit publiquement *le tueur du roi*, et tant d'autres, dont la fin tragique tournoit en preuves les moindres soupçons.

Jeanne d'Albret, après avoir aimé les plaisirs, se les interdit lorsqu'elle y étoit encore propre; réforma son luxe, et montra une austérité de dévotion qui

(1) Journal de Henri III, tome I, p. 43. — Cayet, tome I, p. 128.

la rendit chere à son parti (1) : elle eut les vertus et les vices ordinaires à ce genre de vie : sévere dans ses mœurs, réglée dans son domestique, ferme contre les revers, zélée, libérale; mais aigre, impérieuse, aimant à parler théologie, et faisant sa principale compagnie des ministres, dont sa maison étoit l'asile. Dans les manifestes auxquels Jeanne eut part, on remarque toujours contre le clergé, et sur-tout contre le cardinal de Lorraine, des traits mordans qui annoncent une femme piquée. Pendant que son fils étoit à la cour, avant le voyage de Bayonne, elle lui écrivit une lettre, qu'on jugeroit moins destinée à retenir dans le devoir un enfant de neuf à dix ans, qu'à satisfaire sa causticité, en censurant des vices qui ne la regardoient pas : elle n'étoit pas moins amere dans ses reproches à ceux de sa religion qui s'écartoient de leur devoir; mais aussi elle n'avoit rien à elle, et toutes ses richesses étoient au parti. Les catholiques même reconnoissent son courage, sa constance, sa fermeté, et ne blâment que son entêtement, qui faisoit sa gloire dans l'esprit des calvinistes. Sa mort retarda le mariage du prince de Béarn, qui prit aussitôt le titre de roi de Navarre.

(1) Le Laboureur, tom. I, p. 837.

L'amiral, pendant cet intervalle, se retira dans son château de Châtillon-sur-Loing; là il recevoit tous les jours des lettres de ses amis, qui le conjuroient de ne point retourner à la cour (1). Leurs craintes étoient fondées sur une multitude de conjectures, qui, prises chacune à part, pouvoient tout au plus fournir la matiere de quelques soupçons, mais qui, rapprochées, formoient un corps de présomptions effrayantes.

Coligni, sûr de la bonne foi du roi, n'écoutoit les donneurs d'avis qu'en homme rebuté par leur zele importun: quant à ceux avec lesquels il vouloit bien entrer en explication, il leur disoit que ses mesures étoient prises avec Charles; qu'il y avoit une ligue signée contre l'Espagne, entre la France, l'Angleterre et les princes protestans d'Allemagne, et que la guerre de Flandres alloit se déclarer. Lui faisoit-on remarquer les troupes que la cour rassembloit sur les confins du Poitou? Il répondoit aussitôt qu'elles n'étoient point destinées contre la Rochelle, mais contre les Pays-Bas, où des vaisseaux devoient les transporter; que c'étoit par son avis qu'on avoit pris cet

(1) De Thou, liv. LII.—Davila, liv. V.—Matthieu, liv. VI, p. 338.

expédient, tant pour épargner aux soldats la fatigue de la marche, que pour tromper les ennemis. Si on lui parloit des emprunts que le roi faisoit de tous côtés, il disoit que c'étoit pour subvenir aux frais de cette guerre, et qu'on les faisoit sur les princes catholiques par préférence, afin de les priver de la ressource de leur argent; enfin, il prétendoit n'avoir rien à craindre des Guises, parce que le roi les avoit réconciliés avec lui, et que d'ailleurs ils n'avoient plus grand crédit; que même le cardinal de Lorraine, le plus redoutable d'entre eux, étoit à Rome, occupé dans le conclave, bien éloigné de pouvoir lui nuire : enfin, dût-il être trompé, il prioit très-instamment ses amis de ne plus le fatiguer par de pareils soupçons.

Ces raisons ne satisfaisoient pas tout le monde. Un gentilhomme nommé *Langoiran*, les ayant bien repassées dans son esprit, alla trouver l'amiral, et lui demanda son congé. *Pourquoi donc*, dit Coligni étonné? *Parce qu'on vous fait trop de caresses*, répondit Langoiran, *et que j'aime mieux me sauver avec les fous, que de périr avec les sages.* Ce bon mot fut regardé comme une de ces saillies qu'essuient souvent les projets les plus prudens, et l'amiral persista dans sa sécurité.

Les noces de Henri, roi de Navarre, et de Catherine, sœur du roi, furent célébrées avec une pompe vraiment royale; elles avoient été précédées de celles du prince de Condé et de Marie de Cleves: la noblesse calviniste, nombreuse, leste et magnifique, fit les honneurs des unes et des autres: pour l'amiral, au milieu des plaisirs, il ne s'occupoit que de sa chimere, la guerre de Flandres; tout sembloit lui en inspirer le désir. Voyant, le jour du mariage, aux voûtes de la cathédrale, les drapeaux pris sur lui dans les journées de Jarnac et de Moncontour. *Bientôt*, dit-il, en les montrant au maréchal de Damville, *bientôt ils seront remplacés par d'autres plus agréables à des yeux françois.* Téligni, la Rochefoucauld, Rohan, tous les chefs du parti pensoient comme Coligni, sur la certitude de cette guerre; et de plus défians s'en seroient flattés à leur place, tant Charles y paroissoit résolu.

A force de conférer sur ce projet, il en avoit senti l'avantage, et le prenoit à cœur. En réglant le plan des opérations, l'adroit Coligni faisoit sentir au jeune monarque qu'il ne falloit pas se conduire dans cette guerre comme dans les précédentes, c'est-à-dire, confier ses forces à son frere le duc d'Anjou, qui avoit recueilli tout

l'honneur de la victoire; mais que le roi devoit se mettre lui-même à la tête de ses troupes (1). La reine votre mere, ajoutoit-il, ne cherche qu'à vous tenir en tutelle, afin de gouverner seule; c'est pour cela qu'elle vous a engagé à prendre un lieutenant général; mais il est temps de secouer le joug, et de vous montrer à vos peuples digne de les commander.

Ces discours faisoient une vive impression sur l'esprit d'un roi susceptible et jaloux (2). Catherine en étoit informée; mais, certaine de son ascendant, elle se contenta d'abord de prendre quelques mesures générales, comme de s'assurer, en cas de besoin, le secours des Guises et de leurs partisans: cependant le danger augmentoit. La reine fut avertie par Villequier, de Sauve, Rets, courtisans assidus et pénétrans en qui même le roi avoit une grande confiance, que son fils alloit lui échapper, qu'il étoit totalement gagné par les religionnaires, et que, sans quelque remede violent, il n'y avoit point à se flatter de le ramener.

A un mal si pressant, Catherine se ré-

(1) D'Aubigné, tome II, liv. I. — Le Labour., tome III, p. 301. — Mém. de Tavannes, p. 376. — Mém. de Villeroi, tome II, p. 361.

(2) Mém. de Tavan., page 415.

solut d'appliquer un remede extrême (1): elle saisit le moment d'une chasse, pendant laquelle son fils se trouvoit loin des conseillers qui l'obsédoient ordinairement; elle l'entraîne dans un château, s'enferme avec lui dans un cabinet, et éclatte en reproches amers. Mêlant la tendresse à la force, elle lui représente ce qu'elle a fait pour lui dès son enfance, les peines qu'elle a ressenties, les dangers qu'elle a courus de la part de ces mêmes hommes avec lesquels il a l'imprudence de se lier si étroitement. S'ils se rendent maîtres des affaires, que deviendrai-je, dit-elle en sanglotant? Que deviendra le duc d'Anjou, l'objet perpétuel de leur haine? Comment échapperons-nous à leur fureur? *Donnez-moi*, ajoute-t-elle, *congé de m'en retourner à Florence; donnez à votre frere le temps de se sauver.*

Le roi épouvanté, *non tant*, dit Tavannes, *des huguenots, que de sa mere et de son frere, dont il sait la finesse, ambition et puissance dans son état*, craignant une révolution, s'il continue à soutenir les calvinistes, avoue son tort à sa mere, et la prie de l'excuser. Catherine, feignant un mécontentement sans retour, se retire dans une maison voisine. Le roi

(1) Mém. de Tavannes.

la suit. Il la trouve avec le duc d'Anjou, les sieurs de Rets, de Tavannes et de Sauve, comme tenant un conseil. Nouveau sujet d'inquiétude pour le jeune Charles, qui tremble qu'on ne machine quelque chose contre lui.

Il entre en explication, et demande qu'on lui fasse du moins connoître les nouveaux crimes des calvinistes. Chacun s'empresse de le satisfaire, en rapportant tout ce qu'il sait de leurs prétentions vraies ou supposées. L'un dit que, non contens d'avoir libre exercice de leur religion, ils veulent encore abolir la catholique; l'autre, qu'ils se vantent de posséder l'esprit du roi, et de faire désormais tout ce qu'ils voudront; que l'amiral sur-tout ne cesse d'exalter ses exploits, et qu'il se promet bien de se venger un jour des arrêts de proscription donnés contre lui.

Il faut avouer que Téligny et les autres ne furent pas toujours assez modérés dans leurs paroles (1). La Noue désapprouvoit ces bravades; et il en appeloit les auteurs *de vrais foux et malhabiles.* En pareille circonstance, ces propos ne manquerent pas d'être relevés et assaisonnés de toutes les manieres capables de

(1) Brantôme.

piquer le roi. Attaqué de tant de façons, il se laissa vaincre, et promit de se tenir désormais plus en garde, afin que l'amiral et les siens n'abusassent pas davantage de sa bonté. Mais comme le monarque ne paroissoit pas encore bien décidé, on résolut de le commettre avec les calvinistes, de façon qu'il n'y eût jamais lieu à réconciliation.

En conséquence, on expédia un courrier au duc d'Aumale, qui vint avec son neveu le duc de Guise, les ducs de Nemours, d'Elbeuf, de Nevers, de Montpensier, et une grosse suite de gentilshommes. Tout cela se passoit avant le mariage du roi de Navarre, et on ne jugea pas à propos de différer plus de quatre jours après pour se délivrer des craintes que donnoit Coligni.

L'assassin fut bientôt trouvé. On choisit le fameux Maurevel, qui se cacha dans une maison devant laquelle l'amiral passoit tous les jours en revenant du Louvre. Par une fenêtre couverte d'un rideau, il tira à Coligni un coup d'arquebuse, dont les balles lui firent une grande blessure au bras gauche, et lui couperent l'index de la main droite. Sans la moindre émotion, l'amiral montra la maison d'où partoit le coup. On enfonça la porte, mais l'assassin étoit déjà sauvé. Coligni,

tout sanglant, appuyé sur ses domestiques, se retira chez lui.

Le roi jouoit à la paume, quand il apprit cet accident. *N'aurai-je jamais de repos*, s'écria-t-il en jetant sa raquette avec fureur? *Verrai-je tous les jours troubles nouveaux* (1)? Le moment ne fut que tumulte et confusion. On alloit, on venoit, on se parloit, on s'épuisoit en conjectures. Des partisans de l'amiral, les uns menaçoient, les autres restoient mornes et gardoient le silence. Tous donnoient des avis, et l'embarras du choix faisoit qu'on n'en suivoit aucun.

Revenus du premier transport, ils résolurent d'aller se plaindre au roi, et demander justice. Le roi de Navarre et le prince de Condé se chargerent de la requête. Charles répondit que personne n'étoit plus fâché que lui de ce qui venoit d'arriver, et qu'il en tireroit une vengeance éclatante. La reine mere ajouta que ce crime attaquoit le roi lui-même, et que, s'il le laissoit impuni, bientôt il ne seroit pas en sûreté dans le Louvre. Les princes se retirerent satisfaits des dispositions de la cour, d'autant plus qu'on avoit paru prendre d'abord toutes les mesures pour arrêter l'assassin. Les portes de Paris

(1) De Serres, tom. II, p. 740.

furent fermées : il y eut des commissaires chargés d'informer : on fit des visites dans toutes les maisons suspectes. De plus, le roi dit aux ambassadeurs de déclarer à leurs maîtres que cette action lui déplaisoit ; et il ordonna d'écrire aux gouverneurs de provinces, *qu'il feroit en sorte que les coupables d'un si méchant acte fussent découverts et punis.*

Coligni, l'après-midi de sa blessure, demanda à voir le roi. Charles se rendit dans la chambre du malade, avec sa mere, le duc d'Anjou, les maréchaux de France, en un brillant cortége. En abordant l'amiral, il le consola, et lui jura par le nom de Dieu, comme il en avoit la mauvaise habitude, qu'il tireroit de ce forfait une vengeance si terrible, que jamais elle ne s'effaceroit de la mémoire des hommes. Coligni le remercia ; et, après une courte protestation de sa fidélité, il tourna la conversation sur la guerre de Flandres, sa manie ordinaire. Il représenta au roi qu'il tardoit trop à la déclarer ; que, pendant ce temps, de braves soldats, qui sous la conduite de Genlis, de l'aveu secret de sa majesté, s'étoient exprès transportés dans les Pays-Bas pour son service, avoient été battus faute de secours, et après leur défaite, traités par le duc d'Albe comme des brigands ; qu'on

tournoit en ridicule publiquement à la cour le projet de cette guerre, et que le conseil d'Espagne savoit tout ce qui se décidoit dans celui de France. Il se plaignit aussi que les édits en faveur des calvinistes n'étoient point observés. *Mon pere*, répondit le roi, *comptez que je vous regarde toujours comme un fidele sujet, et comme un des plus braves généraux de mon royaume. Reposez-vous sur moi du soin de faire observer mes édits et de vous venger, si-tôt qu'on aura découvert les coupables. Ils ne sont pas bien difficiles à trouver*, reprit Coligni, *les indices sont assez clairs. Tranquillisez-vous*, répliqua le roi, *une plus longue émotion pourroit nuire à votre blessure.* En achevant ces mots, il alla du côté de la porte, demanda à voir la balle qu'on avoit retirée de la blessure, se fit raconter les circonstances du pansement; et, après quelques signes d'attendrissement et d'intérêt pour la santé du malade, il sortit.

Durant cette visite, qui fut environ d'une heure, on remarqua que la reine mere ne s'éloigna jamais du roi, et qu'elle prêtoit toujours l'oreille, comme appréhendant de perdre quelques-unes des paroles de l'amiral à son fils (1). Précau-

(1) Mém. de Villeroi, tome II, p. 361.

tion inutile, si on en croit la relation de Miron, médecin du duc d'Anjou, écrite en Pologne sous la dictée de ce prince. Le duc y dit que Coligni trouva moyen de glisser au roi quelques mots qui ne furent pas entendus; et que, faisant pour lors attention qu'ils étoient dans la chambre de l'amiral, entourés de calvinistes, la reine mere et lui frémirent, et se sentirent saisis d'une frayeur subite.

Il ne falloit en effet qu'un mot pour les perdre, si le jeune Charles, dont le premier mouvement étoit terrible, se fût apperçu qu'on le jouoit, et que ce crime, qui lui faisoit tant de peine, étoit l'ouvrage de ses plus proches (1). Dans les conversations qui suivirent l'assassinat, la reine lui avoit fait entendre qu'elle soupçonnoit violemment le duc de Guise; et que c'étoit sans doute pour venger la mort de son pere, tué devant Orléans; meurtre dont au fond Coligni ne s'étoit jamais bien lavé. *Mais ces raisons*, dit la reine Marguerite, *n'appaisoient pas le roi. Il ne pouvoit modérer ni changer le passionné désir d'en faire justice; commandant toujours qu'on cherchât M. de Guise, qu'on le prît; qu'il ne vouloit point qu'un tel acte demeurât impuni.*

(1) Mém. de la reine Marg., page 35. — Mém. de Villeroi.

Cette fureur du roi, dont on appréhendoit les éclats, fit prendre enfin le parti de lui révéler le mystere. On députe le maréchal de Rets, qui avoit la confiance de Charles, et savoit l'amener à ses vues. Il va le trouver dans son cabinet, et après les adoucissemens propres à lui faire digérer une pareille confidence, il lui avoue que la blessure de l'amiral n'est pas l'ouvrage de Guise seul, mais de sa mere et du duc d'Anjou, qu'ils y ont été forcés par les menées sourdes de ce rebelle, qui vouloit les perdre; que la chose une fois faite, il n'y a plus de milieu, et qu'il faut ou se joindre aux catholiques, pour achever ce qui est commencé, ou s'attendre à une nouvelle guerre civile. Ces premiers propos mis en avant, la reine survient, comme on en étoit convenu, accompagnée du duc d'Anjou, du comte de Nevers, de Birague, garde des sceaux, et du maréchal de Tavannes. Elle confirme à son fils tout ce que le duc de Rets venoit de lui dire; et elle ajoute que depuis la blessure de l'amiral, les huguenots sont entrés dans un tel désespoir, qu'il y a à craindre qu'ils s'en prennent, non-seulement au duc de Guise, mais au roi lui-même.

En effet, les discours imprudens de quelques-uns des calvinistes ne donnoient

que trop lieu à ces imputations. Ils disoient ouvertement que, *si le roi ne leur faisoit justice, ils se la feroient eux-mêmes* (1). Pardaillan s'en vanta publiquement au souper de la reine. Le seigneur de Piles fit plus; il osa tenir les mêmes propos au roi en face. *Les paroles indiscretes, le geste insolent, et le front sourcilleux de ce téméraire seigneur, firent frémir le roi et tous les catholiques de la cour.*

Catherine, en lui rappelant leurs menaces dans ce conseil secret, affirma encore que l'amiral, depuis sa blessure, avoit fait partir plusieurs dépêches pour l'Allemagne et la Suisse, d'où il espéroit tirer vingt mille hommes; que, si ces troupes se joignoient aux mécontens françois, dénué, comme étoit le roi, d'argent et d'hommes, elle ne voyoit plus pour lui de sûreté; qu'au surplus elle étoit bien aise de l'avertir, qu'à la moindre apparence de collusion de la part de Charles avec les religionnaires, les catholiques étoient déterminés à élire un capitaine général, et à faire une ligue offensive et défensive contre les huguenots; qu'ainsi il se trouveroit entre les deux partis, sans puissance ni autorité dans son royaume.

(1) Mém. de Marguerite. — Dupleix, tome III, page 514.

« Ces considérations firent, *dit le duc* » *d'Anjou, dans la relation de Miron,* » une merveilleuse et étrange métamor- » phose au roi; car, s'il avoit été aupa- » ravant difficile à persuader, ce fut lors » à nous à le retenir. Se levant, il nous » dit, de fureur et de colere, en jurant » par la mort D.... *puisque nous trou-* » *vions bon qu'on tuast l'amiral, qu'il* » *le vouloit; mais aussi tous les hugue-* » *nots de France, afin qu'il n'en de-* » *meurast pas un qui lui peust repro-* » *cher après, et que nous y donnassions* » *ordre promptement* (1) ».

Ce terrible arrêt prononcé, on ne songea plus qu'à l'exécution; et Charles, dès ce moment, se prêta à tous les déguisemens qu'on lui fit sentir nécessaires pour la réussite. Il s'agissoit de rassembler dans le même canton de la ville les gentilshommes calvinistes, afin de les prendre tous comme dans un filet. Ils en fournirent eux-mêmes les moyens. L'amiral, alarmé de quelques mouvemens qu'on voyoit parmi le peuple, envoya prier le roi de lui donner une garde. On avoit, peu de jours auparavant, introduit dans Paris, sous d'autres prétextes, le régiment des gardes. Le roi, non-seulement, en fit

(1) Mém. de Villeroi.

placer une compagnie devant la porte de Coligni, mais encore il y eut ordre aux catholiques du voisinage de céder leurs logemens aux religionnaires. Les officiers de la ville furent chargés d'en faire un rôle, et de les exhorter à se retirer auprès de l'amiral. Par une suite des mêmes attentions, on mit dans la maison de l'amiral des Suisses de la garde du roi de Navarre; et ce prince lui-même fut averti par le roi de faire venir au Louvre tout ce qu'il avoit de gens de main, afin de servir à la cour de rempart contre les Guises, en cas qu'ils voulussent tenter quelque entreprise.

Tant de précautions, qui toutes paroissoient à l'avantage des calvinistes, rassurerent infiniment le plus grand nombre des amis de l'amiral : quelques-uns insistoient cependant encore sur le parti le plus prudent, qui étoit d'enlever le malade, de sortir de Paris, et d'aller au loin entendre gronder l'orage; mais Coligni s'y opposa toujours : il dit que ce seroit faire injure au roi, et qu'il vouloit se fier à sa parole, dût-il en être victime. Téligny et la Rochefoucauld pensoient comme lui. Cette réunion de sentimens n'empêcha pas les plus méfians de faire de nouveaux efforts : ils disoient qu'on avoit fait entrer beaucoup d'armes dans le Louvre,

comme si on vouloit en faire un arsenal d'où partiroient les foudres destinées contre eux. Le malade répondoit que c'étoit pour un tournoi dont le roi vouloit se donner le divertissement, et qu'il avoit eu la bonté de l'en faire avertir : ils répliquoient que cela pouvoit n'être qu'une ruse, et qu'en pareil cas il ne falloit rien négliger. Le zele de ces conseillers fut encore inutile.

Mais la reine mere, qui avoit des espions parmi eux, apprit ces délibérations; elles la déterminerent à presser l'exécution, qu'on fixa au point du jour de S. Barthelemi, 24 août. La résolution en fut prise dans le château des Tuileries, entre la reine, le duc d'Anjou, le duc de Nevers, le comte d'Angoulême, frere bâtard du roi; Birague, garde des sceaux; le maréchal de Tavannes et le comte de Rets (1). Des auteurs assez sûrs disent qu'on hésita si on envelopperoit dans la proscription le roi de Navarre, le prince de Condé et les Montmorencis : d'autres prétendent que l'intention étoit d'abord de mettre aux mains les chefs des calvinistes et des catholiques; et quand ils

(1) Comment., liv. X. — Mém. de Villeroi. — Mém. de Tavannes.

auroient été épuisés, le roi, sortant du Louvre à la tête de ses gardes, seroit tombé sur les uns et sur les autres, et en auroit fait une boucherie entiere; enfin, il est encore incertain si on eut dessein de rendre le massacre aussi général qu'il le fut. *Pour moi*, disoit Catherine après l'exécution, *je n'ai sur la conscience que la mort de six.* Quelle affreuse sécurité !

Quoi qu'il en soit, on résolut de confier le meurtre de l'amiral, et comme la premiere scene de la tragédie, au duc de Guise. Afin de prévenir jusqu'à l'ombre du soupçon, les princes Lorrains feignirent de craindre quelque violence de la part de leurs ennemis, et sous ce prétexte ils vinrent demander au roi permission de se retirer. *Allez*, leur dit le monarque d'un air courroucé, *si vous êtes coupables, je saurai bien vous retrouver.* Ainsi congédiés, et maîtres de cacher leurs mouvemens sous les apparences de l'embarras inséparable d'un départ, ils eurent plus de facilité à rassembler leurs gens, sans donner d'ombrage.

Tavannes fit venir, en présence du roi, le prévôt des marchands, Jean Charron, et Marcel son prédécesseur, qui avoient grand crédit auprès du peuple; il leur donna l'ordre de faire armer les compagnies bourgeoises et de les tenir prêtes

pour minuit à l'hôtel-de-ville (1) : ils pronirent d'obéir; mais quand on leur dit le but de l'armement, ils tremblerent et commencerent à s'excuser sur leur conscience. Tavannes les menaça de l'indignation du roi, et il tâchoit même d'exciter contre eux le monarque, trop indifférent à son gré. *Les pauvres diables, ne pouvant pas faire autre chose, répondirent alors : Eh ! le prenez-vous là, sire, et vous, monsieur? Nous vous jurons que vous en aurez nouvelles, car nous y menerons si bien les mains, à tort et à travers, qu'il en sera mémoire à jamais.* « Voilà, *ajoute Brantôme*, » comme une résolution prise par force » a plus de violence qu'une autre, et » comme il ne fait pas bon acharner un » peuple, car il est après plus âpre qu'on » ne veut ». Ils reçurent ensuite les instructions; savoir, que le signal seroit donné par la cloche de l'horloge du palais; qu'on mettroit des flambeaux aux fenêtres; que les chaînes seroient tendues; qu'ils établiroient des corps-de-garde dans toutes les places et carrefours, et que pour se reconnoître, ils porteroient un linge au bras gauche et une croix blanche au chapeau.

(1) Brantôme, tome IX. — Mém. de Tavannes.

Tout s'arrange, selon ces dispositions, dans un affreux silence: le roi, craignant de faire manquer l'entreprise par trop de pitié, n'ose sauver le comte de la Rochefoucauld qu'il aimoit (1): le voyant sur le soir prêt à sortir du Louvre, Charles l'invite, le presse d'y rester; le comte refuse: Charles ne pouvant le retenir sans risque d'être deviné, l'abandonne à son sort, gémissant au fond du cœur de se voir forcé de le sacrifier à la sûreté de son secret. Triste et morne, le roi attend avec une secrete horreur l'heure fixée pour le massacre : sa mere le rassure et l'encourage; il se laisse arracher l'ordre pour le signal, sort de son appartement, entre dans un cabinet tenant à la porte du Louvre, et regarde dehors avec inquiétude. Sa mere et son frere ne le quittoient pas. Un coup de pistolet se fait entendre. *Ne saurois dire en quel endroit*, rapporte le duc d'Anjou, *ni s'il offença quelqu'un; bien sais-je que le son nous blessa tous trois si avant dans l'esprit, qu'il offensa nos sens et notre jugement, épris de terreur et d'appréhension des grands désordres qui s'alloient lors commettre.* Ils envoyèrent en diligence un gentilhomme dire au duc de Guise de ne rien entre-

(1) Comment. liv. X, p. 31. — Mém. de Villeroi.

prendre contre l'amiral, ce qui auroit suspendu tout le reste; mais il étoit déjà trop tard.

Le vindicatif Guise avoit à peine attendu le signal pour se rendre chez l'amiral. Au nom du roi, les portes sont ouvertes, et celui qui en avoit rendu les clefs est poignardé sur-le-champ. Les Suisses de la garde navarroise surpris, fuient et se cachent; trois colonels des troupes françoises, accompagnés de Petrucci, siennois, et de Bême, allemand, escortés de soldats, montent précipitamment l'escalier, et fonçant dans la chambre de Coligni : *A mort*, s'écrient-ils tous ensemble d'une voix terrible. Au bruit qui se faisoit dans sa maison, l'amiral avoit jugé d'abord qu'on en vouloit à sa vie; il s'étoit levé, appuyé contre la muraille, il faisoit ses prieres. Bême l'apperçoit le premier. *Est-ce toi qui es Coligni*, lui dit-il ? *C'est moi-même*, répond celui-ci d'un air tranquille. *Jeune homme, respecte mes cheveux blancs.* Bême lui enfonce son épée dans le corps, la retire toute fumante, et lui coupe le visage; mille coups suivent le premier : l'amiral tombe nageant dans son sang. *C'en est fait*, s'écrie Bême, par la fenêtre. *M. d'Angoulême ne le veut pas croire*, répond Guise, *qu'il ne le voye à ses pieds.* On précipite

le cadavre; le duc d'Angoulême essuie lui-même le visage pour le reconnoître, et on dit qu'il s'oublia jusqu'à le fouler aux pieds.

Aux cris, aux hurlemens, au vacarme épouvantable qui se fit entendre de tous côtés, si-tôt que la cloche du palais sonna, les calvinistes sortent de leurs maisons à demi-nus, encore endormis et sans armes (1): ceux qui veulent gagner la maison de l'amiral, sont massacrés par les compagnies des gardes postées devant sa porte; veulent-ils se réfugier dans le Louvre, la garde les repousse à coups de piques et d'arquebuses; en fuyant, ils tombent dans les troupes du duc de Guise et dans les patrouilles bourgeoises, qui en font un horrible carnage. Des rues on passe dans les maisons, dont on enfonce les portes; tout ce qui s'y trouve, sans distinction d'âge ni de sexe, est massacré; l'air retentit des cris aigus des assassins, et des plaintes douloureuses des mourans; le jour vient éclairer la scene affreuse de cette sanglante tragédie. *Les corps détranchés tomboient des fenêtres, les portes cocheres étoient bouchees de corps achevés ou languissans, et les rues, de cadavres qu'on trainoit sur le pavé à la riviere.*

(1) D'Aubigné, tome II, liv. I, p. 548.

Ce qui se passoit au Louvre ne démentoit pas les fureurs de la ville (1). Les événemens arrivés depuis huit jours, que Marguerite de Valois étoit mariée au jeune Henri, roi de Navarre, avoient substitué une sombre tristesse aux plaisirs que promet ordinairement un nouvel hymen. La contrainte perçoit à travers les divertissemens ordonnés par la cour: nulle confiance, nul épanchement de joie. La jeune épouse, suspecte aux calvinistes par sa religion, aux catholiques par son mariage, n'osoit seulement pas demander la cause des mouvemens qu'elle remarquoit. Le soir, veille de la Saint Barthelemi, la reine mere appercevant sa fille un peu tard, lui ordonna de se retirer. « Comme je faisois la révérence, *dit Marguerite*, ma sœur de Lorraine me » prend par le bras, m'arrête, et se pre» nant fort à pleurer, me dit: *Mon Dieu,* » *ma sœur, n'y allez pas!* » A ce mouvement, Catherine s'irrite, et reproche à sa fille aînée son imprudence. « Quelle » apparence, *répond celle-ci*, de l'en» voyer ainsi sacrifier? S'ils découvrent » quelque chose, ils se vengeront sur » elle ». Cette altercation finit par de nouveaux ordres à Marguerite de se re-

(1) Mém. de Marguerite.

tirer : sa sœur l'embrasse fondante en larmes. « Et moi, *dit-elle*, je m'en allai » toute transie et toute éperdue, sans » pouvoir imaginer ce que j'avois à » craindre ».

Appelée par son mari, « je trouvai, » *ajoute-t-elle*, son lit environné de » trente ou quarante huguenots que je » ne connoissois point encore; toute la » nuit ils ne firent que parler de l'acci- » dent advenu à M. l'amiral. Moi, j'avois » toujours dans le cœur les larmes de ma » sœur, et ne pouvois dormir pour l'ap- » préhension dans laquelle elle m'avoit » mise, sans savoir de quoi. La nuit se » passa de cette façon, sans fermer l'œil ». Au point du jour, Henri se leve, sort de sa chambre, et tous ses gentilshommes avec lui : la jeune reine, accablée de sommeil, fait fermer les portes et s'endort.

Une heure après elle se réveille en sursaut, au bruit que faisoit un homme, qui, frappant contre la porte des pieds et des mains, crioit de toutes ses forces : *Navarre, Navarre!* Sa nourrice, croyant que c'étoit le roi, ouvre : un homme tout sanglant se jette à corps perdu dans la chambre, poursuivi par quatre archers, qui entrent pêle-mêle avec lui : il avoit un coup d'épée dans le coude, et un coup de hallebarde dans le bras. « Lui,

» se voulant garantir, *continue Marguerite*, se jette dessus mon lit. Moi, sentant cet homme qui me tenoit, je me » jette à la ruelle, et lui après moi, me » tenant toujours à travers du corps. Je » ne cognoissois point cet homme, et ne » savois s'il venoit là pour m'offenser, » ou si les archers en vouloient à lui ou » à moi. Nous criions tous deux, et » étions aussi effrayés l'un que l'autre ». Enfin, le capitaine des gardes arriva, qui renvoya les archers, et accorda la vie à cet homme, aux prieres de la reine; il l'emmena ensuite elle-même à l'appartement de sa sœur, la duchesse de Lorraine: comme elle entroit dans l'antichambre, un gentilhomme fut percé d'un coup de hallebarde à trois pas; elle tomba presque évanouie, et ne se rassura que quand elle fut avec sa sœur.

Sa premiere inquiétude fut pour le roi son mari; on lui dit qu'il étoit en sûreté: Charles IX l'avoit mandé, ainsi que le prince de Condé. *Il les reçut avec un visage farouche, et des yeux ardens de courroux* (1), et leur dit que c'étoit par son ordre qu'on venoit de tuer l'amiral et les autres chefs de rebelles; que pour eux, persuadé qu'ils avoient été entraînés

(1) Sulli, tome I, p. 68.

dans la révolte, moins de leur propre mouvement que par de mauvais conseils, il étoit prêt à leur pardonner, pourvu qu'ils abjurassent leur fausse religion, et professassent la catholique. Sur leur réponse ambiguë et embarrassée, Charles leur donna trois jours.

Du lieu où cette scene se passoit, ils pouvoient entendre les derniers cris de leurs amis qu'on égorgeoit dans le Louvre. Les gardes ayant formé deux haies, tuoient à coups de hallebardes les malheureux qu'on amenoit désarmés, et qu'on poussoit au milieu d'eux, où ils expiroient les uns sur les autres, entassés par monceaux. La plupart se laissoient percer sans rien dire, d'autres attestoient la foi publique et la parole sacrée du roi. *Grand Dieu*, s'écrioient-ils, *prenez la défense des opprimés. Juste juge, vengez cette perfidie!*

Le massacre dura trois jours, et il y a peu de familles distinguées qui ne trouve dans la liste des proscrits quelque infortuné de son nom (1). La Rochefoucauld, Crussol, Téligny, Pluviaut, Berny, Clermont, Lavardin, Caumont de la Force, Pardaillan, Lévi, et mille autres braves capitaines, périrent par le poignard:

(1) Brantôme, tom. IX, p. 23.

quelques-uns se sauverent, entre lesquels on compte Rohan, le vidame de Chartres, Montgommeri, Grammont, Duras, Gamaches, Bouchavannes, obtinrent grace du roi: les Guises en épargnerent aussi quelques-uns; mais ces exemples d'humanité furent rares. *Saignez*, s'écrioit l'impitoyable Tavannes, *saignez, les médecins disent que la saignée est aussi bonne en ce mois d'août comme en mai.* Le duc de Guise, le duc de Monpensier et le bâtard d'Angoulême, se promenant dans les rues, disoient: « Que » c'étoit la volonté du roi, qu'il falloit » tuer jusqu'au dernier, et écraser cette » race de serpens ». Excitées par ces exhortations, les compagnies bourgeoises s'acharnerent au massacre de leurs concitoyens, comme elles l'avoient promis; et on vit un nommé Crucé, orfévre, montrant son bras nu et ensanglanté, se vanter que ce bras en avoit égorgé plus de quatre cents en un jour.

Il ne faut pas croire que la religion seule aiguisa les poignards: plusieurs catholiques, reconnus pour tels, périrent dans le tumulte; des héritiers tuerent leurs parens, des gens de lettres leurs émules de gloire, des amans leurs rivaux de tendresse, des plaideurs leurs parties: la richesse devint un crime, l'inimitié un

motif légitime de cruauté, et le torrent de l'exemple entraîna dans les excès les plus incroyables des hommes faits pour donner aux autres des leçons d'honneur et de vertu (1). Brantôme rapporte que plusieurs de ses camarades, gentilshommes comme lui, y gagnerent jusqu'à dix mille écus ; les pillards n'avoient pas honte de venir offrir au roi et à la reine les bijoux précieux, fruits de leur brigandage, et ils étoient acceptés.

Les violences commises sous les yeux de la reine Marguerite, prouvent que les meurtriers étoient incapables d'égards. Brion, gouverneur du prince de Conti, vieillard octogénaire, se voyant poursuivi par les assassins, prit entre les mains son jeune éleve, comme une sauve-garde ; mais il n'en fut pas moins poignardé, malgré les efforts du prince, *qui mettoit ses petites mains au-devant des coups.* Enfin, il n'y eut genre de cruauté qui ne fût commise : des enfans de dix ans tuerent des enfans au maillot, et on vit des femmes de la cour parcourir effrontément de leurs yeux les cadavres nus des hommes de leur connoissance, cherchant matiere à des observations licen-

(1) Brantôme, tome VII, p. 16. — Comment., liv. X, p. 10 et 441. — D'Aubigné, tome II, liv. XI, page 556.

cieuses, qui les faisoient éclater de rire.

Le fougueux Charles, une fois livré à son caractere impétueux, ne connut plus de bornes : on l'accuse d'avoir tiré lui-même sur les malheureux calvinistes qui fuyoient (1). Il ne se tint pas renfermé dans son palais pendant ces jours de sang : il en sortit, et se promena par la ville, accompagné de sa cour ; cortége brillant, qui faisoit un contraste révoltant avec les traces du massacre imprimées sur toutes les murailles. Il alla à Montfaucon, où sont les fourches patibulaires de Paris, voir le corps de l'amiral. Tout ce que peut imaginer la rage d'une multitude forcenée, fut exercé sur ce cadavre par la populace de Paris ; ils le traînerent par les rues, et le mutilerent de la maniere la plus indigne ; ils le plongerent dans la riviere, ne l'en retirerent que pour le jeter au feu, d'où on l'arracha à demi-consumé, pour le porter à Montfaucon, où il fut pendu par les cuisses à des crochets de fer.

Entre tant de traits de barbarie, les historiens n'en ont conservé qu'un de générosité, qui même porte encore l'empreinte de la férocité du siecle. Vezins, gentilhomme du Querci, étoit depuis

(1) Brantôme, tom. IX, p. 410.

long-temps brouillé avec un de ses voisins nommé Regnier, calviniste, dont il avoit plus d'une fois juré la mort: tous deux se trouvoient à Paris, et Regnier trembloit que Vezins, profitant de la circonstance, ne satisfît, aux dépens de sa vie, la haine invétérée qu'il lui portoit (1). Comme il étoit dans ces alarmes, on enfonce la porte de sa chambre, et Vezins entre, l'épée à la main, accompagné de deux soldats. *Suis-moi*, dit-il à Regnier, d'un ton dur et brusque : celui-ci, consterné, passe entre les deux satellites, croyant aller à la mort; Vezins le fait monter à cheval, sort de la ville en hâte : sans s'arrêter, sans dire un seul mot, il le mene jusqu'en Querci dans son château. *Vous voilà en sûreté*, lui dit-il: *j'aurois pu profiter de l'occasion pour me venger; mais entre braves gens, on doit partager le péril; c'est pour cela que je vous ai sauvé. Quand vous voudrez, vous me trouverez prêt à vuider notre querelle, comme il convient à des gentilshommes.* Regnier ne lui répondit que par des protestations de reconnoissance, et en lui demandant son amitié. *Je vous laisse la liberté de m'aimer ou de me haïr*, lui dit le fa-

(1) D'Aubigné, tome II, liv. I, p. 559. — Sulli, tome I, p. 75.

rouche Vezins, *et je ne vous ai amené ici que pour vous mettre en état de faire ce choix.* Sans attendre sa réponse, il donne un coup d'éperon et part.

L'incertitude, l'irrésolution, les aveux faits et rétractés, la contrariété des démarches, tout dénote le trouble qui agitoit l'esprit des auteurs de la S. Barthelemi, pendant et après le massacre. Le roi écrivit le premier jour aux gouverneurs des provinces, qu'il n'avoit aucune part au désordre qui étoit le fruit de l'animosité des deux maisons de Guise et de Châtillon; qu'ils eussent donc soin de faire entendre à tout le monde, que ce qui venoit d'arriver n'apporteroit aucun changement aux édits de pacification, et qu'il commandoit que chacun restât tranquille; mais, dès le lendemain, on dépêcha à toutes les villes considérables des catholiques accrédités, chargés d'ordres verbaux tout contraires.

Enfin, le troisieme jour, le roi se rendit au parlement, où il tint son lit de justice. Il y déclara qu'après une suite non interrompue de révoltes et d'attentats contre son souverain, mille fois pardonnés, Coligni avoit comblé ses crimes, par la résolution d'exterminer le roi, la reine, les ducs d'Anjou et d'Alençon, et le roi de Navarre, quoique de la même religion;

qu'après ces assassinats, l'amiral avoit dessein de mettre sur le trône le prince de Condé, et de s'en défaire ensuite pour y monter lui-même, lorsqu'il l'auroit rendu vacant par l'extinction totale de la famille royale. Cette déclaration, si elle eût été appuyée de preuves solides, devoit être faite dès le premier jour, et rien n'étoit plus capable de justifier les excès auxquels on se porta. Ce fut la réflexion du président de Thou, qu'on vit gémir d'être forcé, par sa place de premier président au parlement, d'approuver en apparence les faux motifs suggérés au roi.

Charles, en donnant son consentement à la S. Barthelemi, crut que l'odieux tomberoit sur les Guises, et ce fut le but de sa premiere déclaration. On ne le laissa pas long-temps dans cette agréable espérance : la reine mere, qui savoit tourner cet esprit susceptible, le plaça habilement entre sa gloire et son autorité. Outre les inconvéniens de voir rallumer une guerre plus furieuse entre les Guises et les Montmorencis, dont les derniers voudroient venger la mort de Châtillon, tant qu'ils en croiroient les princes Lorrains seuls coupables, elle fit entendre à son fils que rejeter cette action sur d'autres, ce seroit avouer sa foiblesse et son impuissance ; qu'il ne faut pas que dans un royaume

rien paroisse arriver sans l'aveu du souverain, qu'autrement il est bientôt méprisé, et exposé à voir tout bouleversé dans son état.

Selon la coutume des caracteres extrêmes, le jeune Charles une fois convaincu de ces maximes, ne connut plus de modération; il autorisa de son nom le massacre qui se fit dans les provinces; il fut horrible à Meaux, à Angers, à Bourges, à Orléans, à Lyon, à Toulouse, à Rouen, sans compter les petites villes, les bourgs et les châteaux particuliers où les seigneurs ne furent pas toujours en sûreté contre la fureur des peuples ameutés. Les cadavres pourrissoient sur la terre sans sepulture; et plusieurs rivieres furent tellement infectées des corps qu'on y jetoit, que ceux qui en habitoient les bords ne voulurent de long-temps boire de leurs eaux, ni manger de leur poisson.

Ajoutons, pour la satisfaction du lecteur, rebuté de tant d'horreurs, que quelques commandans des provinces refuserent de se prêter à l'exécution de ces ordres sanguinaires; le comte de Tendes, en Provence; Gorde, en Dauphiné; Chabot-Charni, en Bourgogne; Saint-Héran, en Auvergne; de la Guiche, à Mâcon (1).

(1) Mézeray, tome II, p. 1107.

De pareils noms doivent aller à la postérité. Jean Hennuyer, jacobin, évêque de Lisieux, obtint de celui à qui les lettres de la cour étoient adressées, qu'il surseoiroit au massacre, et par ce sage délai il sauva les calvinistes de sa ville et de son diocese. Le vicomte d'Orthe, commandant à Bayonne, écrivit au roi : « Sire, » j'ai communiqué le commandement de » votre majesté à ses fideles habitans et » gens de guerre de la garnison, je n'y » ai trouvé que bons citoyens et braves » soldats, mais pas un bourreau; c'est » pourquoi eux et moi supplions très-» humblement votre majesté de vouloir » bien employer nos bras et nos vies en » choses possibles, quelque hasardeuses » qu'elles soient, nous y mettrons jusqu'à » la derniere goutte de notre sang ». On respire, en voyant du moins que l'humanité n'étoit point bannie de tous les cœurs; mais la mort précipitée du vicomte d'Orthe et du comte de Tendes, a fait croire que leur générosité fut récompensée par le poison (1).

(1) « Mandelot, gouverneur de Lyon, ayant appris » que quelques huguenots avoient échappé à la vigi-» lance des meurtriers, il voulut contraindre le bourreau » de les aller tuer; mais ce brave homme lui répondit » qu'il n'étoit point un assassin, et qu'il ne travailloit » qu'en conséquence des ordres de la justice. 4000 ci-

Il est étonnant que de tant de braves capitaines, deux hommes seuls se soient défendus : Guerchi, qui, le bras enveloppé dans son manteau, combattit longtemps dans la maison de l'amiral, et ne fut accablé que par le nombre ; et Taverny, lieutenant de la maréchaussée, *homme de robe longue*, qui, avec un seul valet, soutint dans sa maison comme un siége de neuf heures (1). Une semblable résistance de plusieurs autres, auroit donné au gros le temps de se recon-

» toyens furent égorgés dans ce jour. Un boucher, qui » s'étoit signalé par le grand nombre de huguenots » qu'il avoit assommés, en fut récompensé par l'hon- » neur qu'il reçut d'être invité à la table du légat, » lorsqu'il passa par cette ville ». *Abrég. chronol. de l'histoire de Lyon.* Il n'y eut point de massacre à Senlis : *De Thou, liv.* 52, fait honneur de cette retenue au milieu du délire général, aux Montmorencis, à qui appartenoit Chantilli ; il suppose que le maréchal vint exprès à Senlis, pour sauver les calvinistes ; mais Mallet et Vautier, deux habitans de la ville, témoins oculaires, qui ont laissé un journal de tout ce qui se passoit alors, ne font aucune mention de la présence du maréchal ; ils disent simplement que sur les ordres venus de Paris contre les huguenots, le 24 août, jour même de la S. Barthelemi, les habitans s'assemblerent, et qu'ayant horreur de tremper leurs mains dans le sang de leurs concitoyens, ils leur enjoignirent seulement de sortir de la ville, ce qui s'exécuta sans bruit et sans tumulte : ainsi il est vraisemblable que le salut des calvinistes est dû plutôt à l'humanité des habitans, qu'à des insinuations étrangeres.

(1) Pasquier, liv. V, lettr. 11.

noître : mais, comme si la surprise eût engourdi tous les sens, à peine songeoient-ils à fuir ; et, semblables à des victimes dévouées à la mort, ils tendoient le cou à ceux qui les égorgeoient.

L'épouvante fit des conversions, dont la plupart durerent autant que la crainte : mais ce motif ne fut pas victorieux sur tous également ; au contraire, Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne, dit que l'horreur de la S. Barthelemi le porta à se faire calviniste (1). Il manquoit un dernier triomphe à la cour, et tant de violences devenoient inutiles, si ceux qui approchoient le plus du trône persistoient dans leur obstination. Tous les jours des théologiens choisis catéchisoient le roi de Navarre et le prince de Condé ; leurs amis y joignoient des exhortations, des prieres, et jusqu'à des menaces ; on eut même, s'il faut en croire les historiens calvinistes, l'adresse de ménager l'abjuration d'un fameux ministre, nommé Durosier, dans l'espérance que cet exemple les gagneroit ; mais ils différoient toujours, sous prétexte d'avoir besoin d'une plus ample instruction.

Ennuyé de ces délais, Charles IX, dans

(1) De Thou, liv. LIII. — Davila, liv. V. — Mém. de Tur., p. 57. — Comm., liv. XX, p. 51.

un mouvement impétueux de colere, ordonne qu'on lui apporte ses armes, que le régiment des gardes se range autour de lui, et qu'on lui amene les princes. La jeune reine son épouse, princesse pleine de douceur et d'humanité, déjà très-touchée de ce qui s'étoit passé, se jeta à ses genoux, et obtint que cet appareil menaçant fût contremandé. Mais, quoiqu'adouci, l'abord de Charles fut encore terrible pour les princes. *Mort, messe, ou bastille*, leur dit-il d'un ton foudroyant. Le roi de Navarre, et sa sœur Catherine de Bourbon, céderent. Le prince de Condé montra d'abord quelque fermeté, et plia ensuite, ainsi que Marie de Cleves sa femme, et Françoise d'Orléans sa belle-mere. Tous écrivirent au pape, et reçurent l'absolution par le ministere du cardinal de Bourbon leur oncle. Le roi de Navarre fit plus : il ordonna dans ses états le rétablissement de la religion catholique, et défendit l'exercice de la réformée.

Le conseil, par ces conversions, auxquelles on donna toute la célébrité possible, crut constater l'utilité de la S. Barthelemi, et résolut en outre d'en persuader la nécessité par une autre action non moins éclatante. Briquemaut et Cavague, le premier excellent capitaine, le second

habile négociateur, tous deux parfaitement instruits des secrets du parti, après avoir échappé au premier emportement des *massacreurs*, furent découverts, tirés de leur asile, et mis en prison. La cour s'imagina qu'un procès fait dans les regles à ces deux chefs, procès par lequel il paroîtroit que les calvinistes avoient médité les premiers la destruction des catholiques, en commençant par le roi, seroit le meilleur moyen de justifier aux yeux de l'univers les mesures prises contre eux, à titre de représailles et de précautions. Déjà on agissoit sur ce plan contre la mémoire de l'amiral : le procès fait aux deux prisonniers eut la même issue.

Briquemaut et Cavagne furent condamnés à être pendus, comme atteints et convaincus de toutes les noirceurs reprochées aux calvinistes. Ce Briquemaut, si intrépide à la tête de ses soldats, ne montra que foiblesse devant ses juges : tant il y a de différence entre s'exposer volontairement à une mort brusque et réputée glorieuse, et la voir approcher précédée de tourmens, et suivie de l'infamie ! Pour racheter sa vie, il proposa d'abord de servir contre la Rochelle, dont il avoit dirigé les fortifications, et d'indiquer les endroits foibles. Cette offre rejetée, il promit de reconnoître que Coligni et les autres

avoient véritablement conspiré contre le roi, et d'en faire un aveu public.

Cavagne, témoin du trouble de son ami, attaché à la même chaîne, et entouré comme lui des ministres de la mort, le regarda avec compassion. Il lui parla : Briquemaut rougit de sa lâcheté, et retrouva son ancienne intrépidité pour aller au supplice. Ils y furent traînés sur la claie. Le peuple, toujours prêt à prendre les passions qu'on veut lui inspirer, les chargea d'injures comme des malfaiteurs publics, les couvrit d'ordures et de boue, et mutila cruellement leurs cadavres.

On traîna avec eux l'effigie de l'amiral, faite de paille. Tout ce qu'on peut imaginer pour flétrir un homme éternellement, fut accumulé dans l'arrêt porté contre sa mémoire. Il y étoit dit que son effigie, portée de la Greve à Montfaucon, resteroit dans l'endroit le plus élevé, que ses armes seroient traînées à la queue des chevaux par l'exécuteur de la haute-justice, dans les principales villes du royaume; injonction de lacérer et briser ses portraits et ses statues, par-tout où ils se trouveroient; de raser son château de Châtillon-sur-Loing, sans qu'il puisse jamais être rétabli; de couper les arbres à quatre pieds de haut; de semer du sel sur la terre, et d'élever au milieu des ruines

une colonne où l'arrêt seroit gravé. Enfin, tous ses biens furent confisqués, ses enfans déclarés roturiers, et inhabiles à jamais posséder aucune charge. Le même arrêt ordonnoit une procession solennelle tous les ans, le jour de la S. Barthelemi, pour remercier Dieu d'avoir en ce jour préservé le royaume des mauvais desseins des hérétiques.

Ce fut le dernier coup porté contre Coligni, et comme la derniere scene de cette sanglante tragédie. Avec moins de sécurité, cet homme si prudent dans les autres actions de sa vie, auroit épargné à lui-même le plus terrible des malheurs, et à la France une blessure dont les profondes cicatrices l'ont défigurée long-temps. Mais on peut remarquer dans l'histoire de nos troubles, que le bras vengeur de Dieu étoit étendu sur tous ceux qui, soufflant aux peuples leurs antipathies et leurs animosités, les entraînoient dans des guerres, sources de toutes sortes de crimes. Le premier des Guises fut tué par un assassin. Le maréchal de Saint-André, un des triumvirs, périt dans le champ d'honneur, mais également assassiné. Le premier prince de Condé eut le même sort. Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et le connétable de Montmorenci, moururent de leurs blessures. Enfin, l'amiral, le cardi-

nal de Châtillon son frere, et une foule de noblesse la plus distinguée des deux religions, périrent dans l'espace de douze ans, par tous les genres de mort que la rage et la fureur sont capables d'inventer.

A travers les piéges tendus sous ses pas, et les dangers qui menaçoient sa tête, Coligni marcha toujours avec intrépidité au but qu'il s'étoit proposé (1). Il avoit les qualités les plus nécessaires à un chef de parti, la fermeté et le talent de la persuasion. Général malheureux, il ne fit presque pas une entreprise sans être battu; mais, après la déroute, ses ennemis le retrouvoient supérieur au coup du sort, et il sembloit commander à la fortune. Quand le découragement se mettoit dans ses troupes battues et dispersées, fuyant sans pain, sans habits, sans asiles, sollicitées à la désertion par l'argent et les graces, son air tranquille et serein les rassuroit: il n'y avoit point de soldat qui, à voir la hardiesse des projets qu'il formoit, après les revers les plus fâcheux, ne lui supposât des ressources secretes capables de tout réparer, et ne s'attachât davantage à lui: point de gentilhomme qui, à l'entendre exposer les motifs de ses actions, ne le regardât comme un héros qui se sacrifioit

(1) Brantôme, tome VIII, p. 209.

à l'intérêt unique de ceux qui l'écoutoient. Son discours étoit noble, pur et énergique. Il nous en reste un échantillon dans la *Relation du siége de Saint-Quentin*, ouvrage de sa jeunesse. On y remarque beaucoup d'élégance, et des tours de phrase qui ont enrichi la langue. Coligni, outre ces qualités, avoit des mœurs irréprochables, séveres même, vertu essentielle dans une guerre de religion. Il étoit bon mari, bon pere, mais *ennemi sombre;* le plus laborieux des hommes, d'un secret impénétrable, jouissant d'un crédit sans égal parmi les siens, et de la plus grande réputation chez l'étranger.

La nouvelle de sa mort et du massacre fut reçue à Rome avec les transports de la joie la plus vive (1). On tira le canon, on alluma des feux, comme pour l'événement le plus avantageux. Il y eut une messe solennelle d'action de graces, à laquelle le pape Grégoire XIII assista avec l'éclat que cette cour donne aux cérémonies qu'elle veut rendre célebres. Le cardinal de Lorraine récompensa largement le courrier, et l'interrogea en homme instruit d'avance. Brantôme raconte que le souverain pontife versa des larmes sur le

(1) Stratagêm., p. 99. — Brantôme, tome VIII, p. 190.

sort de tant d'infortunés. *Je pleure*, dit-il, *tant d'innocens qui n'auront pas manqué d'être confondus avec les coupables; et possible qu'à plusieurs de ces morts Dieu eût fait la grace de se repentir.* Sentiment de compassion qui n'est pas incompatible avec les démonstrations contraires que la politique exigeoit, pendant que la pitié réclamoit au fond des cœurs les droits de l'humanité, si étrangement violés (1).

Il n'y eut qu'un cri en Allemagne au sujet de la barbarie exercée contre les prétendus réformés de France. On disoit que c'étoit une action exécrable, qui réunissoit tous les raffinemens de fourberie, de méchanceté, de perfidie, employés séparément dans la suite des siecles par les tyrans les plus cruels. Il parut une foule d'écrits pleins de ces reproches. La cour de France y fut d'autant plus sensible, qu'elle songeoit alors à briguer la couronne de Pologne pour le duc d'Anjou, et que cette prévention générale des Allemands ne faisoit pas bien augurer du

(1) On voit dans les cabinets des curieux, une médaille, qui porte d'un côté la tête de Grégoire XIII, de l'autre un ange exterminateur, qui frappe les huguenots, dont les uns fuient, les autres sont renversés sous ses pieds, et pour exergue : *Hugonotorum Strages.* 1572.

succès de l'entreprise. On leur envoya des députés chargés de les adoucir. On fit aussi courir des apologies, dont les unes excusoient le tout; d'autres simplement une partie; mais toutes fondoient la nécessité du massacre sur la conjuration de l'amiral, comme sur un crime avéré par l'arrêt du parlement; crime sur lequel cette preuve ne laissoit pas le moindre doute. Mais, malgré ces palliatifs, il resta toujours chez les Allemands une persuasion désavantageuse aux auteurs de cette atrocité.

En Espagne, on vit les choses d'un autre œil (1). Philippe II, après avoir lu la relation que la cour de France lui adressa, l'envoya à l'amiral de Castille: celui-ci en fit lecture à sa table, où étoit le duc de l'Infantandade. *L'amiral et ses partisans étoient-ils chrétiens*, demanda naïvement ce jeune duc? *Sans doute*, répondit l'amiral de Castille. *Et comment se peut-il*, reprit le duc, *que, puisqu'ils sont François et chrétiens, ils s'assassinent ainsi comme des bêtes? Doucement, monsieur le duc*, dit l'amiral, *ne savez-vous pas que la guerre de France est la paix d'Espagne?*

En effet, si Coligni eût été cru, et si

(1) Brantôme, tome VIII, p. 189.

Charles IX avoit envoyé les calvinistes contre le duc d'Albe en Flandres, le roi d'Espagne se seroit trouvé fort embarrassé ; au lieu que par le moyen des troubles, suites nécessaires de la S. Barthelemi, il se voyoit pour long-temps délivré des François, assez occupés de leurs propres querelles. Ce n'étoit pas ce que la cour de France avoit espéré; elle s'étoit flattée, au contraire, qu'après cette exécution les religionnaires, comme un corps épuisé de sang, ne feroient plus que languir, et se détruiroient d'eux-mêmes. Pour hâter leur ruine, en leur ôtant toute espece d'autorité, le roi, par un édit, les dépouilla de leurs charges, dans la robe comme dans l'épée, sans excepter ceux même qui avoient fait abjuration; mais bientôt de nouveaux événemens exigerent d'autres mesures.

Les réformés qui échapperent à la premiere fureur, se sauverent, les uns chez des amis fideles, d'autres dans les pays étrangers (1). La veuve et les enfans de Coligni passerent à Geneve ; plusieurs se réfugierent en Angleterre, en Suisse, en Allemagne, chez les confédérés des Pays-Bas; le plus grand nombre, dans les villes de sûreté les plus voisines de leurs

(1) Comment., liv. II, p. 6.

demeures; à Montauban, à Nîmes, à Sancerre, dans les pays coupés et aisés à défendre, comme le Vivarez, le Rouergue et les Cévennes. D'abord l'épouvante ne leur permit pas de croire qu'il fût jamais possible de s'y soutenir; ils se flattoient tout au plus d'y rester quelque temps; jusqu'à ce qu'ils pussent trouver des asiles plus sûrs, et ils traitoient de téméraires ceux d'entre eux qui parloient de se défendre.

Mais ils changerent de langage, quand ils virent qu'on ne les pressoit pas sur-le-champ, comme ils avoient appréhendé; que le roi n'avoit point d'armée sur pied; qu'ils pouvoient compter sur la protection secrete de quelques seigneurs catholiques sensibles à leur malheur, entre autres des Montmorencis, qui avoient eux-mêmes couru de grands risques à la S. Barthelemi; qu'enfin la cour, au lieu des coups de vigueurs, employoit avec eux les promesses et les exhortations; qu'on appréhendoit même jusqu'à leur désertion, puisque le roi, pour les empêcher de quitter le royaume, donna, le 28 octobre, un édit portant défense de les inquiéter, ordre de leur rendre leurs biens, et assurance de sa protection: alors l'espérance succéda à l'abattement.

Quelques petits succès dans les marais

du Poitou, dans la Guienne et le Languedoc, enflerent le courage des réformés: ils écrivirent de tous côtés, et réclamerent le secours de leurs anciens amis les Anglois, sur-tout pour la Rochelle, qui paroissoit menacée la premiere.

Cette ville et celle de Sancerre furent attaquées par les armes; Nîmes et Montauban, par les offres et les exhortations (1). Ces places étoient regardées comme les derniers asiles, la derniere ressource des religionnaires, et on se flattoit qu'après leur prise ils seroient obligés de s'abandonner à la merci de la cour. La Rochelle attiroit la principale attention, parce qu'elle étoit la plus forte, et qu'on croyoit que sa chute entraîneroit celle des autres; mais, par une inconséquence fort ordinaire sous ce regne, on lui laissa le temps de faire des provisions, de réparer ses fortifications, de se ménager même des secours du côté de l'Angleterre; et ce ne fut qu'après avoir souffert tous ces préparatifs, que Biron, à la tête d'une grosse armée, commença les approches.

Autre chose non moins singuliere, c'est que le commandant qui défendit long-temps cette ville, fut donné aux

(1) De Thou, liv. LVI. — Davila, liv. V. — Pasquier, liv. V, lettres 12 et 13. — Mém. de Tavannes, p. 443.

Rochelois par Charles IX lui-même. C'étoit le brave la Noue (1). Pendant le massacre de la S. Barthelemi, il se trouvoit heureusement dans le Hainaut, où il avoit été envoyé pour frayer le chemin à l'amiral, et commencer la guerre des Pays-Bas. N'étant pas assez fort pour se soutenir contre le duc d'Albe, avec le peu de troupes qu'on lui avoit données d'abord, et n'ayant plus d'espérance du côté de la France, il ne savoit où se retirer. Dans cet embarras, il s'adressa au duc de Longueville, son ancien ami, gouverneur de Picardie. Celui-ci écrivit à la cour. La Noue jouissoit d'une réputation de probité égale à sa bravoure. On savoit que, soldat intrépide dans l'action, il étoit toujours pour le parti le plus modéré dans le conseil. Plein de droiture, incapable de la moindre duplicité, aimant sa patrie, désirant sincérement la paix, prenant les armes sans ambition, sans intérêt, uniquement comme par un devoir que lui prescrivoit sa conscience. Il est certain que, si tous les calvinistes lui eussent ressemblés, la tranquillité eût bientôt été rétablie en France.

Le roi le reçut à bras ouverts, le com-

(1) Amirault. — Vie de la Noue. — Mém. de Mornay, p.

bla de caresses, et lui rendit les biens de Téligny son beau-frere, qui avoient été confisqués : il lui proposa ensuite de s'employer à inspirer aux Rochelois des sentimens de soumission et de paix : la Noue s'en excusa long-temps ; mais, vaincu par les instances du roi, qui le conjuroit de lui rendre ce service, pressé du désir de sauver ses freres, il accepta enfin cette commission épineuse, à condition qu'on ne se serviroit pas de son ministere pour les tromper. La cour lui associa en second l'abbé Guadagne, florentin, chargé en secret d'éclairer sa conduite, et il partit.

Les députés de la Rochelle, qui allerent le trouver dans un village voisin pour écouter ses propositions, le traiterent avec une indifférence soupçonneuse, très-mortifiante pour un homme jaloux de l'estime de ses amis. *Nous avons été appelés*, disoient-ils, *afin de conférer avec monsieur la Noue ; mais où est-il ? Nous ne le reconnoissons point ici.* La Noue, le cœur percé de cet affront, dévora néanmoins son chagrin en silence, et demanda à entrer dans la ville. L'accueil du peuple ne fut pas plus satisfaisant : on ne voulut pas délibérer sur les paroles de paix qu'il apportoit, et, pour toute réponse, on lui dit qu'il n'avoit qu'un de ces trois partis à choisir ; se retirer en Angleterre, rester

dans la ville simple particulier, ou devenir leur général. Après en avoir conféré avec Guadagne, la Noue se détermina à prendre le commandement.

On vit donc un homme envoyé par le roi, obtenir toute la confiance des révoltés, et ce même homme, de l'aveu du roi, rester à la tête de ceux qui faisoient la guerre à leur prince. La Noue soutint ce double personnage de défenseur de la Rochelle et de ministre de la cour, avec une intégrité qui fit le sujet de l'admiration générale. Guerrier infatigable, il ne se permettoit aucun repos, et employoit toute l'habileté que lui donnoit une longue expérience, à mettre en sûreté la ville recommandée à ses soins. Vainqueur dans un assaut ou une sortie, il revenoit conjurer les citoyens d'être moins opiniâtres, et d'accepter les offres avantageuses que le roi leur faisoit. Plusieurs fois il essuya des affronts de la part des ministres de sa religion, trop prévenus contre la paix par les exemples passés, et de la part d'une populace séduite et brutale; mais jamais il ne fut exposé à aucun soupçon. Il souhaitoit mourir dans ces occasions, en voyant un peuple qui lui étoit cher courir à sa perte. Cependant il continuoit ses bons offices, espérant tout du temps et de la patience. Exemple rare d'une

probité respectée au point d'être réclamée par les deux partis, dans le moment critique de la plus grande animosité.

On ne comptoit à la Rochelle que quinze cents hommes de troupes réglées, et deux mille habitans aguerris; mais il y avoit de bonnes fortifications, des munitions de guerre et de bouche en abondance, un courage déterminé jusque dans les femmes, et des espérances assurées d'un secours d'Angleterre. Ce fut avec ces forces, sous le commandement de cinq ou six braves capitaines dont la Noue étoit chef, sous le gouvernement de son conseil municipal, présidé par Henri Marchand, maire en exercice, et Salvert, bourgeois très-autorisé, que cette ville, qui se donna pour lors le titre de république, attendit l'effort d'une armée formidable, dont le duc d'Anjou étoit général. Il avoit avec lui le duc d'Alençon son frere, les autres princes du sang, l'élite de la noblesse du royaume, sans omettre le roi de Navarre, le prince de Condé, et beaucoup de calvinistes cachés, ou leurs partisans, qu'on força de combattre contre leurs anciens amis.

Le siége commença en forme les premiers jours de février, et tant qu'il dura, les assauts et les sorties furent entremêlés de négociations et de conférences. Les

pour-parlers n'empêchoient pas, quand on en venoit aux mains, qu'on ne se battît avec le dernier acharnement. Les Rochelois se défendoient en désespérés ; cependant, malgré leur bravoure, ils auroient certainement succombé, s'il y avoit eu le moindre esprit de système dans l'armée catholique; mais tout s'y faisoit au hasard : on attaquoit aujourd'hui d'un côté, le lendemain on tournoit de l'autre : l'officier comme le soldat ne connoissoit ni ordre ni discipline. Nul secret dans les délibérations : un assaut étoit ébruité bien avant l'exécution; chacun y couroit pêle-mêle, non-seulement sans être commandé, mais contre les prieres, contre la défense expresse du général; de sorte qu'on perdoit beaucoup de monde, surtout de jeunes gens de la premiere noblesse, sans rien avancer. Le duc d'Aumale, de la maison de Guise, qui étoit chargé du détail du siége, fut tué dès le commencement, et remplacé par le duc de Nevers. Les Rochelois eurent aussi le plaisir de voir tomber sous leurs coups Cosseins, un des assassins de l'amiral, et beaucoup d'autres qui s'étoient signalés à la S. Barthelemi.

La joie de leurs succès fut empoisonnée par la retraite de la Noue. Le duc d'Anjou voyant ses efforts pour la paix inutiles,

le fit sommer de quitter la ville : il revint dans l'armée royale, où sa prudence arrêta les effets d'un complot à la vérité mal digéré, mais qui pouvoit avoir des suites (1).

On a vu que le duc d'Alençon avoit pour Coligni une affection particuliere : il ne s'en cacha point après sa mort tragique ; et ces sentimens lui attacherent beaucoup des anciens partisans de l'amiral, sur-tout parmi la jeunesse, qui, sensible à l'éclat de la bravoure, regrettoit dans Coligni le plus habile capitaine de son siecle. Un de ses plus zélés admirateurs étoit Henri de la Tour d'Auvergne, vicomte de Turenne. Il n'avoit alors que dix-sept ans, et dans un âge si tendre, il se montroit également propre aux armes et à l'intrigue. Turenne étoit des parties du duc d'Alençon, et à peu près du même âge ; l'un comme l'autre, ils étoient enflammés du désir de se signaler par quelque entreprise extraordinaire.

En effet, on ne peut guere attribuer à d'autres motifs qu'à une effervescence de jeunesse, le projet chimérique qu'ils conçurent. Semblables à des enfans mécontens, qui s'imaginent qu'en montrant du dépit, et en menaçant de quitter la maison paternelle, ils obtiendront ce qu'ils

(1) Mém. de Turenne, p. 57.—Mém. de Bouillon, p. 70.

désirent, ils crurent qu'ils n'avoient qu'à se jeter dans quelque place forte, comme Angoulême ou Saint-Jean-d'Angeli, déployer des drapeaux, emboucher la trompette, et qu'aussi-tôt tous les religionnaires viendroient se ranger autour d'eux; qu'au pis aller ils se retireroient en Angleterre, et que ce coup d'éclat feroit révolter tout le royaume. Ils avoient encore bien d'autres projets, comme de s'emparer de la flotte du roi, se joindre aux assiégés, former un corps de troupes des partisans secrets des calvinistes, dans le camp même, et avec eux tomber sur le reste de l'armée. Le roi de Navarre et le prince de Condé ne donnoient que foiblement dans ces idées, tant à cause de leur peu de solidité, que dans la crainte d'être décelés par les gens peu sûrs que le jeune prince admettoit à sa confidence. Cependant ils ne le rejetoient pas absolument, de peur d'éteindre un feu qui pourroit être plus utilement employé par la suite. Ces confédérés ne s'accordant pas entre eux, convinrent de s'en rapporter à la Noue. Il les écouta, pesa leurs raisons; et, après leur avoir fait connoître les inconvéniens et les dangers de l'entreprise, il obtint d'eux qu'ils y renonceroient.

Au milieu d'avril arriva le secours d'Angleterre, attendu par les Rochelois.

Montgommeri commandoit la flotte, qui se trouva plus foible que celle du roi : elle n'osa même tenter le combat. De tout le convoi, il n'entra dans la ville qu'un seul vaisseau chargé de poudre, dont les assiégés avoient grand besoin. Charles IX, qui venoit de signer un traité d'alliance avec Elisabeth, se plaignit amérement de cette infraction. Elle répondit qu'elle n'avoit aucune part à cet armement ; que c'étoit une troupe de bannis et de pirates, qui s'étoit mise en mer sans son aveu ; qu'elle n'y prenoit aucun intérêt, et que si on pouvoit les arrêter, elle trouvoit bon qu'on les punît sévérement. Mais ils avoient pris le large, et après quelques courses sur les côtes de Bretagne, Montgommeri fit savoir aux assiégés qu'il retournoit en Angleterre, et qu'il leur ameneroit incessamment des secours plus puissans.

Il n'en fut pas besoin : tout languissoit dans l'armée royale ; officiers et soldats ne montroient ni ardeur ni émulation, par la faute du chef. Le duc d'Anjou fit connoître dans ce siége le caractere qui lui fut si funeste dans la suite, c'est-à-dire, une négligence absolue pour tout ce qui lui déplaisoit, quoiqu'essentiel, et un empressement tenant de la passion pour ce qu'il aimoit, quoiqu'inutile. Il avoit formé

le siége de la Rochelle; son honneur étoit intéressé à terminer avantageusement une entreprise si éclatante; mais, si-tôt qu'il eut appris que les négociations entamées pour lui faire obtenir la couronne de Pologne, prenoient un tour heureux, il sembla oublier tout ce qui regardoit la France. On ne parloit plus à sa cour que des agrémens du nouveau royaume, de ses richesses, de la magnificence des grands, de la docilité du peuple. Tout ce qui n'avoit point rapport à ces objets, devenoit indifférent. Par conséquent, point de plan d'attaque régulier, point d'approvisionnement pour les troupes. La disette, suite de cette négligence, désola bientôt le soldat; et, pour comble de malheur, il se répandit dans l'armée une maladie épidémique, qui fit un affreux ravage.

Les Rochelois savoient bien se prévaloir de ces circonstances. Plus ils voyoient de mollesse dans leurs ennemis, plus ils montroient d'activité : ils avoient les yeux ouverts sur tout ce qui se passoit. Plusieurs fois des émissaires, sortis du camp sous différens prétextes, tenterent de former des factions dans la ville; mais ces intelligences clandestines furent toujours découvertes par le magistrat, et punies avec la derniere rigueur, sur le citoyen comme sur l'étranger. Dès le

commencement du siége, on avoit offert aux Rochelois liberté de conscience, et sûreté pour eux seuls. Mille fois pendant l'espace de cinq mois, les négociateurs renouvelerent les mêmes propositions; mais les assiégés s'obstinerent à ne vouloir point traiter, qu'on ne leur permît d'agir pour tout le parti. Enfin, on se détermina à leur accorder cette satisfaction, et le duc d'Anjou fit venir dans le camp des députés de Nîmes et de Montauban, qui s'aboucherent avec ceux de la Rochelle.

Cette condescendance étoit une suite des ordres réitérés du roi. Voyant ses coffres se vider, son armée périr, et toutes les forces de son royaume tenues en échec par une seule ville, il envoyoit courrier sur courrier, avec commandement de faire la paix, à quelque condition que ce fût. Les Rochelois obtinrent libre exercice de leur religion pour eux-mêmes, pour les habitans de Nîmes et ceux de Montauban, et pour les seigneurs hauts-justiciers qui n'auroient pas abjuré. On leur accorda que personne ne seroit inquiété au sujet de la religion, ou des promesses d'abjuration; que tous ceux qui avoient pris les armes pour cette cause, notamment les habitans des trois villes nommées, seroient rétablis dans

leurs biens et honneurs, et reconnus fideles sujets du roi.

On prétendit sauver la honte de ces conditions, par des clauses de convention auxquelles les Rochelois se prêterent volontiers; savoir, que des hommes choisis entre les assiégés viendroient supplier le duc d'Anjou, comme représentant le roi, de leur pardonner tout le passé; qu'ils recevroient un gouverneur; qu'enfin les trois villes auroient à la cour, pendant deux ans, quatre députés comme otages de la fidélité de leurs commettans. Ces conditions furent exprimées dans l'édit de pacification. Les Rochelois ne s'en mirent pas en peine, non plus que des bruits qui coururent alors, que le roi ne leur avoit accordé de si grands avantages, qu'en considération de son frere le duc d'Anjou, nommé roi de Pologne, dont le départ pressoit. La paix fut ratifiée le 6 juillet. Biron, nommé gouverneur, alla dans la ville la faire publier: il fut traité splendidement à dîner, et revint le soir au camp.

Ce siége coûta à la France quarante mille hommes, et des trésors infinis; de sorte que le royaume se trouva plus épuisé par cette guerre de huit mois, qu'il ne l'avoit été par toutes les autres. Les malheureux habitans de Sancerre ne

furent compris dans le traité que pour la liberté de conscience, et non pour le privilége d'avoir dans leur ville exercice public de leur religion. Ils s'étoient toujours flattés, et ils avoient promesse que les Rochelois ne traiteroient pas sans eux; mais se voyant abandonnés, ils ne perdirent point courage, et soutinrent encore deux mois, luttant moins contre les troupes qui les environnoient, que contre la faim. Excités par leurs ministres, qui, comme ceux de la Rochelle, furent la principale cause de l'opiniâtreté du peuple, ils souffrirent, avant que de se rendre, toutes les extrémités de la plus horrible famine. De la chair des plus vils animaux on en vint à leurs cuirs, aux vieux parchemins, qu'on faisoit ramollir dans l'eau; aux grains de toute espece; à la paille hachée, et des mélanges de suif, de noix, de graisse rance et corrompue; enfin, à la chair humaine. Un pere et une mere déterrerent leur fille, qui venoit de mourir, et la mangerent; action qui fait frémir, dont les habitans eurent eux-mêmes horreur, et qu'ils punirent par la mort des coupables. Enfin, se voyant sans ressource, ils se rendirent. Leur ville fut taxée à une rançon, privée de tous les honneurs municipaux, et démantelée. Charles IX fit grace au peuple.

L'intention de la cour étoit, disoit-on, que le royaume parut tranquille aux ambassadeurs de Pologne chargés de venir chercher leur nouveau roi, afin qu'ils ne remportassent dans leur pays aucune fâcheuse impression.

Montluc, évêque de Valence, principal instrument de cette élection, avoit eu bien de la peine à réussir, à cause des préjugés répandus contre le duc d'Anjou pour le massacre de la S. Barthelemi (1). Les autres prétendans, aidés des protestans d'Allemagne, ne manquerent point de faire valoir ce grief. Mais la reine mere, qui avoit à cœur le succès de cette affaire, fit tant, par argent et par promesses, qu'elle l'emporta.

On dit que le motif de l'empressement de Catherine, fut la prédiction des astrologues, qui, tirant l'horoscope de ses enfans, lui dirent qu'ils seroient tous rois. Or, ne comptant point, pour le duc d'Anjou, sur la couronne de France, portée par un jeune prince, dont l'épouse donnoit déjà des marques de fécondité, elle voulut lui en procurer une étrangere. D'autres prétendent que, voyant de la mésintelligence entre Charles IX et son

(1) De Thou, liv. LVII. — Davila, liv. V. — Castelnau.

frere, la reine saisit ce moyen glorieux d'épargner des désagrémens à son fils Henri, qu'elle aimoit par préférence.

Sans aller chercher de pareils motifs, il étoit bien naturel que Catherine, par simple amitié pour son fils, tâchât de lui procurer une couronne. Comme il n'est pas non plus étonnant que voyant Charles IX, au moment du départ de son frere, frappé d'une maladie subite, dont les premiers symptômes annonçoient une mort prochaine, elle ait imaginé toutes sortes de délais pour retenir en France celui qu'elle prévoyoit devoir bientôt en occuper le trône.

Mais il fallut partir. Charles traita splendidement les ambassadeurs : il y eut des fêtes somptueuses, dans lesquelles les deux rois parurent avec une grace et une majesté qui charma ces étrangers (1). Le roi de France n'oublia rien de ce qui pouvoit décorer la sortie de son frere, et apporta tous ses soins à applanir au plutôt les difficultés qu'occasionnoient quelques conditions non réglées en Pologne : on remarqua même de sa part un empressement qui fit soupçonner de l'impatience, sur-tout quand il eut senti les premieres atlaques de sa maladie.

(1) D'Aubigné, tome II, liv. II, p. 767.

Par une foiblesse trop commune, il sembla qu'il tardoit au monarque de voir éloigner celui que la loi de l'état lui marquoit pour successeur. Il le conduisit sur le chemin d'Allemagne, jusqu'à Vitri en Champagne, et la reine, avec la plus grande partie de la cour, alla jusqu'en Lorraine. Tout le monde remarqua ce qu'il en coûta à la mere pour se séparer de son fils : elle le serroit dans ses bras ; à peine l'avoit-elle quitté, qu'elle le reprenoit encore, et mouilloit de ses larmes le visage de son cher fils. Quelques courtisans des plus proches entendirent que, pour dernier adieu, elle lui dit : *Partez, mon fils, vous n'y serez guere.* Pronostic qui, selon l'ordinaire, fit faire bien des réflexions après l'événement.

Il y a peu d'exemples d'un sort aussi triste que celui de Charles IX (1). Depuis l'instant qu'il commença à se connoître, sa vie s'écoula dans les alarmes : elle fut attaquée par quatre conspirations, vraies, ou assez vraisemblables pour tenir son ame dans un état de perplexité plus accablant que l'attentat même. Frappé d'une maladie mortelle, se voyant périr à la

(1) Cayet, tome I, p. 125 et suiv. — D'Aubigné, tome II, liv. I, p. 662. — Brantôme, tome IX, p. 432. — Mém. de Bassompierre, tome I, p. 242.

fleur de son âge, au lieu des consolations qui ne manquent pas au plus malheureux, il n'éprouva qu'indifférence de la part de ses proches, complots dans sa propre cour, rebellions de ses peuples, peines d'esprit de toute espece.

Dieu, déployant sur lui sa vengeance sévere,
Marqua ce roi mourant du sceau de sa colere (1).

Il croyoit voir des spectres; des songes effrayans le réveilloient en sursaut; son imagination frappée lui présentoit des ruisseaux de sang, des monceaux de cadavres, et lui faisoit entendre des sons lugubres et des accens plaintifs qui perçoient les airs.

Son caractere changea après la S. Barthelemi : de *gracieux* et *bénin*, il devint sombre et farouche; les impatiences et les emportemens, auxquels il avoit toujours été sujet, augmenterent; il soupiroit tout seul, levoit les yeux au ciel, et sembloit porter dans son cœur un levain de mélancolie qui lui rendoit tout insupportable. Sans prêter un crime à la mere de Charles, on peut dire que les remords et le chagrin furent le seul poison qui abrégea ses jours; en cela digne de compassion, et plus estimable que les autres auteurs

(1) Voltaire.

du massacre, qui n'en témoignerent jamais le moindre repentir.

Tout retentissoit en France du doux nom de paix, et tout annonçoit les troubles les plus funestes (1). Désunion entre la mere et les enfans, esprit de faction répandu parmi les seigneurs, mécontentement des peuples, murmures sourds, brigandage ouvert, point de sûreté dans les chemins, nulle police dans les villes, interruption du commerce, enfin tous les désordres de l'anarchie, sous un roi rebuté de ses peines, ennuyé de vivre, et qui, ne sachant à qui se fier, remettoit souvent les affaires entre des mains intéressées à les brouiller.

Son frere, le duc d'Alençon, étoit un esprit ardent, léger, avide de gloire, mais d'une gloire mal entendue, qu'il faisoit consister dans l'éclat des entreprises, sans consulter la justice : il étoit aussi jaloux et présomptueux : il avoit vu son frere, le duc d'Anjou, commander les armées, il vouloit les commander à son tour. Le duc d'Anjou avoit été lieutenant-général du royaume, c'en étoit assez à son frere pour vouloir l'être aussi. Ces idées lui étoient suggérées par des

(1) Sully, tome I, ch. 6, p. 80. — Mém. de Marg. — Mém. de Bouillon. — D'Aubigné, tome I. — De Thou, tome X, p. 724.

gens habiles; les calvinistes d'une part, et de l'autre les Montmorencis et leurs partisans, c'est-à-dire, tous les mécontens de la S. Barthelemi, charmés de pouvoir remuer sous le nom d'un frere du roi. Ils se servoient, pour aiguillonner ce jeune prince, déjà trop porté à brouiller, du crédit qu'avoit sur lui Joseph de Boniface, sieur de la Molle, son favori, aussi imprudent que le maître, et le comte de Coconnas, un de ces Italiens industrieux qui venoient chercher fortune en France, à l'ombre de la faveur dont jouissoit leur nation sous le gouvernement de Catherine de Médicis. Il entroit dans cette société des personnes de tout état, un essaim de jeunes gens, des femmes, et jusqu'à un astrologue, *prometteur magnifique*, qui devoit changer tout l'argent en or, et fournir bien au-delà de ce qui seroit nécessaire pour la dépense des entreprises qu'on voudroit former. Cette cabale se donna le nom important de *Politiques*, ou *Mal-contens*.

Le roi de Navarre et le prince de Condé en étoient aussi. Comme le séjour forcé qu'il faisoit à la cour leur paroissoit un véritable esclavage, ils trouvoient bon tout ce qui pouvoit contribuer à les en tirer. Les conférences se tenoient tantôt chez la reine de Navarre, tantôt chez

madame de Sauve, coquette adroite, qui captivoit les cœurs sans donner le sien : mais il n'y étoit pas toujours question des intérêts du parti; les rendez-vous d'affaires en couvroient souvent d'autres, dont le but n'étoit pas même un mystere assez caché.

On rapporte que Charles IX, outré des liaisons peu décentes que Marguerite sa sœur entretenoit dans le Louvre, jusque sous ses yeux, avec la Molle, voulut en faire justice lui-même, et distribua au duc de Guise et à d'autres confidens, des cordes pour étrangler cet audacieux, quand il sortiroit une nuit de l'appartement de cette jeune reine (1); mais, ou averti, ou par hasard, il y resta jusqu'au jour, et ce retard le sauva. Coconnas, de son côté, étoit aimé de la duchesse de Nemours, mere du duc de Guise. Le duc d'Alençon et le roi de Navarre se disputoient la conquête de madame de Sauve ; mais cette concurrence n'altéroit pas leur amitié.

Quand par hasard elle causoit entre eux quelque froideur, Marguerite, épouse et sœur complaisante, les raccommodoit. Aussi peu fixée dans ses systêmes que son frere le duc d'Alençon, aujourd'hui

(1) Journal de Henri III, tome I, p. 63.

elle gardoit un secret inviolable; le lendemain, épouvantée, elle alloit confier à sa mere que son mari, son cousin le prince de Condé, et son frere le duc d'Alençon, devoient quitter la cour, se livrer aux calvinistes, et recommencer la guerre. Sur ces indications, on les gardoit à vue, et leurs mesures se trouvoient rompues; mais ensuite, lorsque la reine mere comptoit le plus sur les avertissemens de sa fille, celle-ci ne disoit plus mot, et laissoit fortifier ces complots, qui ne se découvroient souvent que par l'éclat d'une exécution mal concertée.

Telle fut la fameuse entreprise des *Jours-gras*, qui rappelle celle que la Noue empêcha par sa prudence sous les murs de la Rochelle (1); il se prêta à celle-ci, ainsi que d'autres graves personnages; mais ils eurent soin de se tenir éloignés, et ils en laisserent courir les risques à ceux qui n'en prévoyoient pas assez les suites. Il ne s'agissoit pas d'un exploit bien difficile, mais seulement de tirer les princes de la cour, qui étoit à Saint-Germain, et de les conduire dans quelqu'une des provinces où les religionnaires avoient déjà des places fortes et des corps de troupes tout formés. Pour cela il ne falloit

(1) Vie de Mornay, p. 26.

qu'une escorte, et sur-tout s'entendre, afin que l'évasion des princes, cadrant avec l'arrivée de leurs conducteurs, ils pussent, en cas de poursuite, en imposer à ceux que le roi détacheroit après eux. C'étoit encore une sage précaution de s'emparer de quelques villes voisines, pour servir de rempart contre un premier coup de main, reprendre haleine, et continuer ensuite sa route avec moins de gêne et de précipitation.

Tout avoit été ainsi réglé, et rien ne s'exécuta (1). Soit crainte qu'en différant trop, le projet ne s'éventât, ou que les princes, livrés à de trop longues réflexions, ne changeassent d'avis, l'escorte parut le mardi-gras, sans qu'on s'y attendît, quinze jours avant le temps convenu. La vue de ces hommes armés jeta l'alarme dans la cour. Comme ils se présentoient tantôt d'un côté de Saint-Germain, tantôt de l'autre, pour attirer à eux ceux qu'ils attendoient, on s'imagina en être investi, et la frayeur les multiplioit.

Au lieu de profiter de ce moment de confusion pour se dérober, le duc d'Alençon perdit du temps à consulter. La reine, très-étonnée, se servit des premiers qui s'offrirent d'aller à la décou-

(1) Brantôme.

verte: Turenne marqua le plus d'ardeur; il étoit lui-même du complot, et sous prétexte de remplir les vues de la reine, il portoit à l'escorte les paroles du duc d'Alençon (1). La derniere résolution du prince fut qu'il ne se livreroit pas qu'il n'eût la ville de Mantes pour le recevoir. En vain Duplessis-Mornay représenta que la prise de cette place, presque impossible sans le duc d'Alençon, deviendroit la plus facile si-tôt qu'il se présenteroit lui-même à la tête des troupes, le prince ne voulut point se désister.

Mornay, et Buhi son frere, allerent donc à Mantes, et s'emparerent chacun d'une porte, en attendant Guitri, chef de l'escorte, qui devoit les aider à se rendre maîtres de toute la ville; mais, par un de ces contre-temps que toute la prudence humaine ne peut empêcher, il arriva trop tard et trop foible. Mornay se tira adroitement d'un pas si difficile: il sortit contre Guitri, faisant mine de vouloir le combattre, et se retira avec lui. Son stratagême fut si bien conduit, qu'il reçut du roi des lettres de remercîment, comme s'il avoit sauvé la ville; mais il ne s'y fia pas, et il se mit au loin en sûreté, avant que la meche fût éventée.

(1) Mém. de Bouillon, p. 101.

Tous ne furent pas si prudens. Pendant les délais du duc d'Alençon, la Molle, qui voyoit que l'affaire prenoit un mauvais tour, voulut se faire un mérite auprès de la reine, et alla lui déclarer toute l'intrigue (1). Quoiqu'il assurât qu'il ne s'agissoit d'autre chose que de tirer les princes de la cour, et que le roi n'avoit rien à craindre, Catherine ne crut pas devoir s'en fier à sa parole. Les ordres furent donnés pour se retirer sur-le-champ à Paris. D'Aubigné nous fait une peinture assez plaisante du désordre qui accompagna ce départ précipité. « Les » cardinaux de Bourbon, de Lorraine et » de Guise, Birague chancelier, Mor» villiers et Bellievre, étoient tous mon» tés sur coursiers d'Italie, empoignant » des deux mains l'arçon, et en aussi » grande peur de leurs chevaux que des » ennemis ». Mais si la terreur panique des prélats et gens de robe offroit un spectacle amusant, la situation de Charles IX inspiroit de la compassion. On le fit porter à deux heures après minuit dans une litiere. Contraint de fuir malade, et à pareille heure, il disoit en gémissant: *Du moins, s'ils avoient attendu ma mort!*

(1) D'Aubigné, tome II, liv. II. — Brantôme, tome IX.

La reine s'apperçut bien qu'elle avoit été jouée : quand elle se vit en sûreté, elle résolut de ne s'en pas tenir aux foibles indications fournies par la Molle, mais d'approfondir le mystere. Pour y réussir, on arrêta la Molle lui-même, et Coconnas son ami. On donna des gardes au roi de Navarre et au duc d'Alençon; pour le prince de Condé, il s'étoit sauvé avec Thoré, Montmorenci et Turenne, dans son gouvernement de Picardie, d'où il passa en Allemagne. On mit aussi en prison Grandri, l'alchimiste; et sur quelques lumieres qui survinrent pendant le procès, on envoya à la bastille les maréchaux de Cossé et de Montmorenci.

L'instruction ne fut pas difficile. Le duc d'Alençon, pressé par sa mere, avoua tout ce qu'on voulut, avec la timidité d'un enfant, sans même demander préalablement, ni après, aucune grace pour ceux qui avoient agi sous son nom, et dans le dessein de l'obliger (2). Le roi de Navarre, qui connoissoit son caractere, ne s'y trompa pas : le voyant renfermé avec Catherine, il dit au duc de Bouillon : *Notre homme dit tout.* Pour Henri, il se défendit comme d'un déshon-

(1) Le Laboureur, tome II, liv. VI. — Mém. de Bouillon, p. 102.

neur, des aveux humilians qu'on vouloit tirer de lui. Au lieu de répondre, il se rejeta fièrement sur les mauvais procédés qu'on avoit à son égard, et se plaignit sur-tout de l'espece de captivité dans laquelle on le retenoit, ajoutant que quand il auroit cherché à s'en tirer, on n'avoit pas à s'en plaindre, et qu'il étoit disposé à quitter la cour toutes les fois qu'il en trouveroit l'occasion. Cette fermeté lui fit honneur, mais ne sauva pas ceux qu'on vouloit sacrifier pour l'exemple.

Il falloit trouver un crime, et le dessein seul de tirer les princes de la cour, n'étoit pas un délit suffisant aux yeux du public, porté à plaindre plus qu'à condamner les écarts de la jeunesse (1) On chercha dans le complot les indices d'un attentat direct contre la personne du roi, mais inutilement. « Pauvre la Molle ! » *s'écrioit ce gentilhomme dans les* » *douleurs de la torture*, n'y a-t-il pas » moyen d'avoir grace? Le duc, mon » maître, m'ayant obligé cent mille fois, » me commanda sur sa vie que je ne » disse rien de ce qu'il vouloit faire. Je » lui dis : oui, monsieur, si vous ne

(1) Mém. de Sulli, chap. VI, p. 80. — Mém. de Nevers, tome I, p. 69.

» faites rien contre le roi » (1). C'est à quoi s'en tinrent toujours les conjurés. Il y a grande apparence que le but secret de l'intrigue étoit d'empêcher le retour du roi de Pologne, et de mettre le duc d'Alençon sur le trône après la mort de Charles IX. Sans doute on ne voulut point trop dévoiler ce mystere aux yeux du roi mourant, déja assez accablé, sans qu'on eût encore la cruauté de lui montrer le tombeau prêt à l'engloutir.

La Molle et Coconnas furent condamnés à avoir la tête tranchée ; d'autres moins considérables subirent divers genres de punitions. En allant au supplice, Coconnas sembloit vouloir donner à la postérité la seule instruction solide qu'on peut tirer de cette histoire : *Messieurs*, disoit-il aux courtisans témoins de sa catastrophe, *vous voyez que les petits sont pris, et les grands demeurent, qui ont fait la faute.*

Si les calvinistes et les politiques, soutenus des autres mécontens, eurent dessein de fermer le chemin du trône de France au roi de Pologne, ils durent admirer les secrets ressorts de la providence, qui tourna, en faveur de celui qu'ils vouloient écarter, les mesures prises

(1) Le Labour. tome II, liv. VI.

pour son exclusion. Sans cette conjuration si mal concertée, le duc d'Alençon et ses partisans se seroient trouvés à la mort de Charles IX, libres et en état de cabaler; au lieu que cette entreprise fournit à la reine mere une raison plausible de faire garder à vue le roi de Navarre et le duc d'Alençon, et de les mettre dans l'impossibilité de remuer; elle y trouva aussi un prétexte de retenir à la Bastille les maréchaux de Montmorenci et de Cossé, comme des cautions contre les projets que pouvoient former tant au dedans qu'au dehors du royaume, les calvinistes et les mécontens, sous la conduite du prince de Condé et de Damville, gouverneur de Languedoc.

Le succès de cette affaire, favorable à la bonne cause que la reine soutenoit, a fait imaginer que ce fut Catherine qui présenta à ceux dont elle se défioit, le piége d'un complot qu'elle dirigeoit en secret, afin de les prendre dans les filets qu'elle leur tendoit; mais c'est lui supposer trop de raffinement. Elle eut seulement l'habileté de tourner les circonstances à son avantage; mérite rare, même entre les plus grands politiques.

Quelques auteurs, de Thou lui-même, lui prêtent encore une autre adresse,

c'est d'avoir exagéré le danger, et rempli de terreur l'ame de son fils, pour se faire rendre l'autorité qu'elle étoit prête à perdre, par les défiances qu'on inspiroit au jeune roi. Le fait est qu'il la laissa maîtresse de gouverner à sa volonté.

Dépositaire de la souveraine puissance, Catherine dirigea selon ses vues, les opérations des troupes que Charles avoit toujours tenues sur pied, et même augmentées depuis la paix. Elle envoya en Normandie, sous le commandement du maréchal de Matignon, un corps d'armée, contre Montgommeri qui fut pris. Deux autres, commandés par les princes de Montpensier, inviolablement attachés à la reine mere, avec des succès moins apparens, remplirent également leur objet. L'un tint en échec dans le Languedoc, Damville, chef des mécontens; l'autre resserra dans la Saintonge, les calvinistes, qui, sous la conduite de la Noue, menaçoient toutes les provinces voisines. Ainsi Catherine, comme un pilote habile, préparoit, pendant le calme, les manœuvres nécessaires pour sauver le vaisseau de la tempête qu'elle prévoyoit devoir s'élever à la mort de Charles IX.

Ce jeune prince, luttant contre la violence de la maladie, voyoit insensi-

blement éteindre une vie passée dans l'amertume. Il ne fut pas tranquille, même dans ses derniers momens ; combattu par des idées contraires sur la maniere dont il pourvoiroit au gouvernement de son royaume, en l'absence de successeur légitime. On ne peut douter qu'il n'y ait eu de la part de ceux qui l'approchoient, beaucoup d'insinuations différentes, pour l'engager à partager le souverain pouvoir ; cependant la reine mere l'obtint tout entier. Les lettres de régente lui furent expédiées le 30 mai, et ce même jour mourut Charles IX, n'ayant pas encore atteint sa vingt-cinquième année.

Cet âge avertit qu'il ne faut pas le juger à la rigueur. On doit excuser son extrême vivacité, et son penchant excessif pour les exercices violens, tels que les travaux en fer auxquels il se livroit jusqu'à altérer son tempéramment, en forgeant lui-même des casques et des cuirasses (1). Il aimoit aussi trop la chasse; nous avons de ce roi un traité sur cette matiere, estimé des connoisseurs (2).

(1) Matthieu, liv. VI, p. 677. — D'Aubigné, tome II, liv. II, p. 698. — Mém. de Bouillon, liv. VI. — Brantôme, tome IX.

(2) *C'est un petit volume in-8.°, imprimé en 1625. Il est devenu très-rare.*

Charles fut très-mal élevé. Dès son enfance on lui laissa contracter l'habitude de jurer, que son exemple rendit commun entre les jeunes gens de sa cour (1). On ne veilla pas non plus sur ses mœurs, et ses désordres furent publics. Il eut deux enfans de Marie Touchet, fille d'un juge d'Orléans; mais la tendresse et l'estime que lui inspirerent les graces et les vertus d'Elisabeth d'Autriche son épouse, mirent un frein à ces délires d'une jeunesse pétulente. Il n'eut d'elle qu'une fille qui lui survécut peu. Charles, en mourant, se félicitoit de ne point avoir de fils, pour ne point laisser sur le trône un enfant exposé aux mêmes chagrins que lui: pensée qui fait voir combien la couronne fut pesante à ce jeune monarque, prince malheureux, qui n'eut souvent le choix qu'entre les démarches hasardeuses! Les trahisons qu'il éprouva, changerent

(1) Ce mauvais usage continua sous Henri III, Henri IV, et une partie du regne de Louis XIII. Du temps de Charles IX et Henri III, on composoit des *légendes de juremens* plus abominables encore que ceux des Espagnols rapportés par Brantôme, à la fin des *Rodomontades*. Jules Serclier, chanoine régulier de S. Ruf, observe que de son temps (sous Louis XIII), cette mode étoit à l'excès: « *On ne connoît quasi plus*, » dit-il, *les chrétiens aujourd'hui qu'aux clochers et* » *aux blasphêmes, où l'on déchire J. C. de la tête aux* » *pieds* ». *Vid.* le grand Tombeau du Monde, *in*-8.°; *Paris*, 1628, *p.* 207.

son caractere, porté à la franchise et à la gaieté. Il aimoit la poésie et la musique, et aimoit aussi ceux qui y excelloient. Il avoit une maniere de s'exprimer noble et énergique, un esprit vif, une conception aisée, et un jugement sûr. Il en fit preuve dans sa façon de penser sur le roi de Pologne son frere. On crut d'abord que c'étoit par jalousie qu'il ne l'estimoit pas; mais on eut tout lieu de remarquer ensuite qu'il l'avoit bien connu. Enfin, quiconque étudiera Charles IX, en faisant attention à son âge, lui trouvera plus de bonnes qualités que de mauvaises, et demeurera persuadé que l'expérience et le courage secondant ses bonnes intentions, il auroit préservé la France des maux qu'elle éprouva sous Henri III, son successeur.

Il est bon de jeter un coup-d'œil général sur ce regne agité par tant de troubles, afin qu'en voyant la disposition des esprits et le concours des circonstances, on se représente mieux l'origine et le progrès des factions qui ébranlerent le trône, et qui furent prêtes à y placer un étranger devenu l'idole des peuples (1).

(1) De Thou, liv. LVIII. — Davila, liv. VI.

Ces grandes révolutions dans les corps politiques, n'arrivent pas sans des symptômes avant-coureurs de la derniere crise.

Ceux qu'on remarque principalement sous Henri III, sont, de la part du roi, une conduite bizarre qui lui ôta la confiance de la nation, et qui fit passer de la critique de sa conduite particuliere, au mépris de sa personne: de la part des peuples, un esprit de fanatisme et d'enthousiasme, beaucoup plus général depuis que les cruautés de la S. Barthelemi eurent persuadé que c'étoit au poignard à décider la querelle: de la part de la cour enfin, un goût d'intrigue universel; les grands comme les princes du sang, les Guises et les Montmorencis prirent l'habitude de séparer leur cause de celle de la patrie, et de se faire des créatures uniquement attachées à eux. Les gentilshommes de sa cour se piquoient d'un dévouement entier à ceux qu'ils appeloient *leurs maîtres*. Il y avoit à cet égard entre les protégés et même entre les protecteurs, une rivalité qui dégénéroit souvent en querelles personnelles. On se bravoit, on se faisoit des défis; les femmes s'en mêloient; et des intrigues d'amour, des tracasseries domestiques devenoient des affaires d'état.

Les mémoires qui nous restent de ce temps, écrits par les personnes mêmes de la cour, attestent ces faits, et beaucoup de particularités qu'il est utile de connoître, parce qu'elles sont liées aux grands événemens, qu'elles les ont même souvent causés. Le Louvre étoit comme une école ouverte à la jeune noblesse du royaume. Elle passoit les journées entières dans les salles basses, occupée à tirer des armes (1). C'étoit un honneur singulier de savoir mieux que les autres, courir, franchir les fossés, donner *prestement* un coup de pistolet et de poignard. On ne parloit que de galanterie ou de meurtre, de carnage et d'incendie; on inventoit, on se racontoit des faits d'armes extraordinaires. Ces récits échauffoient les imaginations, et il en résultoit des appels fréquens, des projets outrés, des entreprises folles et téméraires.

Les idées extrêmes sur les choses même ordinaires, ne manquoient pas d'être du goût de cette jeunesse emportée. Ils se lioient par des sermens de ne se jamais abandonner, de suivre toujours le même parti, d'avoir biens et maux communs. L'accident de l'un étoit un malheur sen-

(1) Vie de d'Aubigné.—Mém. de Marguerite.—Brantôme. — Mém. de Bouillon. — Mém. de Montluc. — Journal de Henri III. — Lettre de Busbec.

sible pour l'autre : l'absence d'un ami occasionnoit un deuil. On en vit pour cette seule raison, prendre des habits lugubres, laisser croître leur barbe outre mesure, se refuser à tous les plaisirs, vivre en hommes plongés dans la mélancolie la plus profonde, et la cour applaudissoit à ces manies puériles.

Il leur restoit pourtant de cette éducation un courage intrépide, et des liaisons sûres, non-seulement avec leurs égaux, mais encore avec les principaux seigneurs. Tous, à commencer par le roi, réputoient à honneur de s'attacher un plus grand nombre de ces *braves*, par des louanges, par des caresses, souvent par des bienfaits, tels que des mariages avantageux.

On remarquoit encore des traces de l'ancienne galanterie, mais dégénérée dans les deux sexes. Les femmes, au lieu de ces sentimens qui inspiroient autrefois l'héroïsme, tiroient vanité des preuves de dévouement outrées, que la frénésie de la passion inspiroit à leurs amans. Il étoit beau, au premier signal de sa maîtresse, de se précipiter dans une riviere, sans savoir nager; d'affronter des bêtes féroces, de faire ruisseler son sang avec la pointe du poignard, pour marquer de la disposition où on étoit

d'aimer sa dame jusqu'à la mort. Selon l'esprit du temps, Henri III, écrivant de Pologne à une princesse qu'il aimoit, *tiroit du sang de son doigt, et s'ouvroit, rouvroit et fermoit la piqûre, à mesure qu'il falloit remplir la plume* (1). Les hommes, en récompense du sacrifice de leur raison au caprice des femmes, demandoient plus que la bienséance ne permettoit, et n'obtenoient que trop dans une cour aussi licencieuse. De là les jalousies, l'espionnage, les confidences, les rapports, les inimitiés, les éclats qui déshonoroient le monarque et sa famille à la face du royaume.

Mais, ou les grands se soucioient peu alors de l'estime publique, ou ils n'avoient pas les mêmes idées que nous du respect qu'ils se doivent à eux-mêmes. Rien de si commun que les courses tumultueuses du roi avec toute sa cour, tantôt dans les foires qu'il parcouroit, dansant, chantant, insultant marchands et curieux, exposé lui-même aux huées d'une populace insolente; tantôt chez les bourgeois à l'occasion d'une noce, d'un baptême, ou de quelques autres réjouissances. Il s'y commettoit des désordres qui devenoient la matiere des plaisanteries du

(1) Matthieu, liv. VII, p. 386.

our. A ces débauches publiques succé-
loient des actes de religion éclatans, tels
que des messes solennelles, des proces-
ions augustes et pompeuses; mais, par
n mélange profane, ceux qui venoient
l'assister à ces dévotions avec tout l'exté-
ieur du recueillement, se transportoient
le là chez l'astrologue et le devin, espèce
le gens mis à la mode par la crédulité de
Catherine de Médicis. Hommes et femmes
'y donnoient des rendez-vous clandes-
ins. On y composoit des philtres pour se
aire aimer, des charmes pour se venger.
)n doit mettre au nombre de ces préten-
lus sortiléges, de petites statues de cire
rouvées chez l'infortuné la Molle, lors-
u'il fut arrêté. L'une étoit à moitié fon-
ue, l'autre avoit une épingle dans le
œur. On lui demanda dans la torture si
lles ne représentoient pas le roi, et si,
ar ces manœuvres obscures de l'art ma-
ique, il n'avoit pas eu dessein d'altérer
a santé du jeune monarque, supposant
u'elle s'affoibliroit à mesure que la cire
ondroit et que l'épingle entreroit dans
e cœur. La Molle avoua ces procédés su-
erstitieux, communs alors à presque
oute la cour, preuves d'une ignorance
rossière; mais il soutint qu'il ne les avoit
mployés que pour se faire aimer par une
emoiselle provençale dont il étoit épris.

Le plus fameux de ces astrologues étoit un nommé Cosme Ruggiéri, florentin ; il passoit aussi pour habile empoisonneur. La reine mere et plusieurs seigneurs le protégeoient ouvertement; d'où vinrent sans doute des soupçons si multipliés, qu'à peine une personne de marque mouroit-elle, sans qu'on publiât qu'elle avoit été empoisonnée. Pour les ennemis d'un moindre rang, on s'en défaisoit par l'assassinat: nul temps, nul lieu n'étoit respecté. Le duc de Guise poursuivit l'épée à la main, jusque dans l'antichambre du roi, un gentilhomme dont il prétendoit avoir lieu de se plaindre. Villequier, favori de Henri III, poignarda dans le Louvre, par jalousie, sa femme, grosse de deux enfans. Poussée par une pareille rage, la dame de Château-neuf, femme décriée par ses intrigues avant son mariage, tua *virilement*, dit Brantôme, celui qui avoit eu la complaisance de l'épouser.

Mais rien n'égale en ce genre la cruauté d'un corse, soldat de fortune, nommé San-Pietro, attaché au service de France (1). Son crime, quoique commis en 1567, sept ans avant le regne de Henri III, n'est

(1) De Thou, liv. XXIX. — D'Aubigné, tome I, liv. IV. — Brantôme, tome VII.

pas assez éloigné pour ne point servir au tableau des mœurs de notre époque. Pierre, né à la Bastille, capitale de Corse, avoit sucé avec le lait une haine héréditaire contre les Génois, qu'on lui peignit de bonne heure comme les oppresseurs de sa patrie. Dès l'enfance, il porta les armes contre eux, et devint, par sa bravoure et sa science militaire, un homme redoutable à la république: ses exploits le rendirent célebre, et lui gagnerent le cœur de Vannina Ornano, fille du vice-roi de Corse, très-belle et très-riche héritiere, qui l'épousa, quoiqu'il fût d'une famille obscure.

Pierre pouvoit vivre tranquille, à l'abri de ce mariage avantageux, s'il ne s'étoit persuadé que jamais les Génois ne lui pardonneroient leurs défaites. Plein de ces idées et de nouveaux projets, il se retira en France avec sa femme et ses enfans: il y servit heureusement la cour pendant nos guerres civiles; mais, toujours tourmenté par le désir d'affranchir sa patrie, il ne cessoit de susciter des affaires aux Génois; il alla même jusqu'a Constantinople, solliciter le grand seigneur d'envoyer une flotte contre eux.

Pendant ce voyage, la république, attentive aux démarches de Pierre, détacha auprès de sa femme restée à Marseille,

des agens secrets, qui l'exhorterent à revenir dans sa patrie, sous la promesse qu'on lui rendroit ses biens, et dans l'espérance que cette confiance lui feroit obtenir la grace de son mari. La crédule Vannina se laissa persuader ; elle envoie devant elle ses meubles et ses bijoux, et part pour Gênes avec ses enfans. Un ami de San-Pietro, averti à temps, arme un vaisseau, poursuit la fugitive, et l'atteint : il la ramene en France, et la remet entre les mains du parlement d'Aix, qui lui donne des gardes.

Pierre apprend cette aventure en arrivant de Constantinople. Un de ses domestiques, qui avoit eu quelque connoissance du complot, et qui n'avoit osé s'y opposer, est poignardé de sa main. Il se rend à Aix, et redemande sa femme : le parlement, appréhendant tout de ce furieux, ne vouloit pas la remettre entre ses mains ; mais, quoique certaine de quelque funeste événement, Vannina, supérieure à la crainte, fait elle-même instance pour être réunie à son mari : on ne peut la refuser, et ils partent ensemble pour Marseille.

Arrivé à sa maison, Pierre la trouve vide ; cette vue lui rend toute sa fureur. Sans s'écarter du respect qu'il conservoit

toujours pour sa femme, comme infiniment supérieure à lui par sa naissance, il lui reproche sa faute, et lui déclare qu'elle ne peut s'expier que par la mort. Il ordonne en même temps à deux esclaves d'exécuter cette terrible sentence. *Je ne fuis pas le châtiment,* répond la tendre Vannina ; *mais, puisqu'il faut mourir, je vous demande pour derniere grace que ce ne soit pas par la main de ces hommes méprisables, mais par celle du plus courageux des hommes, que sa valeur m'a fait prendre pour mari.* Le barbare fait retirer les bourreaux, se jette aux pieds de son épouse, lui demande pardon en termes humbles et soumis, et fait venir devant elle ses enfans, qu'elle embrasse : il pleure avec l'infortunée sur les tristes gages de leur tendresse, passe à son cou le fatal cordon, et l'étrangle de ses propres mains. San-Pietro part aussitôt pour la cour ; la nouvelle de son crime l'avoit précédé : on le fait avertir de ne point paroître ; il avance néanmoins, et se présente au roi : son audace étonne ; on l'écoute : il parle de ses services, en réclame le prix, et découvrant sa poitrine cicatrisée par les blessures : *Qu'importe au roi*, dit-il, *qu'importe à la France la bonne ou mauvaise intelligence de Pierre*

avec sa femme (1)? Tout le monde frémit d'une atrocité soutenue avec autant de hardiesse; mais on lui accorda sa grace.

Quelque apparence d'héroïsme, mêlée à un forfait, le rendoit aisément excusable dans une cour où le prince lui-même, donnoit l'exemple de la violence. Antoine Duprat, seigneur de Nantouillet, ayant refusé avec dédain d'épouser une femme décriée, mais puissamment protégée, le roi de France, le roi de Pologne, le roi de Navarre, le bâtard d'Angoulême, le duc de Guise, et plusieurs jeunes seigneurs, fondirent dans sa maison pendant la nuit comme des brigands, briserent ses meubles, rompirent sa vaisselle, enfoncerent ses coffres, et ne se retirerent qu'après lui avoir fait mille insultes, plus déshonorantes pour eux que pour lui. Peu s'en fallut que ce divertissement ne devînt funeste. Un des freres de Nantouillet avoit caché dans une chambre reculée, quatre assassins gagés pour un

(1) D'Aubigné raconte qu'Alfonse d'Ornano, fils de ce San-Pietro, exécutoit avec la même froideur les sentences de mort qu'il portoit contre les soldats. Un de ses neveux ayant manqué à quelque partie du commandement, vint se présenter à sa table. Alfonse se jette sur lui, le poignarde, demande à laver ses mains, et se remet tranquillement à table.

meurtre qu'ils exécuterent ensuite. Au fracas qui se faisoit dans la maison, les scélérats croyant qu'ils étoient cherchés et poursuivis, furent cent fois tentés de sortir de leur retraite le pistolet à la main, et de faire main-basse sur tout ce qui se présenteroit. Il est certain que, dans une attaque aussi brusque, il pouvoit arriver que les rois eux-mêmes fussent blessés ou tués, avant qu'on eût le temps d'arrêter ces désespérés : heureusement les assassins se retinrent; ils allerent ensuite commettre leur crime, qui fut su, et ne fut pas puni : nouvelle preuve des désordres affreux qui régnoient dans tous les états.

On étoit cruel et impitoyable de sang froid; et par une habitude qui ôtoit toute honte à cet égard, Charles IX et Henri III interrogeoient eux-mêmes les criminels, présidoient, pour ainsi dire, aux tortures, et assistoient aux exécutions; les femmes n'en détournoient pas les yeux : on remarque un caractere de férocité jusque dans les témoignages les moins équivoques de leur tendresse. La reine Marguerite et la jeune duchesse de Nevers se firent apporter les têtes de la Molle et de Coconnas leurs amans, se donnerent le triste plaisir de les toucher, de verser des larmes sur ces restes chéris, et de les embaumer de leurs mains. D'Aubigné

rapporte que, voyageant un jour avec la Tremouille, il s'apperçut que celui-ci changeoit de couleur à la vue de quelques cadavres attachés à des gibets; il l'arrêta, le prit par la main et lui dit: *Contemplez de bonne grace ces objets tragiques; en faisant ce que nous faisons, il est bon de s'apprivoiser avec la mort.*

Cette intrépidité, quand elle se tourne contre les autres peuples, dans des guerres étrangeres, est capable de subjuguer l'univers; mais quand, excitée par un motif aussi puissant que le zele de la religion, secondée par le désir de dominer, elle s'exerce contre sa propre nation, elle peut faire un chaos du royaume le plus florissant. C'est ce qui arriva sous Charles IX, et encore plus sous Henri III son successeur.

Le prince allant en Pologne, laissa la France pleine de factions. Les calvinistes virent avec plaisir partir le vainqueur de Jarnac et de Montcontour. Les Montmorencis et les autres catholiques mécontens, regarderent comme un avantage l'éloignement d'un prince trop dévoué à la reine sa mere, qu'ils croyoient leur ennemie. Si Guise et ses partisans donnerent quelques regrets à son départ, c'est qu'ils le pénétroient déjà, et sentoient son foible, qui pouvoit leur être utile.

Henri prit son chemin pour son nouveau royaume par l'Allemagne : dans les états protestans, il rencontra un grand nombre de François réfugiés, victimes échappées à la S. Barthelemi (1). Le jeune monarque en fut comme investi chez le comte Palatin ; les uns l'envisageoient d'un air sombre, d'autres attachoient sur lui des regards sinistres, et murmuroient assez haut pour être entendus, contre l'auteur de leur infortune. Après une réception froide, le comte le mena dans une galerie de peintures, où le premier tableau qui frappa sa vue, fut le portrait de l'amiral. *Vous connoissez bien cet homme,* lui dit son hôte ; *vous avez fait mourir en lui le plus grand capitaine de la Chrétienté, et vous ne le deviez pas, car il vous a fait et au roi de très-grands services.* Henri voulut s'excuser sur la prétendue conjuration de l'amiral. *Monsieur,* reprit froidement le comte, *vous en savez toute l'histoire.* Le roi de Pologne eut encore plus d'un chagrin à dévorer dans sa route.

Il en fut dédommagé par les fêtes qui l'attendoient dans son royaume. Henri, peut-être le plus propre des hommes à la représentation, y parut de manière à

(1) Brantôme, tom. VIII, p. 216.

satisfaire ses nouveaux sujets (1); mais, ces premiers momens de pompe et de magnificence passés, il se tint presque toujours renfermé dans son palais, avec les favoris qu'il avoit amenés, la plupart, comme lui, peu éloigés de leur vingtieme année. Ils s'y occupoient à parler de la France, à y écrire, à entretenir les intrigues d'amour qu'ils y avoient formées, quelquefois à des jeux bruyans, à des plaisirs tumultueux et emportés, qui ne s'accommodoient guere avec la gravité des sénateurs polonois.

La nouvelle de la mort de son frere lui fut portée en quatorze jours. Pour premier soin, il confirma la régence à sa mere, et lui envoya les pouvoirs: on délibéra ensuite dans ce conseil de jeunes gens, si le roi mettroit ordre aux affaires de Pologne, ce qui entraîneroit nécessairement du retard, ou s'il partiroit sur-le-champ pour la France. Comme le plus grand nombre auroit voulu être déjà de retour, ce dernier parti prévalut. Henri, pendant une nuit obscure, se déroba de son palais comme un fugitif, se rendit en moins de deux jours sur les frontieres de l'Empire, et de-là à Vienne, laissant exposés à la premiere fureur des Polonois,

(1) Matthieu, liv. VII, p. 386.

Pibrac son chancelier, et ceux qui ne furent pas assez diligens pour le suivre.

Ce départ si précipité pouvoit s'excuser sur la nécessité de calmer la France, en lui montrant son roi; mais il fut difficile de ne le point blâmer, quand on vit que, loin de hâter sa marche, le monarque s'arrêtoit avec complaisance dans tous les endroits qui lui présentoient des plaisirs. Venise se distingua entre les autres états; la république lui fit les plus grands honneurs : il trouva les mêmes motifs de retardement dans toutes les villes d'Italie par lesquelles il passa, et n'arriva dans son royaume qu'en septembre, après avoir séjourné quelque temps à la cour de Turin, où se tinrent les conseils qui décidèrent du sort de la France.

Ce royaume étoit dans un de ces momens critiques, où le choix d'un mauvais parti pouvoit le réduire à une extrémité dont toute la prudence humaine ne seroit pas capable de le tirer ensuite. L'orage se formoit en dedans et au dehors. Le prince de Condé, montrant déjà une intelligence au-dessus de son âge, retiré chez les princes d'Allemagne, ménageoit leur bienveillance pour les calvinistes de France, avec lesquels il entretenoit un étroit commerce. Ceux-ci avoient les armes à la main dans presque toutes les provinces;

ils étoient soutenus par les *Politiques*, dont la faction prit le nom de *Tiers-parti*.

Elle se forma de catholiques mécontens, qui alléguoient pour griefs la prison des maréchaux de Montmorenci et de Cossé, la captivité du roi de Navarre et du duc d'Alençon, et les mesures qu'ils prétendoient avoir été prises par la régente, pour détruire les grandes maisons, dont la puissance lui étoit suspecte. A l'ombre de ces plaintes, ils se croyoient autorisés à se fortifier dans leurs gouvernemens, et à se cantonner dans les villes où ils commandoient. On ne voyoit que surprises de places, composition, traités particuliers, quelques intervalles de paix dans les provinces habituellement consumées par le feu de la guerre, et les horreurs de la guerre tout-à-coup transportées dans les cantons qui comptoient le plus sur les douceurs de la paix.

La régente n'avoit pour but que de tenir les affaires en équilibre jusqu'à l'arrivée du roi, elle y réussit, par un mélange de fermeté et de condescendance: d'une main elle présentoit la guerre, augmentant les troupes, et ordonnant aux généraux d'agir; de l'autre elle signoit des treves. Si-tôt qu'on vouloit traiter, on la trouvoit prête; elle prévenoit même, mais sans marquer ni crainte ni empressement.

Dès les premiers jours de sa régence, Catherine fit un acte de vigueur qui mortifia les réformés et les grands du royaume. Montgommeri, le meurtrier involontaire de Henri II, un des chefs les plus accrédités dans le parti calviniste, avoit jusqu'alors fait heureusement la guerre dans plusieurs provinces du royaume. C'est à ses victoires dans le Béarn, que les confédérés durent le rétablissement de leurs affaires après la bataille de Montcontour. Ce fut lui qui détermina la reine Elisabeth à donner des troupes aux Rochelois, et il commandoit la flotte qui en tenta le secours; mais, repoussé de ce côté, il vint échouer en Normandie, où son bonheur l'abandonna. Le maréchal de Matignon l'investit dans Domfront, et le força de se rendre. Montgommeri fut amené à Paris, où le parlement lui fit son procès. Il avoua que lui, qui avoit affronté sans se troubler, des armées entieres et des remparts en feu, n'avoit pu se défendre d'un frémissement d'horreur à l'aspect de ses juges.

Ils le condamnerent comme rebelle et complice de la conspiration de l'amiral. Montgommeri étoit plus coupable qu'un autre. Ayant eu le malheur de tuer son roi, il auroit dû consacrer au service de la veuve et de ses enfans, tout ce qu'il avoit

de talens, au lieu de se jeter, comme il fit, dans la faction et dans l'intrigue. L'arrêt porté contre lui fut exécuté; *exemple qui nous apprend*, dit M. de Thou, *que dans les coups qui attaquent les têtes couronnées, le hasard est imputé à crime, quand même la volonté seroit innocente.*

On accusa la reine de l'avoir sacrifié aux manes de son époux; mais, vengeance ou justice, Catherine se montra inflexible. Tant est puissant le langage de la loi sur l'esprit des peuples! Quand on vit Montgommeri condamné selon les formes ordinaires, par un arrêt du parlement, personne ne réclama: il n'y eut que de légers murmures foiblement insinués dans les écrits qui parurent. La reine les méprisa, tout occupée qu'elle étoit à prévenir les entreprises des mécontens, et à traverser l'union qu'ils méditoient.

Il y eut entre eux, à ce sujet, plusieurs conférences, dont les plus fameuses sont celles de Millaud, ville du Rouergue, tenues dans le cours de juillet et d'août. Le prince de Condé, quoiqu'absent, en étoit l'ame. Il demandoit que les églises réformés fissent sur elles-mêmes une imposition; et de l'argent qu'elles lui enverroient, il promettoit de lever en Allemagne

une armée qu'il conduiroit en France. Condé devoit en être le chef jusqu'au moment de la liberté du duc d'Alençon et du roi de Navarre, à qui il remettroit le commandement, quand ils seroient délivrés de la captivité où la cour les retenoit depuis le supplice de la Molle. Les confédérés s'engagerent réciproquement; savoir, les politiques à procurer aux calvinistes l'exercice de leur religion, et ceux-ci à ne point quitter les armes, que la liberté n'eût été rendue aux maréchaux de Cossé et de Montmorenci : tous enfin à faire une guerre opiniâtre, juqu'à ce que dans des états légitimement assemblés, on eût pourvu solidement à la réforme du gouvernement, à la punition des perturbateurs du repos public, et au soulagement des peuples.

La reine se donna beaucoup de mouvement pour empêcher l'effet de ces conférences. D'abord elle suspendit longtemps, par des propositions captieuses, le départ des députés de la Rochelle et d'autres églises qui devoient s'y rendre (1). Ensuite elle envoya des agens secrets, chargés de semer la discorde entre les ministres. Mais si la conclusion éprouva

(1) Brantôme, tomes VII et IX. — Le Laboureur, tome II. — Vie de d'Aubigné, p. 132.

des délais, ce fut moins par le moyen de ses ruses, que par l'irrésolution de Henri de Montgommeri, second fils du feu connétable, duc de Damville, et gouverneur de Languedoc.

Damville, d'un caractere doux et pacifique, se trouva, comme malgré lui, chef d'un parti dans l'état. C'étoit un homme indolent, difficile à émouvoir, qui aimoit les plaisirs; mais d'un jugement exquis, incapable de se tromper quand il vouloit se donner la peine d'examiner une affaire, et prenant alors assez sur sa non-chalance, pour suivre, comme l'homme le plus actif, les résolutions que sa prudence lui dictoit. Voyant le royaume en feu sous Charles IX, Damville se renferma dans son gouvernement. Il n'auroit pas mieux demandé que d'y entretenir la paix: mais tantôt les entreprises des calvinistes, tantôt les ordres de la cour le tiroient de sa tranquillité. Il y revenoit le plus tôt qu'il pouvoit; conduite dont se plaignoient les commandans voisins, surtout Montluc, qui aimoit la guerre, qui la faisoit pour le plaisir de la faire, et qui auroit voulu que tous les autres fussent aussi acharnés que lui.

La comparaison de ces gouverneurs remuans avec Damville, le faisoit regarder à la cour comme un homme peu sûr.

Plusieurs fois les ministres tenterent, mais sans succès, de le tirer de sa province. Au moment de l'emprisonnement de son frere, la reine, sous prétexte de conférence, lui envoya deux de ses affidés, qu'on prétend avoir été chargés d'ordres de le saisir mort ou vif. Lui, de son côté, aussi sous prétexte de ramener les calvinistes à la paix, entretenoit avec eux des liaisons réglées. Ainsi ce n'étoient que ruses et tromperies de part et d'autre. A l'occasion d'une maladie, dont les symptômes parurent extraordinaires, Damville crut avoir été empoisonné. Cependant, malgré la persuasion d'une mauvaise volonté si marquée, l'amour du repos auroit encore prévalu, et il ne se seroit pas joint aux confédérés de Millaud, s'il avoit pu se promettre quelque sûreté de la part du roi, qu'il alla trouver exprès à Turin.

Tous les princes que Henri III vit dans sa route, l'empereur, et sur-tout le doge de Venise, homme d'une prudence consommée, lui conseillerent la paix. Marguerite de Savoie, sa tante, désiroit ardemment de le voir réuni avec les Montmorencis, persuadée que de là dépendoit le retour de plusieurs personnes de considération aliénées, et la chute du tiers-parti. Le roi ne paroissoit pas éloigné de leur accorder ses bonnes graces; et,

sur les espérances qu'il en donnoit, la duchesse engagea Damville à risquer le voyage de Piémont. Il s'y trouva en concurrence avec Villeroi et Cheverni, envoyés par la régente. Quand Henri suivoit les conseils de la duchesse, Damville étoit favorablement écouté; mais, si-tôt que le jeune monarque prêtoit l'oreille aux insinuations des ministres de sa mere, il ne montroit plus au gouverneur de Languedoc que froideur et indifférence. Celui-ci, voyant qu'il n'y avoit aucun fond à faire sur cet esprit chancelant, prit congé, et arrive dans son gouvernement, signa la confédération de Millaud.

Aussi la guerre, sans être précisément déclarée, se trouva allumée par-tout le royaume. Henri III parut indifférent sur ces troubles, plus amusé des fêtes qu'on lui donnoit, qu'alarmé des dangers que lui présentoit un soulévement général. Ce fut dans ces dispositions qu'il rentra en France. La régente alla au-devant de lui jusqu'à Lyon: elle s'étoit fait précéder par le duc d'Alençon et le roi de Navarre. Ils ne furent pas reçus par le roi en criminels, mais avec toutes les caresses d'usage à l'égard de parens qu'on chérit. Alors on commença à connoître le caractere de Henri. Quoiqu'il ne doive que

trop se développer par la suite, il convient néanmoins d'en exposer dès-à-présent les contrastes principaux, parce qu'ils furent la vraie cause des troubles du royaume.

Cheverni, qui fut un de ses ministres les plus affidés, et qui lui resta constamment attaché, dit « qu'il n'avoit pas » le jugement bon ; qu'il sentoit mieux » qu'il ne pensoit ; qu'il avoit trop bonne » opinion de sa suffisance ; qu'il mépri- » soit les conseils des autres, et que ses » voluptés le firent mépriser » (1). Le duc de Nevers qui l'avoit vu de près, a écrit que, quand il aimoit quelqu'un, il ne pensoit et n'agissoit plus que par ses conseils, exclusivement même à ses propres idées ; qu'il se transformoit, pour ainsi dire, en ses favoris, et qu'il étoit d'une prodigalité au-delà de toutes bornes. L'historien Matthieu, qui apprit ces anecdotes de Henri IV, et des seigneurs contemporains, dit que Henri III regardoit les cruautés utiles comme justes et permises. Nous pouvons ajouter encore, qu'il tenoit de la reine sa mere, le goût du raffinement dans les affaires ; en sorte que, de plusieurs expédiens, il choisissoit toujours les plus obliques et les plus com-

(1) Mém. de Cheverni, p. 212. — Mém. de Nevers, tome I. — Matthieu, liv. VII, p. 418.

pliqués. Il étoit brave, à la vérité, mais aisé à rebuter, ne supportant volontiers de la guerre que le moment de l'action. De ces défauts on déduit naturellement tous les événemens de son regne. Doué de plus de pénétration que de justesse, il devoit saisir vivement un projet, et prendre toujours les plus mauvais moyens pour réussir. Esclave de la volonté de ses favoris, il n'est pas surprenant que Henri ait souvent sacrifié l'état à leurs intérêts. Ses profusions outrées durent nécessairement créer des sentimens de haine dans le cœur du peuple, qui paie et qui souffre. Enfin, de cette inclination pour les fausses finesses, pour les coups-de-main hasardés, pour un repos indolent, il ne pouvoit résulter qu'un chaos d'intrigues, de défiances, et de traités de paix faits mal à propos, semences de nouvelles guerres.

Tel est en racourci le tableau du regne de Henri III. Puisqu'il se déterminoit à la guerre, il étoit naturel de penser que ce monarque, célebre dès l'âge de vingt-un ans par deux victoires, alloit se mettre lui-même à la tête de ses armées, et poursuivre à outrance ses ennemis (1): mais, par une inconséquence dont on trouvera bien d'autres preuves dans sa

(1) Sulli, tome I, p. 86.

conduite, il s'amusa, pour ainsi dire, à chicaner avec ses sujets, en faisant un jour des offres qu'il rétractoit le lendemain; en tâchant, non de les ramener au devoir, mais de les détruire les uns par les autres. Ce manége n'aboutit qu'à faire soupçonner sa bonne foi, et à lui attirer, dès le commencement, des marques publiques de mépris.

Montbrun, gentilhomme du Dauphiné, le premier du royaume qui, quinze ans auparavant, avoit pris les armes pour la religion réformée, sommé, de la part du roi, de rendre quelques prisonniers, eut l'audace de répondre: *Comment! le roi m'écrit comme roi, et comme si je devois le reconnoître. Je veux bien qu'il sache que cela seroit bon en temps de paix; mais, en temps de guerre, qu'on a le bras armé et le cul sur la selle, tout le monde est compagnon* (1). Montbrun paya de sa vie son insolence. L'année suivante, les assiégés de Livron, petite ville en Languedoc, aussi coupables, furent plus heureux. Le roi avoit envoyé son armée devant cette place: voyant qu'elle s'y morfondoit sans avancer, il vint lui-même au camp avec ses cour-

(1) Brantôme. — Le Laboureur, tome II. — Dupleix, tome III.

tisans. Du haut de leurs murailles, les assiégés les accablerent d'injures : *Lâches !* leur crioient-ils, *assassins ! que venez-vous chercher ? Croyez-vous nous surprendre dans nos lits et nous égorger, comme vous avez fait à l'amiral ? Paroissez, jeunes mignons ! venez éprouver à vos dépens que vous n'êtes pas seulement capables de tenir têtes à nos femmes.* On vit pendant les attaques une vieille femme assise sur la brêche, filer tranquillement, et narguer les assiégeans. Comme si le roi ne fût venu que pour essuyer cette insulte, il se retira, et le siége fut levé.

Tout déclinoit dans les armées comme dans le conseil, parce que les ministres instruits, les anciens généraux, voyant leur credit absorbé par les jeunes favoris, se retiroient. Loin d'être touché de cette désertion, Henri s'en applaudissoit. Débarrassé de ces hommes graves, il se trouvoit moins gêné dans ses plaisirs, et les titres qu'ils laissoient vacans, lui servoient à décorer ses *mignons*.

Etant à Avignon, le roi assista à la procession des pénitens, genre de dévotion que l'exemple de la cour rendit commun en France (1). On se revêtoit d'une espece

(1) Journal de Henri III.

de sac, qui descendoit jusqu'aux talons; il étoit surmonté d'un capuchon qui enveloppoit la tête et couvroit le visage, percé seulement à l'endroit des yeux, pour laisser la vue libre. Il y avoit des pénitens noirs, blancs, verts et bleus, ainsi nommés de la couleur du sac : à la ceinture ils portoient un grand chapelet de têtes de morts, et une longue discipline, dont quelques-uns faisoient usage. Dans les pays chauds, comme l'Italie, où ces confrairies furent inventées, elles faisoient leurs processions le soir ou la nuit; elles retinrent cette coutume dans les pays plus tempérés où elles s'introduisirent. La dévotion consistoit à aller d'église en église, récitant à deux chœurs des litanies et des pseaumes, chantés d'un ton lugubre. On sent combien, sous ce déguisement, favorisé des ténebres, il pouvoit se commettre de désordres. C'est cette facilité, souvent suivie de l'effet, qui attiroit les jeunes gens de la cour. Chacun vouloit en être pour complaire au monarque, jusqu'au roi de Navarre, *que le roi disoit en riant n'être guere propre à cela.*

En sortant d'une de ces processions, le cardinal de Lorraine fut attaqué d'une maladie qui l'emporta précipitamment à

la fin de décembre (1). Ce prélat étoit trop considérable, pour qu'on ne soupçonnât pas qu'il avoit été empoisonné. Sa mort occupa la cour pendant quelques jours. La reine mere s'imaginoit le voir comme un grand fantôme pâle, qui lui faisoit des reproches; visions effrayantes qui n'attaquent guere une ame ferme, ni une conscience nette! Un affreux orage, qui désola presque toute la France, le lendemain de sa mort, fut, selon les catholiques, un signe certain du courroux du ciel, jusqu'alors appaisé par les prieres de ce grand homme. Les religionnaires dirent au contraire que c'étoit le sabbat des démons qui venoient le chercher. On raconte ces extravagances, pour faire voir comment juge l'esprit de parti.

Charles, cardinal de Lorraine, ne fut pas un méchant profond, une ame noire, un esprit libertin, un cœur corrompu (2). Pour être en droit d'en porter ce jugement, il faudroit d'autres témoignages que ceux de ses ennemis. Ce ne fut pas non plus un homme sans passions, sacrifiant tout à la religion, et supérieur aux foiblesses humaines. *Il y avoit long-temps*, dit le

(1) Journal de Henri III.

(2) *Rerum mirab.*, p. 119. — Dupleix, tome III. — Le Laboureur.

Laboureur, *qu'on ne voyoit plus de saints de si grande maison.* C'étoit un ambitieux doué de talens naturels et exquis, et d'un génie vif, qui, à force de se justifier à soi-même ses désirs, vint peut-être à bout de se persuader qu'ils étoient utiles à la patrie. Cette illusion n'est point rare, même dans les hommes d'état. Ainsi avoit pensé le fameux chancelier de l'Hôpital, mort l'année précédente. On soupçonnoit ce dernier de n'avoir toujours opiné pour la paix, que par attachement à la nouvelle religion, dont on le croyoit partisan secret, et il assure, dans son testament, qu'il ne l'a conseillée que pour le bien du royaume. De même le cardinal de Lorraine, si déclaré pour la guerre, recevant les derniers sacremens en présence du roi, *proteste, devant ses deux maîtres, que jamais il n'a rien fait ou pensé qui pût préjudicier à la France.* Ainsi il est des hommes qui, avec les plus grandes lumieres, peuvent jusqu'au dernier soupir se tromper eux-mêmes, ou chercher à tromper les autres.

La mort du cardinal de Lorraine fut suivie de près par le mariage du roi; il avoit aimé Marie de Cleves, princesse de Condé. Son inclination a servi de fonds à quelques romans : c'étoit à elle qu'il écrivoit de Pologne avec son sang. Si-tôt qu'il

eut appris la mort de Charles IX, il lui expédia un courrier, pour lui dire qu'elle seroit reine de France; mais elle mourut presque subitement (1).

Henri se rappela pour lors les charmes de Louise de Vaudémont, niece du duc de Lorraine, qu'il avoit vue en allant en Pologne. Il l'épousa à Reims dans le mois de février, le lendemain de son couronnement. Cette princesse, douce et vertueuse, fut toujours triste au milieu des grandeurs : elle ne pouvoit se consoler du sacrifice qu'elle avoit été forcée de faire, en préférant le roi de France au frere du comte de Salm, dont elle avoit écouté les vœux dès l'enfance. Louise fut aussi recherchée par François de Brienne, de la maison de Luxembourg. Henri qui le savoit, le trouvant triste un jour, lui dit: *J'ai épousé votre maîtresse, je veux vous donner la mienne.* L'échange n'étoit point égal, puisqu'il s'agissoit d'une fille décriée. Brienne s'excusa et, trop pressé, il se sauva de la cour.

Ainsi, tantôt un manque d'égards, tantôt un passe-droit, enlevoit au roi de bons serviteurs. Jamais cependant prince

(1) De Thou, liv. LX. — Davila, liv. VI. — Mém. de Nevers, liv. I. — Matthieu, liv. VII. — Dupleix, tome III. — Journal de Henri III.

n'en eut tant besoin. Pendant qu'il se livroit au spectacle de son sacre, qu'il passoit des journées entieres à arranger des diamans sur ses habits, et à présider à la toilette de sa nouvelle épouse, les calvinistes et les politiques du tiers-parti mettoient à Nîmes la derniere main au traité, dont ils étoient auparavant convenus.

Ce fut une vraie ligue, qui forma comme une république dans l'état. Les confédérés se nommerent des chefs, établirent des impôts, en réglerent la levée et l'emploi; firent des lois pour l'administration de la justice, pour la discipline des troupes, pour la liberté du commerce, pour l'exercice de la religion réformée: lois indépendantes du souverain, dont la base étoit un engagement solennel de ne jamais traiter les uns sans les autres. Ils furent toujours fideles à cette clause; et quelque effort que fît la reine mere pour les désunir, elle n'y put réussir. Au contraire, les brouilleries de la cour fournirent aux mécontens de nouveaux appuis.

L'histoire de ces tracasseries domestiques devient nécessairement l'histoire du royaume. Ce sont précisément les grands événemens par les petites causes. Les premiers personnages de ces scenes singulieres, furent le roi, le duc d'Alençon son frere, le roi de Navarre, Marguerite

son épouse, et la reine mere; les seconds, une foule de jeunes gens et de femmes, entre lesquels se distinguoient Louis Berenger Duguast, favori en chef, si je puis me servir de ce terme, et la fameuse de Sauve, dangereuse enchanteresse, sûre de retenir dans ses chaînes ceux à qui elle présentoit la coupe empoisonnée du plaisir (1).

Henri, étant en Pologne, s'entretenoit fréquemment, avec ses confidens, des dames de France. Eloignés de celles dont la présence auroit pu leur imposer, ces jeunes gens, autant par vanité que par désœuvrement, se vantoient de leurs bonnes fortunes, et au défaut d'aventures réelles, en imaginoient de vraisemblables. Le roi, voyant celles qu'il avoit cru les plus sages mêlées dans ces récits indiscrets, conçut pour toutes un mépris qui fut en France la regle de sa conduite à leur égard. Après ce qu'il savoit, il ne croyoit pas qu'aucune dût résister. Il prétendoit nouer lui-même les intrigues, et les rompre à sa volonté. Quand il en rencontroit d'opiniâtres et de rebelles aux amans qu'il leur désignoit, il trouvoit fort mauvais que des femmes

(1) Mém. de Marguerite. — Mém. de Nevers, tome I. — Brantôme, tome III. — Matthieu, liv. VII. — Dupleix, tome III.

qui en avoient écouté d'autres, ne se rendissent point aux vœux de ses mignons. Si elles cédoient, par des souris malins ou des généralités dont l'application étoit facile, il leur faisoit sentir qu'il étoit initié dans le mystere. Les femmes qui n'aiment point à être contraintes, et encore moins devinées, le payoient d'une haine proportionnée à ses mépris, sur-tout la reine Marguerite sa sœur.

Cette princesse, dans ses mémoires, laisse transpirer ses sentimens, dont elle rejette la cause sur Duguast, qu'elle dit avoir empoisonné l'esprit du roi son frere. On soupçonneroit, à l'entendre, que ce favori eut l'audace d'élever ses désirs jusqu'à elle, et que ce fut une passion rebutée qui le porta à noircir la sœur de son roi, crime dont Marguerite tira une cruelle vengeance. « Il étoit jaloux, dit-» elle, de l'union qui régnoit entre moi » et mon autre frere le duc d'Alençon, » et il en inspiroit au roi des défiances, » comme si cette liaison eût eu pour but » des intérêts contraires à la sûreté de » la couronne ». Le monarque, dans ces préventions, se faisoit une loi de déprimer son frere, pour lui ôter tout crédit.

Le duc d'Alençon avoit le défaut des petits génies : il étoit ombrageux, poin-

tilleux, et s'imaginoit toujours qu'on le méprisoit. D'une figure peu avantageuse, il se trouvoit malheureusement dans le cas de souffrir, malgré son rang, des comparaisons humiliantes. Loin de ménager cet esprit aisé à gagner, le roi l'aigrissoit en le brusquant, ou en applaudissant aux plaisanteries indécentes de ses favoris. Ainsi rabaissé, le duc d'Alençon cherchoit tous les moyens de se relever. Son cœur s'ouvroit avec une espece de volupté aux projets ambitieux que lui présentoient les mécontens. Le monarque, qui rencontroit toujours le jeune duc dans les complots, s'en irritoit d'autant plus, qu'il l'estimoit moins. De là naquit entre les deux freres une aversion qui les rendoit d'une crédulité sans égale, sur tout ce que leurs flatteurs vouloient leur insinuer l'un contre l'autre.

Pendant que le roi alloit à Reims pour se faire sacrer, Hautemer, seigneur de Fervaques, un de ces hommes que l'appât de la fortune mene au crime comme à la vertu, vint le trouver, déguisé en paysan, pour lui donner avis d'une conspiration contre sa personne, dont le duc d'Alençon étoit chef (1). Henri, sans autre information, croyoit le dénonciateur sur sa parole;

(1) Matthieu, liv. VII, p. 410.

mais la reine mere, remarquant que Fervaques prétendoit mettre son zele à prix, conseilla d'aller bride en main, et d'approfondir. Sur l'offre qu'il faisoit de prouver sa dénonciation par l'aveu même des complices, on lui donna un homme de confiance, nommé Barat, chargé d'aller les entendre.

Fervaques lui assigne rendez-vous dans un village près de Langres, et le cache dans une vieille masure, en attendant que les conjurés soient rassemblés. Barat se présente à eux en pleine campagne, et se dit envoyé du duc d'Alençon. Ils lui demandent des lettres de créance : « Je » n'avois garde, *leur répond Barat*, de » me charger de lettres en pareilles cir» constance ». Comme il étoit cautionné par Fervaques, les conjurés se contentent de cette défaite : ils entrent alors en conversation, et expliquent leur dessein ; ils ne se proposoient pas moins que de tuer le roi, pour mettre le duc d'Alençon à sa place. A les entendre, il n'y avoit rien de si facile, quand le monarque, après son sacre, iroit de Reims à *Saint-Marcoul* ; mais ils se plaignoient vivement du duc d'Alençon, dit alors Monsieur, parce que depuis quinze jours qu'ils tenoient un agent auprès de lui, ils ne pouvoient avoir de ses nouvelles. Barat leur donna

de bonnes espérances, les quitta, et vint faire son rapport.

Muni de ces preuves, le roi vouloit qu'on fît le procès à son frere; mais la reine mere s'y opposa, et travailla à les réconcilier. On manda Monsieur, il avoua qu'il avoit eu connoissance du complot; mais il assura n'avoir pas su jusqu'où on vouloit le porter, et n'y avoir jamais donné son consentement. Catherine fit entendre au roi son fils, que c'étoit moins un parti pris, qu'une volonté passagere de quelques mécontens obscurs, qui prêtendoient se rendre importans, et elle assoupit l'affaire; mais il en resta au roi un vif ressentiment contre son frere, et il étoit toujours prêt à le soupçonner.

Une fois, à l'occasion d'un mal d'oreille, une autre fois, pour une simple piqûre d'épingle, il se mit en tête que le duc d'Alençon l'avoit empoisonné: celui-ci, outré de ces imputations injurieuses, vouloit attaquer ouvertement les favoris qu'il en croyoit les auteurs. La reine se trouvoit fort embarrassée entre ses enfans. Madame de Sauve lui servoit à arrêter les fougues de Monsieur; mais il échappoit souvent à l'adresse de cette femme, surtout quand la jalousie s'en mêloit, ce qui arrivoit quelquefois lorsqu'elle montroit des égards au roi de Navarre, avec qui

néanmoins elle étoit obligée de partager ses attentions, afin de le retenir aussi dans ses liens.

Pour ce prince, comme s'il avoit été atterré par le massacre de la S. Barthelemi, il vivoit depuis ce temps dans l'indolence, ne se refusant pas absolument aux occasions qui pouvoient favoriser sa fortune; mais ne s'y livrant néanmoins qu'avec précaution, parce qu'il savoit qu'il étoit entouré de surveillans et d'ennemis (1).

Henri III l'aimoit; mais soit caprice ou crainte, Catherine, qui l'avoit aussi aimé dans son enfance, le haïssoit depuis qu'il étoit son gendre; elle eut même quelques idées de rompre son mariage, *pour lui faire un mauvais tour*, dit la reine Marguerite dans ses mémoires. Elle raconte ainsi le fait: « Etant allée un jour de fête » au lever de ma mere, que nous devions » faire nos pâques, elle me prend à ser- » ment de lui dire vérité, et me demanda » si le roi mon mari étoit homme, me » disant que, si cela n'étoit, elle avoit » moyen de me démarier. Je la suppliai » de croire que je ne me connoissois pas » en ce qu'elle me demandoit; mais quoi » que ce fût, puisqu'elle m'y avoit mise, » je voulois y demeurer ».

(1) Mém. de Marguerite.

Cette mauvaise volonté de Catherine se manifesta encore à la mort de Charles IX. Prêt à expirer, le roi voulut embrasser son beau-frere. Ne pouvant priver son gendre de cette faveur, Catherine y joignit du moins des circonstances, qu'elle crut devoir assaisonner d'amertume (1). Pour introduire le roi de Navarre auprès de Charles, on le fit passer par une galerie longue et obscure, dans laquelle on avoit aposté des hommes armés, à mine farouche, dont le maintien menaçant pouvoit intimider les plus intrépides. Le moribond combla son beau-frere de caresses, lui recommanda sa femme, sa fille, et même son royaume; puis, tombant sur la conspiration de la Molle : *Je sais*, dit-il, *que vous n'êtes point du trouble qui est survenu. Si j'eusse voulu croire ce qu'on m'a dit de vous, vous ne seriez plus en vie. Ne vous fiez-en....* La reine répondit : *Monsieur, ne dites pas cela. Madame*, reprit le roi, *je le dois dire, et est vérité.* Cayet assure que la personne, ou simplement indiquée, ou nommée trop bas pour qu'on ait pu l'entendre, étoit la reine mere elle-même. Selon le conseil de Charles IX, le gendre se défia toujours de sa belle-mere; et,

(1) Cayet, tome I, p. 252.

quelques caresses qu'elle lui fît, il ne se remit plus entre ses mains, si-tôt qu'il en fut une fois tiré.

Les députés, que les confédérés entretenoient auprès du roi malgré les hostilités, exhortoient vivement les deux princes à se délivrer de leur captivité. Le premier qui leur prêta l'oreille fut le duc d'Alençon. Entre les braves qui s'étoient attachés à son service, on remarquoit Bussi d'Amboise, homme à bonnes fortunes, le mieux fait de la cour, dont la valeur égaloit l'arrogance (1). Sa fierté le rendoit insupportable aux favoris du roi, qu'il bravoit en toute rencontre, et par contre-coup au roi lui-même, qui adoptoit tous les préjugés de ses mignons. A la haine se joignirent quelques motifs de jalousie, et il fut résolu de s'en défaire ; mais quoique les assassins fussent en grand nombre et favorisés de la nuit, le coup manqua, par la résistance de quelques amis dont Bussi étoit toujours accompagné. Le duc d'Alençon regarda comme un attentat contre sa propre personne, l'entreprise méditée contre son plus cher favori.

Quelque temps auparavant, sur un bruit que Damville étoit mort en Lan-

(1) Mém. de Marguerite.

guedoc, le roi avoit donné ordre d'étrangler à la bastille les maréchaux de Montmorenci et de Cossé (1) : ils ne durent la vie qu'aux délais et aux remontrances de Gilles de Souvré, qui obtint que du moins on attendroit la confirmation de cette nouvelle (2) : elle se trouva fausse, et les proscrits furent sauvés ; mais ces résolutions sanguinaires, quoique non exécutées, outrerent le duc d'Alençon et les Montmorencis. Egalement maltraités, ils unirent leurs ressentimens. Le duc d'Alençon se sauva de la cour en septembre, et se jeta entre les bras des mécontens.

Son évasion fit un grand éclat dans le royaume (3). Le roi croyoit avoir gagné les confédérés par des offres bien supérieures à tout ce qu'ils pouvoient demander. Il consentoit à leur donner des places de sûreté ; au lieu de quatre juges récusables, seize dans chaque parlement ; libre exercice de la religion calviniste, dans les lieux actuellement en possession de ce privilége, aux seigneurs hauts-justiciers par-tout, aux autres dans leurs châteaux, pourvu qu'ils ne fussent ni dans les faubourgs des villes prohibées, ni à

(1) Matthieu, liv. VII, p. 413.

(2) Duplessis Mornay.

(3) De Thou, liv. LXI. — Davila, liv. VI.

deux lieues de la cour, ni à dix de Paris. Quoique ces propositions n'eussent point été acceptées, le monarque restoit en repos, persuadé que tôt ou tard les rebelles se rendroient à ses désirs.

Les mécontens profitoient de cette indolence, pour mieux lier leur partie. Sous les yeux de la cour, de son consentement même, et avec ses passe-ports, leurs députés alloient en Allemagne, en revenoient, et portoient les paroles des confédérés au prince de Condé, qui négocioit avec le duc Jean Casimir, fils de l'électeur palatin. Ce prince se fit acheter bien cher. Outre des stipulations très-justes, savoir, que toutes les opérations de paix et de guerre ne se feroient que de concert avec lui, et qu'on lui donneroit des sûretés pour la paye de ses troupes; il exigea encore que la premiere condition du traité de paix, quand on y viendroit, seroit que le roi lui cédât, d'une maniere indéfinie, le gouvernement de Metz, Toul et Verdun. Dans la crainte de n'avoir aucun secours, les confédérés en passerent par cette clause odieuse. Quand on sut que le duc d'Alençon avoit quitté la cour, il fut résolu, pour donner du poids au parti, que le prince de Condé et Casimir ne prendroient que la qualité de lieutenans du duc d'Alençon.

De Paris, le duc se sauva à toute bride à Dreux, ville de son apanage, où il trouva une forte escorte : il y publia un manifeste rempli de protestations de fidélité au roi, de plaintes contre ses favoris, et de promesses aux grands et aux peuples, style ordinaire de ces sortes de pieces. De Dreux, le prince se retira en Poitou, où il fut joint par la Noue, Levi de Vantadour, beau-frere de Damville, Henri de la Tour-d'Auvergne, son neveu, accompagnés d'un gros corps de noblesse.

Si-tôt qu'on s'apperçut de la fuite du duc, ce fut un trouble général à la cour. Le roi alloit et venoit, s'emportoit, menaçoit : il écrivit par-tout, ordonna aux princes, aux seigneurs, à tout ce qui l'environnoit, de monter à cheval, et de lui ramener son frere mort ou vif (1). Quelques-uns obéirent; mais le plus grand nombre ne crut pas devoir céder à cette vivacité : ils répondirent, *qu'ils voudroient mettre leur vie en ce qui seroit du service du roi; mais d'aller contre monsieur son frere, ils savoient bien que le roi leur en sauroit un jour mauvais gré. Il est dangereux*, disoit le duc de Montpensier, *de se mettre entre la chair et l'ongle.* On fut si étonné à la

(1) Mém. de Marguerite de Nevers, de Bouillon.

cour, on soupçonnoit si peu quelles étoient les forces et les desseins du duc, qu'on fit fortifier la ville de Saint-Dénis, comme si le duc d'Alençon avoit eu une armée prête à faire le siége de Paris.

La frayeur rend ordinairement cruel. La reine mere apprenant que Thoré, frere du duc de Montmorenci, étoit prêt à entrer en France avec un corps de troupes destiné à frayer le chemin à l'armée de Casimir, lui fit dire que, s'il avançoit, elle lui enverroit les têtes de son frere et de son beau-frere (1). Il répondit : *Si la reine fait ce qu'elle dit, elle n'a rien en France où je ne laisse des marques de ma vengeance*, et il continua sa marche. Cette assurance fit prendre une résolution contraire; ce fut de délivrer les maréchaux, et de se servir de leur médiation pour négocier avec le duc d'Alençon.

Catherine prit toutes sortes de mesures, pour persuader aux prisonniers qu'ils étoient redevables de la liberté à sa seule bienveillance; et, après les avoir comblés de caresses, elle les mena en Touraine, où elle s'aboucha avec le duc d'Alençon. Le succès du traité dépendoit de celui des armes. Thoré étoit entré en

(1) Matthieu, liv. VII, p. 523.

France à la tête d'un corps de reîtres, dans le dessein d'aller joindre les confédérés au-delà de la Loire. Guise, gouverneur de Champagne, alla au-devant de lui, l'attaqua près de Langres, et le défit : il reçut dans cette action une blessure à la joue, dont la marque lui resta toute sa vie, ce qui le fit surnommer *le Balafré*. Le vif intérêt que les catholiques prirent à son accident, montra combien sa conservation leur étoit précieuse. Il ne put poursuivre son avantage, parce que le roi ne lui envoya pas de secours. On en conclut, dès-lors, que ce prince appréhendoit ses succès ; sujet de murmure pour les catholiques zélés.

Les choses resterent donc à peu près indécises, et les rebelles, regardant cet échec comme peu important, se tinrent toujours fermes, de maniere que la reine, avec tous ses efforts, ne put obtenir qu'une treve de sept mois, à commencer du vingt-deux novembre au vingt-cinq juin ; encore fut-elle toute à l'avantage des confédérés. Le roi s'engagea à donner une somme considérable, tant pour payer l'armée de Casimir, que pour l'empêcher d'entrer en France ; de livrer aux religionnaires et catholiques unis, six villes ; savoir, Angoulême, Niort, la Charité, Bourges, Saumur et Mézieres ; de payer

les garnisons qu'on y mettroit aux ordres du prince de Condé et du duc d'Alençon, et d'entretenir au dernier une garde de Suisses, d'arquebusiers et de gendarmes. Il est vrai qu'on mit pour condition, que paix ou guerre, ces villes seroient rendues à l'expiration de la treve; mais on sentoit bien que c'étoit une condition illusoire, demandée seulement afin de sauver en apparence l'honneur du roi; car il étoit clair que, si les confédérés se prêtoient à la paix, ils stipuleroient pour premier article, la conservation de ces gages de leur sûreté, et qu'en cas de guerre, ils se garderoient bien de les rendre.

Ainsi, en moins de quatorze mois, Henri III se vit réduit à faire une treve honteuse avec ses sujets. Il fut obligé de souffrir les étendards des révoltés sur les remparts de ses villes. Il perdit la couronne de Pologne, dont la nation assemblée le priva avec une brusquerie qui tenoit du mépris. Il sacrifia aux ducs de Savoie et de Lorraine, sans pouvoir en faire des amis, de bonnes places et de grands territoires, qui avoient coûté, sous ses prédécesseurs, beaucoup de sang à la France. Enfin il essuya, dans sa propre cour, le plus sensible des affronts.

Duguast, ce favori impérieux qui, fier de la protection de son maître, se croyoit

à l'abri des revers, éprouva dans ce temps ce que peut une femme irritée. Marguerite, reine de Navarre, se plaignoit depuis long-temps d'être en butte à sa malice. Elle l'accuse, dans ses mémoires, d'avoir voulu rendre sa conduite suspecte à son mari; de lui avoir enlevé l'amitié du roi son frere; d'avoir été cause qu'il prit contre elle des résolutions extrêmes. On auroit tort de le juger sur les accusations de son ennemie. Duguast avoit des qualités estimables, entre autres celle de ne point flatter son maître, vertu rare dans un favori. « Je l'ai vu, *dit Brantôme*, » faire des remontrances au roi, lorsqu'il » lui voyoit faire quelque chose de tra- » vers, ou qu'il l'oyoit dire de lui. Le roi » le trouvoit bon et s'en corrigeoit »; mais pour Marguerite, elle le détestoit. Cette princesse, sans crédit, indifférente à sa mere, méprisée de son mari, haïe du roi, attaqua ce colosse de puissance et l'abattit. Elle cherche un assassin, surmonte ses craintes et ses scrupules, dans une entrevue qu'elle lui ménage pendant la nuit, aux dépens de sa réputation, et fait poignarder Duguast dans son lit, presque sous les yeux du roi, qui se contente de le plaindre et n'ose le venger.

Ces événemens n'altéroient que foiblement la tranquillité de Henri III, le

plus facile des hommes à se consoler de ses disgraces (1). On a cru que c'étoit pour faire diversion à ses chagrins, qu'il se livroit à des occupations et à des amusemens si disparates, et qui l'affectoient tellement, qu'ils paroissoient alors sa principale occupation. Le journal de sa vie présente une infinité de ces sortes d'actions, quelquefois excellentes en elles-mêmes, quelquefois simplement puériles, mais presque toujours faites à contre-temps. *Nonobstant toutes les affaires de la guerre et de la rebellion que le roi avoit sur les bras, il alloit ordinairement en coche avec la reine son épouse, par les rues et maisons de Paris, prendre les petits chiens qui leur plaisoient; alloient aussi par tous les monasteres des femmes, aux environs de Paris, faire pareilles quêtes de petits chiens, au grand regret des dames qui les avoient; se faisoient lire la grammaire et apprendre à décliner.*

Le même prince en octobre et novembre, pendant que les rebelles se fortifioient à l'ombre de la treve, *fit mettre sus par les églises de Paris, les oratoires, autrement dit les paradis, où il alloit tous les jours faire des aumônes*

(1) Journal de Henri III.

et prières en grande dévotion, laissant ses chemises à grands goderons, dont il étoit auparavant si curieux, pour en prendre le collet renversé à l'italienne. Il fit faire procession générale et solennelle, en laquelle il fit porter les saintes reliques de la sainte chapelle, et assista tout du long, disant son chapelet en grande dévotion. Par son ordre, la ville et la cour y assistèrent, *hormis les dames que le roi ne voulut qu'elles s'y trouvassent, disant qu'il n'y avoit dévotion où elles étoient.*

C'est encore un problême de savoir si Henri vaquoit à ces exercices de religion par hypocrisie, par amour du spectacle, ou par véritable dévotion. Il seroit trop dur de taxer d'hypocrisie un homme qui ne sut jamais prendre sur lui-même de cacher ses vices : mais on peut lui soupçonner de l'ostentation, quand il assistoit à ces cérémonies avec un air de parade et de vaine complaisance ; le taxer de légéreté, quand après il étoit le premier à rire des bouffonneries qui avoient échappé à ses jeunes mignons, sous le sac de pénitens ; enfin lui reprocher de l'inconséquence, quand non content de dire son chapelet *de têtes de mort* le long des rues, il le *marmotoit* au bal et dans des parties de débauche, et quand

il l'appeloit en plaisantant *le fouet de ses grandes haquenées.* Peut-être aussi qu'ayant été mal élevé, il se persuada que la religion ne consistoit que dans ces dehors, qui n'en doivent jamais être que l'accessoire.

Pendant que la treve se publioit d'un côté, elle se rompoit de l'autre. Si les chefs suspendoient les hostilités, les inférieurs se croyoient permis une petite guerre qui ne déplaisoit pas aux princes, parce qu'elle tenoit les troupes en haleine. Les gouverneurs de Bourges et d'Angoulême, villes accordées aux confédérés par le traité, ne voulurent point les céder. La cour feignit d'en être fâchée, et donna en échange aux réformés, Cognac et Saint-Jean-d'Angéli. On ne parla seulement pas de livrer Mézieres, selon les conventions. Il auroit été en effet bien imprudent de leur abandonner une ville située sur la frontiere du royaume, qui auroit servi d'appui aux Allemands qu'on auroit voulu introduire en France. Le roi levoit aussi des troupes étrangeres; sujet de plaintes pour les confédérés; qui avoient l'injustice de crier à la trahison, pendant qu'ils ne gardoient pas même les bienséances.

Comme si les hommes n'eussent pas mérité qu'on mît du moins de l'art à les

tromper, le duc d'Alençon écrivit hardiment au parlement, qu'une armée étrangere alloit entrer en France; qu'il en étoit fâché, mais qu'il comptoit ne s'en servir que contre les ennemis de l'état (1). Il prioit en conséquence les magistrats d'interposer auprès de son frère leurs bons offices, pour lui faire connoître la justice de sa cause. Le duc écoutoit en même temps les propositions avancées par la reine, tendantes à une paix générale. Il envoyoit de concert avec elle, des courriers chargés de retarder la marche de Casimir, et sous main il le pressoit d'avancer.

Ces instances secretes eurent leur effet. Casimir et Condé entrerent en Champagne en février, traverserent la Bourgogne, passerent la Loire et l'Allier, et se joignirent dans le Bourbonnois, le premier jour de mars, au duc d'Alençon, qui fut déclaré généralissime. Ses forces réunies se trouverent monter à trente mille hommes, Suisses, Allemands et François. Elles avoient été côtoyées dans leur marche par une armée royale, sous le commandement du duc de Maïenne, frere cadet du duc de Guise; mais il ne jugea pas à propos de les attaquer,

(1) De Thou, liv. LXII. — Davila, liv. VI.

soit qu'il ne fût pas assez fort, ou qu'il n'eût pas des ordres assez précis de la cour, dont les délibérations étoient toujours traversées par de nouveaux événemens.

Henri, roi de Navarre, vivoit au milieu des troubles en homme indifférent. D'Aubigné prétend qu'il faisoit le personnage de *Brutus* à la cour de Tarquin, cachant sous une indolence politique, l'activité et les autres vertus héroïques qui le rendirent depuis les délices de la France, et la terreur de ses ennemis; mais il est plus vraisemblable que Henri, alors âgé seulement de vingt-deux ans, étoit enchaîné par les plaisirs (1). Loin d'envier le rôle brillant qu'alloit jouer le duc d'Alençon quand il quitta la cour pour paroître à la tête des confédérés, le roi de Navarre ne vit dans cet événement qu'un rival de moins auprès de la dame de Sauve, leur commune maîtresse, dont la reine se servoit pour le retenir.

Mais le remede vint d'où venoit le mal. Celle même qui le captivoit, lui fit connoître qu'on le méprisoit; qu'on ne l'avoit

(1) Journal de Henri III. — D'Aubigné, tome II, p. 778. — Mém. de Chiver., p. 91. — De Bouillon, p. 174. — De Sulli, liv. I, p. 88. — Amirault, p. 207. — Mém. de Marguerite. — De Mornay. — Matthieu, liv. VII, p. 427.

employé dans aucune occasion, malgré ses offres; que le commandement des armées étoit donné à d'autres qui ne le valoient pas, et que, pendant qu'il s'énervoit dans une molle oisiveté, le duc d'Alençon alloit ou se couvrir de lauriers, ou, s'il vouloit se prêter à la paix, obtenir la lieutenance générale du royaume. Ces discours émurent le roi de Navarre; son courage se réveilla; mais la prudence lui servit de guide: il accoutuma de longue main ses surveillans à ne point s'inquiéter des absences qu'il faisoit de temps en temps, sous prétexte de chasse, et à la premiere occasion favorable, il se sauva de la cour en février.

Ce n'est, pour ainsi dire, que de ce moment que commence la vie du grand Henri. Il alla d'abord, d'une traite, à vingt lieues de Paris, où il rassembla quelques amis qui avoient le mot, et se retira avec eux à grandes journées dans son gouvernement de Guienne. Sans doute la crainte de n'être qu'en second, l'empêcha de joindre l'armée des confédérés, que le duc d'Anjou commandoit; mais il envoya des députés à une espece de diete qu'ils tinrent à Moulins, dont le résultat fut une longue requête au roi; elle contenoit en détail les demandes des intéressés.

Si le roi les eût accordées, c'en étoit fait de la religion catholique et de sa couronne. Outre les anciennes concessions, telles que la liberté de conscience et des places de sûreté, les réformés demandoient le partage de toutes les églises et des dîmes entre le clergé romain et leurs ministres; qu'on augmentât l'apanage de Monsieur, avec des clauses qui l'auroient rendu une vraie souveraineté dans le royaume; entre autres, qu'on lui donnât une garde toujours subsistante, de six cents hommes de cavalerie, et trois mille d'infanterie, entretenue aux dépens du roi. Chacun fit ensuite ses propositions en particulier. Le prince de Condé exigeoit la jouissance du gouvernement de Picardie, dont il n'avoit eu jusque-là que le titre, aussi bien que la disposition absolue de Boulogne sur mer. Le roi de Navarre vouloit une autorité presque indépendante dans son gouvernement de Guienne, la souveraineté dans ses domaines de France, les paiemens des anciennes pensions accordées à sa famille, de la dot de sa femme et des arrérages. Ceux qui ne purent faire entrer leurs prétentions dans la requête générale, eurent soin d'en charger les députés qu'on envoya à la cour. Il est clair que si ces articles eussent passé, il se seroit

établi dans toutes les parties de la France une multitude de petites républiques, qui, ayant le même intérêt, se seroient réunies au premier signal contre l'autorité légitime.

La reine mere para habilement ce coup. Comme le duc d'Alençon marquoit un vif attachement à la reine de Navarre sa sœur, à qui le roi avoit donné des gardes après la fuite de son mari, sa mere la tira de prison, et la mena avec elle au camp de son fils, escortée de plusieurs autres dames, qu'on appeloit son *escadron volant.*

On remarqua que la vue de cette troupe fit chanceler le duc. Rien ne parut dur à Catherine, pour retirer son fils des mains des mécontens ; elle augmenta son apanage de trois provinces, la Touraine, le Berry et l'Anjou : on lui en donna tous les droits honorifiques ; la disposition du civil et du militaire, la nomination aux bénéfices consistoriaux, et une pension de cent mille écus. De ce moment, le duc d'Alençon prit le titre de duc d'Anjou.

Quand le prince fut content, il s'imagina, selon la coutume des grands, que tous les autres devoient l'être ; de sorte que chacun fut réduit à tirer ce qu'il put : le prince de Condé, des espérances pour son gouvernement de Picardie ;

Casimir, l'attente d'une belle terre en France, et de la solde due à ses troupes, à qui on ne donna comptant qu'une somme très-modique, en comparaison de la dette totale : les autres céderent, sans conditions meilleures ni pires qu'auparavant ; il y eut seulement un édit qui étendoit un peu les priviléges des réformés, et qui réhabilitoit la mémoire de l'amiral, de la Molle et de Coconnas : le reste fut renvoyé à l'assemblée des états, que le roi indiqua à Blois pour la mi-novembre. En attendant, le duc d'Anjou alla dans son apanage jouir de sa nouvelle domination. Le roi de Navarre se cantonna en Guienne, le prince de Condé dans les environs de la Rochelle, et Casimir retourna sur la frontiere de Champagne, attendre les millions qui lui étoient promis.

Mais comme il ne se trouva rien dans les coffres, le roi voulut *fouiller aux bourses des bourgeois de Paris* : le moment n'étoit pas favorable. L'année précédente, le roi ayant essayé d'emprunter, on lui avoit répondu par des remontrances (1) ; cette année on ajouta des pasquinades (2). On murmuroit hautement de

(1) Journal de Henri III.

(2) On afficha celle-ci au Louvre : *Henri, par la grace de sa mere, inutile roi de France et de Pologne, imaginaire concierge du Louvre, marguillier de Saint-*

voir le roi entouré de jeunes gens, auxquels il prodiguoit l'argent des peuples. Ses principaux favoris étoient Caylus, Maugiron, Livarot, Saint-Mesgrin, Joyeuse, Nogaret, la Valette. La plupart furent introduits à la cour par René de Villequier, qui y faisoit le personnage méprisable d'artisan de plaisir. La main qui les présentoit, rendit leurs mœurs suspectes: ils commencerent alors à être appelés *Mignons*. Leur air efféminé donna lieu à des imputations odieuses, que la conduite du roi ne démentoit pas assez. Il en résulta, à l'égard de ce prince, un mépris général, qui, peut-être plus que tout le reste, accrédita la fameuse faction connue sous le nom de la Ligue.

Germain-l'Auxerrois, bâteleur des églises de Paris, gendre de Colas, goudronneur des collets de sa femme, et friseur de ses cheveux, mercier du palais, visiteur d'estuves, gardien des quatre-mendians, pere conscript des blancs-battus, et protecteur des capucins.

LIVRE V.

Ceux qui lisent l'histoire, ne sont pas surpris d'y trouver des révolutions opérées par des conquérans rapides, armés de droits légitimes ou apparens; ou occasionnées par le mécontentement des grands et du peuple, attaqués dans leurs biens et leurs priviléges; ou enfin causées par le zele d'une religion ancienne à soutenir, ou d'un dogme nouveau à établir (1). Ces événemens sont ordinaires, et il n'y a guere d'état qui n'en fournisse des exemples.

Ce que la ligue présente de singulier, c'est d'abord le soulévement presque général des catholiques, contre un roi très-catholique et toujours reconnu pour tel, malgré les suggestions employées pour faire suspecter sa foi; ensuite, les prétentions hardies de cette ligue audacieuse, même dans la foiblesse de ses commencemens; sa marche toujours ferme et uniforme, malgré la connoissance qu'on avoit de ses secrets, malgré les mesures prises pour l'arrêter; le but du complot,

(1) De Thou, liv. XLIII.—Davila, liv. VI.

qui étoit de mettre sur le trône un étranger, sans titre même coloré; les succès effrayans de cette ligue, à la vérité punis dans le chef, mais si bien concertés, que de son sang répandu naquirent de nouveaux monstres; le fanatisme qui poignarde les rois, l'anarchie qui désole les empires, la tyrannie du peuple, brutale et insolente, plus redoutable que celle des grands; enfin tous les fléaux que Dieu envoie aux hommes dans sa colere, fléaux qui désolerent la France jusqu'au moment où le Tout-Puissant, touché de nos maux, couronna les efforts de Henri, vainqueur et pacificateur de son royaume.

Il ne faut pas s'imaginer que les Guises conçurent tout-à-coup le projet de s'asseoir sur le trône : leur ambition eut ses âges (1). On prétend que le cardinal de Lorraine concerta la ligue après la bataille de Dreux, dans le concile de Trente; mais, s'il imagina quelque chose, ce ne fut tout au plus que le dessein de lier le sort de sa maison à la religion catholique, dont les zélés regardoient son frere comme leur soutien. Peut-être poussa-t-il ses idées politiques jusqu'au projet de fortifier cette liaison par l'accession des autres puissances catholiques, comme le pape et

(1) Mém. de Montluc, liv. VI, p. 430. — Rech. de choses mém., tome III, p. 694. — Sat. Ménip., p. 121.

le roi d'Espagne. Il se forma, à la vérité, en 1563, dans les provinces, et même à la cour, de petites ligues particulieres, que le gouvernement réprima : c'étoit déjà l'ouvrage de l'inquiétude des catholiques, qui, voyant les calvinistes réunis alarmer le conseil du roi, lui arracher des graces, s'unirent aussi de leur côté pour former un contre-poids, et empêcher que ces graces ne devinssent préjudiciables à leur religion; mais ces petites ligues éparses et isolées, n'avoient point de centre commun. Ce ne fut qu'en cette année 1576, qu'on commença à parler d'élire un chef, capable de soutenir l'ancienne religion, indépendamment du roi, regardé comme trop foible. Il est possible que dès-lors Henri de Lorraine, duc de Guise, chef désigné, n'ait plus mis de bornes à ses vœux. Ce seroit pourtant le croire un peu chimérique, que de lui supposer des prétentions à la couronne, bien développées, avant la mort du duc d'Anjou.

Guise, fils du duc assassiné devant Orléans, n'avoit pas dix-neuf ans quand il attira sur lui les yeux de toute la France par sa belle défense dans Poitiers, que l'amiral assiégeoit (1). Ne négligeant au-

(1) Mém. de Marguerite. — Vie de De Thou, liv. II, page 103.

cune occasion de frapper les religionnaires, couvert de leur sang à la S. Barthelemi, prodigue du sien à la tête de l'armée qui battit les Allemands près de Langres, il blâma toujours les ménagemens de la cour pour les calvinistes; par-là il gagna souverainement le cœur des catholiques. Les murmures des plus zélés, à la nouvelle de la derniere paix, lui marquerent, pour ainsi dire, son rôle. Il avoit autrefois aspiré au mariage de Marguerite de Valois, depuis reine de Navarre; mais l'indignation de Charles IX, outré de son audace, le força d'y renoncer. Henri III l'aimoit dans ce temps; il l'embrassoit un jour, et regardant tendrement sa sœur: *Plût à Dieu*, lui dit-il, *que vous fussiez mon frere!* Au retour de Pologne, le même prince ne lui montra plus que de l'indifférence. Guise trouva la même froideur dans le duc d'Anjou et le roi de Navarre, dont il rechercha inutilement les bonnes graces. S'appercevant donc qu'il n'avoit rien à espérer à la cour, où l'on affectoit de lui donner toutes sortes de dégoûts, il se livra à la faveur populaire, qui travailloit sourdement pour lui.

Il se trouve toujours dans les factions des gens ardens, qui font leur intérêt de celui des chefs, et qui poussent souvent

plus loin que ceux-ci n'espéroient, les moyens imaginés par les spéculatifs. Des bourgeois de Paris, marchands, gens de palais et autres, non contens de s'entretenir entre eux, par occasion, de l'état et de la religion, en vinrent jusqu'à tenir des assemblées clandestines, dans lesquelles ils traitoient la matiere exprès. Comme ils avoient déjà vu les calvinistes s'engager par des sermens et des souscriptions de formulaires à la défense de la cause commune, ils crurent ne pouvoir mieux faire, dans la circonstance, que de suivre cet exemple. On ne peut assurer si cette manie d'associations commença à Paris ou par les provinces : l'acte le plus ancien qui nous en reste, et le seul entier, est de Picardie. Le seigneur d'Humieres, qui y commandoit, avoit une querelle personnelle avec le prince de Condé. Craignant de voir tomber sa puissance, si le prince, selon une clause expresse de la derniere paix, étoit mis en possession de son gouvernement, d'Humieres tâcha de lui susciter des obstacles, et n'en trouva pas de meilleur que de forcer la noblesse, par un engagement solennel, à ne rien souffrir qui pût préjudicier au bien de la religion romaine. Il dressa une formule de serment, qu'il présenta aux gentilshommes de la province, presque tous

aussi catholiques qu'attachés à leur commandant. Ils signerent cette confédération, et en peu de temps la Picardie entiere, ville et campagne, se trouva engagée dans la ligue.

Le préambule du formulaire, et le but qu'on paroissoit s'y proposer, ne présentoient rien que de louable au premier coup-d'œil : on s'engageoit, par serment, à persévérer jusqu'à la mort dans la sainte union formée au nom de la Sainte Trinité, pour la défense de la religion catholique, du roi Henri III, et des prérogatives dont le royaume jouissoit sous Clovis (1) ; premiere insinuation qui rendoit les ligueurs maîtres d'étendre leurs vues à des objets absolument étrangers à la religion ; mais le poison le plus subtil étoit caché dans les lois mêmes de l'association conçue en ces termes : « Nous nous obligeons à em-» ployer nos biens et nos vies pour le » succès de la sainte union, et à pour-» suivre jusqu'à la mort ceux qui vou-» dront y mettre obstacle. Tous ceux qui » signeront seront sous la sauve-garde de » l'union ; et, en cas qu'ils soient atta-» qués, recherchés ou molestés, nous » prendrons leur défense, même par la

(1) Mém. de Marg., tome I. — Dupleix, tome III p. 207.

» voie des armes, *contre quelque per-*
» *sonne que ce soit.* Si quelques-uns,
» après avoir fait le serment, viennent
» à y renoncer, ils seront traités comme
» rebelles et réfractaires à la volonté de
» Dieu, sans que ceux qui auroient
» aidé à cette vengeance puissent jamais
» en être inquiétés. *On élira au plus tôt*
» *un chef, à qui tous les confédérés se-*
» *ront obligés d'obéir, et ceux qui refu-*
» *seront, seront punis selon sa volonté.*
» Nous ferons tous nos efforts pour pro-
» curer à la sainte union, des partisans,
» des armes, et tous les secours néces-
» saires, chacun selon nos forces. *Ceux*
» *qui refuseront de s'y joindre, seront*
» *traités en ennemis, et poursuivis les*
» *armes à la main. Le chef seul décidera*
» *les contestations qui pourroient sur-*
» *venir entre les confédérés, et ils ne*
» *pourront recourir aux magistrats*
» *ordinaires que par sa permission* ».
Ainsi ils transmettoient toute la puissance royale au chef futur, qu'on sentoit bien devoir être autre que le roi.

Henri ne sut cette entreprise contre son autorité, que lorsqu'il y avoit déjà beaucoup de gentilshommes, d'ecclésiastiques, de bons bourgeois, de gens de palais, des villes considérables et des provinces entieres, affiliés à la ligue.

Quant au plan secret, et aux ressorts qu'on devoit faire jouer, il les apprit du moins assez à temps pour y pourvoir, s'il avoit su prendre une résolution et la suivre. Ces lumieres lui vinrent de son ambassadeur en Espagne, où les ligués entretenoient des agens cachés : elles lui vinrent aussi par le canal des calvinistes, qui surprirent et firent passer au roi les papiers d'un avocat nommé David, député à Rome par le parti, et instruit de tous les mysteres. Quelques auteurs prétendent que ces papiers furent supposés par les ennemis du duc de Guise; mais il seroit bien étonnant qu'ils eussent si bien deviné, et exposé d'avance, à très-peu de changemens près, ce qui fut successivement tenté par les ligueurs. Au reste, que ces mémoires soient réels ou supposés, comme ils développent exactement le plan de l'intrigue, nous en donnerons ici la substance.

On commençoit par l'éloge des Guises, qu'on disoit issus de Charlemagne, et on continuoit ainsi : « Depuis qu'au préjudice des descendans de cet empereur, » les enfans de Hugues Capet ont envahi » le trône, la malédiction de Dieu a » éclaté sur ces usurpateurs : les uns » ont été privés de sens, d'autres de la » liberté, ou ont été frappés des foudres » de l'église. La plupart, sans santé et

» sans force, sont morts à la fleur de
» leur âge, ne laissant point de succes-
» seur. Le royaume, sous ces regnes
» malheureux, est devenu la proie des
» hérétiques, tels que les Albigeois et les
» pauvres de Lyon. La derniere paix, si
» avantageuse aux calvinistes, va aussi
» les établir solidement en France, si on
» ne profite de cette occasion même pour
» rendre le sceptre de Charlemagne à sa
» postérité.

» Les catholiques unis, dans l'intention
» de soutenir la foi, sont donc convenus
» de ce qui suit : savoir, qu'en chaire et
» au confessionnal, ceux du clergé s'éle-
» veront contre les priviléges accordés
» aux sectaires, et exciteront le peuple
» à empêcher qu'ils n'en jouissent. Si le
» roi marque de l'appréhension que l'in-
» fraction de la paix, en cet article essen-
» tiel, ne le replonge dans de nouveaux
» troubles, on l'engagera à rejeter tout
» l'odieux de cette affaire sur le duc de
» Guise. Le danger auquel ce prince
» s'exposera en se dévouant ainsi à toute
» la haine des religionnaires, le rendra
» plus cher aux catholiques. Son audace
» enhardira les timides à signer la ligue,
» et grossira le parti. Tous les confédérés
» jureront de le reconnoître pour chef :
» les curés des villes et des campagnes

» tiendront un rôle de ceux qui sont en » état de porter les armes. Ils leur diront » en confession ce qu'ils auront à faire, » comme ils l'auront appris des supé- » rieurs ecclésiastiques, qui recevront » eux-mêmes les instructions du duc de » Guise, et celui-ci enverra secrétement » des officiers pour former les nouveaux » enrôlés.

» Les religionnaires ont demandé eux- » mêmes l'assemblée des états : ils seront » convoqués à Blois, ville toute ouverte. » Le chef du parti aura attention de faire » élire dans les provinces, des députés » inviolablement attachés à l'ancienne » religion et au souverain pontife. En » même temps, des capitaines dispersés » dans le royaume, leveront un certain » nombre de soldats déterminés, qui » promettront, par serment, de faire en » temps et lieu ce qu'on leur comman- » dera. Il faudra aussi engager, par des » insinuations douces, le duc d'Anjou, » le roi de Navarre, le prince de Condé, » et tout ce qu'il y a de seigneurs sus- » pects, à se rendre aux états avec le » roi. Pour le duc de Guise, il ne s'y » trouvera pas, afin d'éloigner les soup- » cons, et aussi afin d'être plus en état » de donner ses ordres loin de la cour, » qui l'éclaireroit.

» Si quelqu'un s'oppose aux résolu-
» tions qu'on prendra dans les états,
» au cas qu'il soit prince du sang, il
» sera déclaré inhabile à succéder à la
» couronne : de toute autre qualité, il
» sera puni de mort, ou l'on mettra sa
» tête à prix, si on ne peut le saisir. Dans
» ces dispositions, les états feront une
» profession de foi publique, ordon-
» neront la publication du concile de
» Trente, confirmeront les ordonnances
» faites pour la destruction de l'hérésie,
» et révoqueront tous les édits contraires.
» Ainsi le roi se trouvera dégagé des
» paroles données aux calvinistes. On
» leur prescrira un temps pour se récon-
» cilier avec l'église. Comme, pendant
» cet intervalle, il faudra prendre les
» armes pour réduire les plus opiniâtres,
» les états représenteront au roi, que, si
» l'on veut réussir, il ne faut désormais
» qu'un seul homme à la tête de l'en-
» treprise, et ils demanderont le duc de
» Guise, le seul général habile qui n'a
» jamais eu de liaisons avec les hérétiques.
» Pour donner du poids à cette re-
» quête, au jour dit, les soldats levés
» sourdement dans les provinces, pa-
» roîtront autour de Blois, fortifiés de
» quelques troupes étrangeres. On enle-
» vera Monsieur, et on lui fera son

» procès, comme à un criminel de leze-
» majesté divine et humaine, pour avoir
» extorqué du roi son frere, des condi-
» tions favorables aux hérétiques rebelles.
» Le duc de Guise, maître des armées,
» poursuivra les révoltés, s'assurera des
» principales villes, mettra sous bonne
» garde tous les complices de Monsieur,
» dont il fera achever le procès; et enfin,
» de l'avis du pape, comme fit autrefois
» Pepin, à l'égard de Childeric, il ren-
» fermera le roi dans un monastere pour
» le reste de ses jours ».

Tel étoit le projet de l'avocat David, que nous abrégeons. Il fut regardé alors comme une chimere; et en effet, qui auroit cru qu'on toucheroit un jour au moment de le voir réussir (1)? Le pape Grégoire XIII, sans y prendre grande confiance, le toléra, comme capable du moins de suspendre les progrès du calvinisme en France. Philippe II, roi d'Espagne, qui appréhendoit toujours que les François, tranquilles chez eux, ne portassent du secours aux rebelles des Pays-Bas, saisit avidement cette occasion de brouiller. Il promit d'aider la ligue d'hommes et d'argent; engagement au-

(1) Cayet, tome I, p. 5. — Le Laboureur, tome I. — Journal de Henri III, tome I.

quel il ne fut que trop fidele, pour la tranquillité du royaume.

Henri III savoit en grande partie ces desseins, quand il ouvrit les états au commencement de décembre (1). Il y parut au milieu de sa cour, avec une majesté que ses foiblesses habituelles ne l'empêchoient pas de porter dans les actions d'éclat. Le duc de Guise ne se trouva pas aux premieres séances; elles étoient composées de députés presque tous attachés à la ligue, et disposés à se conduire par les secretes impressions du chef, quoiqu'absent. Dès le commencement, il s'engagea une espece de combat, non tel qu'il auroit dû être de monarque à sujets, également intéressés à ne montrer de la contrariété dans les opinions que pour mieux s'accorder sur le bien public, mais comme entre ennemis captieux qui cherchent à se surprendre par des propositions insidieuses.

Les états demanderent que ce qui seroit décidé unanimement dans l'assemblée générale, eût force de loi, ou bien que, pour la plus prompte expédition des affaires, le roi nommât un certain nombre de juges, auxquels les états en

(1) Journal de Henri III, tomes I et III. — Mélanges historiques de Camusat. — Mém. de Nevers, tome I, p. 166.

joindroient autant, et que ce qui auroit été réglé par ce conseil souverain, devînt irrévocable. Henri éluda ces propositions, qui tendoient toutes deux à introduire une puissance différente de la royale. On demanda aussi la publication du concile de Trente, la révocation des graces accordées aux hérétiques, et la guerre contre eux. Toutes ces prétentions ne se développerent que successivement, tantôt insinuées avec douceur, tantôt accompagnées de menaces : mais le roi, en garde contre les surprises, au défaut de la vigueur qu'il auroit dû montrer, avoit toujours des subterfuges prêts, et pallioit du moins le mal, s'il n'avoit pas assez de résolution pour l'empêcher.

Il hésita long-temps sur le parti qu'il prendroit au sujet de la ligue. L'ignorer, c'étoit lui donner le moyen de se fortifier à l'ombre d'un silence que les mal-intentionnés prendroient pour impuissance. Frapper un coup contre elle, la déclarer illicite et abusive, c'étoit risquer de se compromettre, parce qu'on trouveroit peut-être dans ses partisans plus de résistance qu'on ne pensoit. Enfin, lui laisser choisir un chef, autant auroit-il valu descendre tout d'un coup du trône et abdiquer la couronne.

Tout balancé, Henri, selon son carac-

tere, ami du repos, se détermina au moyen qui le débarrassoit pour le moment : ce fut de se déclarer lui-même chef de la ligue. On en dressa un formulaire, d'où étoient retranchées toutes les ambiguités dangereuses pour l'autorité royale. Le monarque le jura lui-même, le fit accepter aux états, et donna ordre qu'il fût signé à Paris, et par toute la France.

Cet expédient, qu'on a blâmé, en disant que le roi Henri s'étoit rendu par-là simple chef de parti dans son royaume, déconcerta, du moins pour quelque temps, le duc de Guise et ses adhérens. Ils accoururent à Blois; et ne pouvant plus embarrasser le roi autrement, ils presserent la déclaration de guerre contre les hérétiques. Henri répondit qu'auparavant il falloit s'assurer de l'intention des princes et des seigneurs absens; que peut-être étoient-ils disposés à entrer dans le sein de l'église, et que leur rang méritoit bien une sommation. On ne put se refuser à ces raisons, et les états choisirent des députés, qu'ils chargerent d'aller trouver le roi de Navarre, le prince de Condé et le duc de Damville.

Ils étoient cantonnés : Damville à la tête des politiques en Languedoc, le roi de Navarre et le prince de Condé, chefs

des calvinistes, dans la Guienne, le Poitou et les provinces adjacentes. Là ils prenoient leurs mesures contre l'orage qu'ils voyoient se former à Blois. A peine avoient-ils demandé l'assemblée des états, que, par les brigues mises en œuvre pour l'élection des députés, ils s'apperçurent que les décisions ne leur en seroient pas favorables. Ils résolurent donc de ne les pas reconnoître, et se mirent en état de n'y être point forcés.

Quoiqu'il n'y eût pas long-temps que le roi de Navarre fût initié dans les affaires, il étoit déjà fort accrédité auprès des calvinistes. Après sa fuite de la cour, ce prince renonça publiquement à la religion catholique, qu'il avoit été forcé d'embrasser à la S. Barthelemi. Les réformés s'applaudirent de son retour. Il gagna leur confiance par des égards dont on lui sut gré, quoiqu'ils fussent nécessaires, et sur-tout par une noble franchise, et par une gaieté libre qui faisoit son caractere dominant. On l'aimoit; on n'appréhendoit de sa part ni détours, ni vues intéressées. Il étoit avec les religionnaires, assemblage de gens ombrageux et inquiets, ce qu'il faut être dans une république, caressant, accessible, complaisant, ne cherchant point à attirer à lui l'autorité, content quand les autres l'étoient,

paroissant s'oublier lui-même : conduite qui le mit à l'abri des mortifications qu'éprouva le prince de Condé, moins flexible, tirant plus à ses avantages, et par-là donnant lieu à des soupçons qui faisoient, pour ainsi dire, mesurer l'obéissance.

Tous deux étoient pleins de valeur, hardis et entreprenans. S'appercevant que les menées des états tendoient à la guerre, ils n'avoient pas hésité à s'emparer, quoiqu'en pleine paix, des places qui pouvoient couvrir leurs retraites. Damville en faisoit autant de son côté. Ils armoient aussi par mer, et négocioient une contre-ligue avec la Suede, le Danemarck, l'Angleterre et les protestans d'Allemagne, leur ressource ordinaire.

Ces soins occupoient les princes, quand la députation des états alla les trouver. Elle ne devoit pas s'attendre à un grand succès, puisque les mécontens avoient déjà protesté contre l'assemblée, comme contre une cabale composée de leurs ennemis. Leur réponse se ressentit plus ou moins de cette protestation que le roi de Navarre adoucit, sans cependant se départir du fond. La peinture que l'archevêque de Vienne, un des députés, lui fit des horreurs de la guerre, arracha des larmes à ce prince tendre, quoique

né pour les combats et le fracas des armes. Il dit qu'*il connoissoit les douceurs de la paix, qu'il y étoit sensible; mais qu'il ne l'acheteroit jamais aux dépens de son honneur et de sa conscience : Rapportez à l'assemblée*, ajouta-t-il, *que j'ai toujours prié le Seigneur, et que je le prie encore du fond de mon cœur, de me faire connoître la vérité. Si je suis dans le bon chemin, que Dieu m'y soutienne, sinon, qu'il m'ouvre les yeux, et je suis prêt, non-seulement à abjurer l'erreur, sans aucun respect humain, mais encore à employer mes biens et ma vie, pour chasser l'hérésie du royaume, et de tout l'univers, s'il est possible.* Cette espece d'engagement parut trop fort aux ministres calvinistes ; ils auroient voulu le faire effacer de la lettre que le roi de Navarre écrivoit aux états : mais Bourbon, dont l'ame étoit droite et franche, ne craignit point de rendre publiques ses dispositions.

Ce fut tout ce que la députation tira du roi de Navarre. Elle obtint encore moins de Damville et du prince de Condé, qui, aux instances des députés, répondirent constamment : *Nous ne demandons que la paix; qu'on nous tienne les paroles données, et tout sera tranquille. Au reste, nous ne reconnoissons*

point vos états, et nous protestons contre toutes les résolutions qui s'y prendront à notre préjudice.

Il ne tint pas aux catholiques zélés qu'il ne s'y en prît de vigoureuses; mais le roi les arrêta d'un mot. « Je consens à la » guerre, *dit-il;* mais, pour la faire, il » me faut de l'argent ». Cette considération glaça les plus échauffés, sur-tout entre ceux du tiers-état, qui sentirent bien que c'étoit sur eux que tomberoit le fardeau des impôts. Ils revinrent à dire qu'à la vérité il seroit à propos d'empêcher les hérétiques de professer leur religion; mais pourvu que cela pût se faire sans prendre les armes. Ainsi le temps se consuma en propositions et en débats, qui ne formerent point de conclusions fixes. Il paroît que la ligue, après avoir essayé ses forces, ne se trouva pas encore en état de frapper son coup. Elle ne fut pas assez entreprenante pour forcer le roi à la guerre; mais aussi le roi ne fut pas assez absolu pour dissiper l'orage qui s'annonçoit, et pour prononcer la paix. Il sépara les états, sans faire connoître clairement quel parti il prendroit.

Son conseil étoit partagé. En général, on trouvoit trop douce la loi sous laquelle vivoient les hérétiques, libres d'exercer leur religion, et, en cas de besoin, de la

défendre par les armes (1). Mais les uns pensoient que cette tolérance valoit encore mieux que la guerre; les autres, que la guerre étoit préférable. Entre ces derniers, Gonzague, duc de Nevers, offroit, avec une sorte d'enthousiasme, tous ses biens pour réduire les hérétiques. C'étoit en effet un vrai catholique, qui, bien éloigné des complots de la ligue, n'envisageoit que l'avantage de la religion. Il avoit aussi d'autres qualités essentielles. C'est de lui que les calvinistes disoient: « Il nous faut craindre M. de Nevers » avec ses pas de plomb et son compas à » la main ».

Le duc de Montpensier, prince du sang, et catholique zélé jusqu'à la cruauté, opinoit pour la paix. Il faisoit espérer que le roi de Navarre, avec lequel il s'étoit abouché, se prêteroit à des expédiens qui mettroient les calvinistes en sûreté, sans trop aigrir les catholiques.

On suivit cette ouverture, indiquée par le duc de Montpensier. Henri III détacha au roi de Navarre, Biron et Villeroi, chargés de promesses, et avec eux Catherine de Navarre, sœur du prince, qu'on flatta du mariage du duc d'Anjou, si elle réussissoit à gagner son frere. D'autres

(1) Brantôme, tom. VIII, p. 295.

agens furent aussi dépêchés à Damville. On savoit qu'il n'étoit pas content des réformés, et la cour espéroit réussir sans grands efforts à le séparer d'eux. Pour appuyer la négociation, le roi mit en campagne deux armées. L'une fut donnée au duc d'Anjou, l'autre au duc de Maïenne, estimé moins dangereux que le duc de Guise, son frere aîné, qui auroit pu se prévaloir d'un commandement, pour mettre en mouvement les forces de la ligue éparses, et, pour ainsi dire, assoupies.

Damville, avec ses politiques, se rendit le premier aux offres de la cour, et non-seulement il abandonna ses alliés, mais se tourna contre eux: il sentit qu'il valoit mieux dépendre de son roi, que d'une multitude incapable d'égards, qui lui avoit souvent fait acheter bien cher ses services (1). Le roi de Navarre ne se montra pas si facile: les armes employées contre son parti ne l'épouvanterent pas, malgré leurs succès: il savoit que le duc d'Anjou n'agiroit pas avec toute l'activité que désiroient les catholiques, parce que les anciennes discussions avec le roi son frere pouvant renaître, il avoit intérêt de ne point écraser les calvinistes.

(1) De Thou, liv. LXIV. — Davila, liv. VI. — Mém. de Villeroi, p. 17.

Biron et Villeroi, chargés du traité, firent bien des voyages avant que de pouvoir réunir les intéressés dans un même sentiment. Enfin, ils réussirent; et de cette négociation sortit le fameux édit de pacification donné à Poitiers dans le mois de septembre, accompagné d'articles secrets, accordés le même mois avec le roi de Navarre, dans la ville de Bergerac en Périgord. Ces deux pieces, l'édit composé de soixante-quatre articles; les articles secrets, au nombre de quarante-huit, sont comme un code de réglemens, dans lequel Henri III prend le ton de législateur absolu, et dispensateur des graces; mais, à travers les efforts employés pour sauver l'honneur du trône, on voit la crainte du monarque, forcé de plier sous la nécessité des circonstances.

Les termes de l'édit sont ménagés de maniere que la religion romaine paroît toujours la dominante; mais de sorte aussi que la prétendue réformée ne perd aucun avantage solide pour n'être qu'en second. On lui assure l'exercice public, avec une liberté plus étendue, mieux spécifiée et moins assujettie à la gêne des anciennes restrictions. Le roi rétablit ses sectateurs dans tous les priviléges de citoyens, dans le droit aux charges, aux

magistratures et autres dignités : il approuve la prise d'armes, et tout ce qu'ils ont fait, comme très-utile à l'état ; il leur accorde des juges établis exprès pour eux dans chaque parlement, neuf places de sûreté et des troupes, à condition qu'ils paieront les dîmes, rendront les biens d'églises usurpés, chommeront les fêtes extérieurement, et ne choqueront en rien les catholiques dans leur culte.

Il est à remarquer que Henri appelle le massacre de la Saint Barthelemi, *les désordres et excès du vingt-quatre août, et jours suivans, avenus à notre très-grand regret et déplaisir* (1) ; et qu'en défendant aux calvinistes, *toutes pratiques, ligues et intelligences hors du royaume*, il en prend occasion de tomber directement sur la ligue des catholiques, par ces mots : « Et seront toutes » ligues, associations et confréries, faites » et à faire, sous quelque prétexte que » ce soit, au préjudice de notre présent » édit, cassées et annullées, comme nous » les cassons et annullons, défendant » expressément à tous nos sujets de faire » dorénavant aucunes cotisations et le- » vées de deniers, fortifications, enrô- » lemens d'hommes, congrégations et

(1) Edit., art. 33 et 56.

» assemblées, sous peine d'être punis » rigoureusement comme contempteurs » et infracteurs de nos ordonnances ».

Enfin, à la grande satisfaction des ministres, il y eut dans les articles secrets un réglement fixe et clair sur les mariages contractés par les prêtres, religieux, et religieuses, au mépris de leurs vœux (1). Le roi ordonna qu'ils ne seroient recherchés ni molestés, mais qu'ils ne pourroient réclamer aucune succession directe ni collatérale, et que leurs enfans ne succéderoient qu'aux meubles et aux acquêts immeubles de leurs peres et meres. Voilà ce que Henri III appeloit ordinairement avec complaisance, *mon édit.*

Pour en sentir la nécessité, il faut se représenter l'état du royaume dans ce moment. Il étoit dénué d'argent, au point qu'on fut obligé de donner à Casimir des pierreries de la couronne, en gage des sommes qui lui étoient dues. Ce général non payé, menaçoit de revenir sur ses pas, et de se rejoindre aux calvinistes qui le rappeloient. Le roi ne pouvoit leur opposer que des troupes suspectes, la plupart infectées du venin de la ligue. Une plus longue guerre l'auroit forcé d'en

(1) Art. 8 de Bergerac.

ramasser davantage, et de réunir et multiplier ainsi ses ennemis.

Il n'y avoit aucune subordination dans le royaume. La certitude d'obtenir le pardon des crimes les plus atroces, en passant d'un parti dans l'autre, ouvroit la porte à tous les désordres : on alloit jusqu'à tourner la justice en dérision, ou à faire servir de bonne foi son appareil redoutable à la vengeance des injures particulieres. Ainsi se conduisit un nommé Baleins, commandant pour le roi de Navarre dans le château de Leitour.

Cet homme avoit une sœur qui, trop tendre pour un des officiers de la garnison, ne se tint pas avec lui dans les bornes de la sagesse: elle comptoit l'épouser; mais il se retira dans la ville, et se maria à une autre (1). A cette nouvelle, la sœur désolée éclate en plaintes, et demande justice à son frere. Baleins lui impose silence, et continue de bien vivre avec l'officier qui avoit été son ami. Un jour il l'invite à dîner dans son château; la compagnie étoit nombreuse, et le repas se passa gaîment, sans rien annoncer de sinistre: comme les conviés se retiroient, le gouverneur retient sous quelque pré-

(1) Vie de De Thou, tome II, p. 55.

texte le galant de sa sœur, le tire à part et le fait charger de chaînes : aussi-tôt paroissent un greffier, des témoins, et la demoiselle prête à déposer contre son infidele. Baleins se met dans un fauteuil comme juge, et interroge le malheureux. En vain objecte-t-il que sa sœur l'a prévenu, et qu'il ne lui a jamais fait aucune promesse : l'impitoyable Baleins le condamne à mort, fait écrire sa sentence, et le poignarde lui-même sur-le-champ. Il en fut quitte pour demander sa grace au roi de Navarre, qui l'accorda, dans la crainte que Baleins ne l'achetât du parti contraire en livrant son château.

Ce qui arrivoit dans un parti, à quelques circonstances près, se reproduisoit dans l'autre : même esprit d'indépendance, et même férocité (1). Aux excès particuliers se joignoient les maux de toute espece, inséparables de la marche des armées ; il y en avoit plusieurs sur pied : quoiqu'elles ne fissent pas de grands exploits, elles versoient toujours du sang. La Noue eut le bonheur d'en sauver deux, prêtes à se détruire. Chargé d'aller porter en Languedoc la nouvelle de la paix, il trouva Damville pour le roi, et Châtillon, fils de l'amiral, pour les reli-

(1) Amirault, p. 230.

gionnaires, en présence, sous les murs de Montpellier. Les ordres étoient donnés; déjà les enfans perdus marchoient. Au risque d'être percé de coups, la Noue se jette entre les deux armées, crie, fait signe de la main, et déploie le traité à la vue des soldats: on s'arrête, les chefs s'approchent, acquiescent aux conditions, et se retirent.

L'édit de Poitiers, bien exécuté, auroit pu de même désarmer tout le royaume; mais on n'avoit pour le roi ni estime ni confiance (1). Le ridicule qu'il se donnoit en se livrant à des divertissemens indécens, pendant qu'il auroit dû s'occuper sérieusement de ses affaires, le rendoit un objet de mépris. Il couroit publiquement la bague, vêtu en amazone, portant des pendans d'oreilles, *faisoit joûtes, ballets et tournois, et force mascarades, où il se trouvoit ordinairement habillé en femme, ouvroit son pourpoint et découvroit sa gorge, y portant un collier de perles et trois collets de toile, deux à fraise et un renversé, ainsi que lors le portoient les dames de la cour.* Il est vrai que cela se passoit pendant le carnaval,

(1) Journal de Henri III.

temps qui semble permettre quelques écarts.

Mais ce ne fut pas dans ces jours de licence que le roi donna un festin public, *auquel les dames, vêtues de vert, en habits d'hommes, firent le service*, et qu'en revanche la reine mere en donna un autre, *auquel les plus belles et honnêtes de la cour, étant à moitié nues, et ayant leurs cheveux espars, comme espousées, furent employées à faire le service.* En retranchant de ces récits ce que la mauvaise volonté y a mis d'exagération, il reste toujours constant qu'il se passoit à la cour des choses indécentes. Les dépenses qui se faisoient à ces fêtes, étoient énormes : les peuples murmuroient de pareilles profusions dans un temps de malheur et de disette, et ils en devenoient plus portés à s'attacher à la ligue, dont les chefs ne négligeoient pas ces occasions d'aliéner du roi le cœur des catholiques. D'un autre côté, les prétendus réformés, craignant toujours que l'édit ne fût point exécuté, ne paroissoient que foiblement disposés à se rapprocher. Enfin, comme si le roi eût appréhendé de manquer d'embarras, il entretenoit lui-même la division dans sa cour et dans sa propre famille.

« Henri III, *dit le Laboureur*, se

» plaisoit à avoir plusieurs favoris en-
» semble: il les aimoit vaillans, pourvu
» qu'ils fussent téméraires; spirituels,
» pourvu qu'ils fussent vicieux: enfin il
» ne leur refusoit rien, pourvu qu'ils
» fussent magnifiques et dépensiers, et
» pourvu qu'il pût faire un signalé dépit
» à ceux qui prétendoient qu'il dût
» quelque chose à leur naissance et à
» leur mérite (1) ». Il ne faut pas deman-
der si des jeunes gens sûrs de la faveur du maître, exécutoient à la lettre ses intentions si assorties à leur goût.

Mais ils trouvoient aussi quelquefois des rivaux aussi fiers qu'eux, qui ne souffroient pas leur morgue impunément, et qui même les prévenoient. Un jour que le roi, *désespérément brave, frisé et goudronné, assistoit à une cérémonie, suivi de ses jeunes mignons, autant ou plus braves que lui, Bussi d'Amboise, le mignon de Monsieur frere du roi, s'y trouva à la suite de M. le duc son maître, habillé tout simplement et modestement, mais suivi de six pages vêtus de drap d'or, frisés,* disant tout haut *que la saison étoit venue*

(1) De Thou, liv. XLVI. — Davila, liv. VI. — Le Laboureur, tome II, p. 51. — Mém. de Marguerite. — Journal de Henri III.

que les bellitres seroient les plus braves. Le roi fut très-piqué de ce mot insolent, et le duc d'Anjou ne put refuser à son frere d'éloigner Bussi pour un temps.

Monsieur étoit pour lors dans le cas de ménager tout le monde. Les Flamands, après s'être contentés de réclamer d'abord, les armes à la main, leurs priviléges contre la tyrannie de Philippe, roi d'Espagne, étoient pour lors déterminés à abjurer entiérement son empire. Ils hésitoient entre deux partis, ou de se mettre simplement sous la protection d'une puissance voisine, capable de les défendre, ou de se donner un nouveau souverain. Le premier leur plaisoit davantage; mais ils appréhendoient, avec raison, que le titre de protecteur ne fût pas, dans le prince qu'ils choisiroient, un motif capable de l'engager à faire les dépenses nécessaires pour résister à l'Espagne, qui rassembloit contre eux toutes ses forces. Rarement la compassion des princes est désintéressée. Les Flamands ne l'avoient que trop éprouvé par l'insuffisance des secours, tirés tantôt de France, tantôt d'Angleterre; secours moins accordés au désir de les soulager, qu'à l'envie d'embarrasser l'Espagnol.

L'amiral de Châtillon, quand il fut tué à la Saint Barthelemi, formoit le

projet de rendre cette guerre plus onéreuse à Philippe, en lui opposant dans la Flandre les calvinistes de France réunis. Cette entreprise, en occupant les François, auroit pu les préserver des guerres civiles qui déchirerent le royaume; mais Philippe fut assez adroit dans le temps, pour fomenter les troubles qui amenerent la Saint Barthelemi. C'est aussi dans la même vue que ce monarque appuya les tentatives de la ligue, et les intrigues sourdes qui firent échouer le duc d'Anjou, héritier des projets, mais non de la capacité de l'amiral.

Ce jeune prince avoit alors les plus belles espérances: tout sembloit s'arranger selon ses vœux. Elisabeth, reine d'Angleterre, favorisoit ses desseins, et vouloit bien paroître y prendre un intérêt personnel, en laissant prendre au duc l'espérance de l'épouser, ruse ordinaire de cette princesse. Les calvinistes de France, les mécontens et toute la jeune noblesse accoutumée aux armes, promettoient de se ranger sous ses étendards, si-tôt qu'il paroîtroit en campagne. Plusieurs même l'avoient déjà prévenu, sous la conduite de la Noue. Beaucoup de seigneurs flamands et les principales villes s'étoient engagés secrétement à le recevoir, et ne refusoient point de le proclamer sou-

verain du pays, quand il se montreroit assez puissant pour en soutenir le titre.

Henri III ne pouvoit que gagner à cette entreprise. Il y trouvoit l'occasion d'occuper Philippe II, voisin incommode, dont les sourdes pratiques avoient souvent troublé son repos. Il se débarrassoit avec honneur d'un frere turbulent; il procuroit à la France une augmentation de puissance, et diminuoit d'autant celle d'Espagne. Enfin, ce qui auroit dû le déterminer, il étouffoit, pour ainsi dire, dans son royaume le germe de la rebellion, en employant ailleurs ceux qui avoient coutume de la soutenir. Il n'y avoit donc pour lui que des avantages; cependant ce fut de son côté que le projet manqua toujours. Pour cette fois, il n'y eut que quelques retards, occasionnés par une bourasque de cour.

On l'attribue ordinairement à la jalousie que le roi conçut de la gloire dont son frere alloit se couvrir. Mais, sans rejeter cette cause, il paroît que ce fut encore plutôt une suite de l'antipathie des favoris (1). Le duc d'Anjou ne se plaisoit pas dans les parties de plaisirs du roi, où il se voyoit toujours entouré de mignons qui enlevoient toutes les distinctions et

(1) Mém. de Marguerite.

les faveurs. Il s'en dispensoit autant que la bienséance et ses intérêts pouvoient le permettre; ou, s'il étoit forcé d'y assister, il ne pouvoit gagner sur lui de n'y point porter un air ennuyé et dédaigneux, choquant pour ces jeunes gens, et par contre-coup pour le roi, qui regardoit ces manieres comme une censure indirecte de son goût.

Dans ce temps se firent les noces de Saint-Luc, un des principaux favoris; noces remarquables par des profusions scandaleuses et des dépenses énormes (1). Le duc d'Anjou ne voulut point assister à la cérémonie; cependant, par complaisance pour la reine mere, il se présenta le soir au bal, et eut tout lieu de s'en repentir. Comme on étoit piqué de ce qu'il avoit paru mépriser les amusemens du jour, on l'insulta. Chacun le montroit au doigt; on le regardoit en ricanant: on parloit de lui à l'oreille, assez haut cependant pour qu'il entendît que sa taille, son air, sa démarche étoient la matiere des plaisanteries. Le duc d'Anjou n'osa rien dire dans le moment, crainte de se brouiller avec son frere, dont il avoit besoin, et sortit le cœur serré de dépit. Il alla répandre son chagrin dans le sein

(1) Mém. de Henri III.

de sa mere, et de concert avec elle, il résolut de s'absenter quelques jours pour se calmer. Elle se flatta de le faire agréer au roi qui y consentit sur-le-champ.

Mais s'étant retiré avec son conseil de jeunes gens, ils lui remplirent l'esprit de terreurs, et lui persuaderent que le duc ne quittoit la cour que pour se joindre auprès des mécontens, et recommencer la guerre. Plein de cette idée, le roi court chez sa mere, quoique la nuit fût déjà avancée. *Comment*, lui dit-il, *madame, Que pensez-vous m'avoir demandé de laisser aller mon frere? Ne voyez-vous pas, s'il s'en va, le danger où vous mettez mon état? Sans doute il y a là-dessous quelque dangereuse entreprise; je m'en vais me saisir de tous ses gens, et ferai chercher dans ses coffres. Je m'assure que nous découvrirons de grandes choses* (1). En vain la reine prie son fils de ne rien précipiter; il ne l'écoute pas. Tout ce qu'elle peut faire, c'est d'obtenir qu'elle l'accompagnera, dans la crainte qu'il ne se passe quelque scene fâcheuse entre les deux freres.

Le roi entre donc brusquement chez Monsieur, lui ordonne de se lever, commence à lui faire des reproches, avant

(1) De Thou, liv. XLVII. — Davila, liv. VI.

que de savoir s'il est coupable; commande d'emporter les coffres, et fouille lui-même le lit, pour voir s'il n'y trouvera pas des papiers. Le duc d'Anjou, dans sa premiere surprise, veut cacher une lettre; le roi s'efforce de la prendre. Le duc supplie son frere à mains jointes de ne la pas voir. Plus Monsieur résiste, plus le roi s'obstine. Monsieur la montre enfin; c'étoit un billet de sa maîtresse. Henri reste confus, mais il n'en ordonne pas moins les arrêts à son frere, et on mene à la Bastille Bussi, avec quelques courtisans du duc d'Anjou, qu'on trouva dans le Louvre.

On avoit agi; on réfléchit le lendemain. Il y eut un grand conseil. Les ministres, instruits par la reine mere, représenterent au roi la conséquence d'une pareille action. Il ouvrit les yeux, et trouva bon que le conseil lui demandât de recevoir son frere dans ses bonnes graces. Cela fut accordé, à condition que Bussi se racommoderoit avec Caylus. On leva les gardes. Le duc d'Anjou parut devant le roi, qu'il assura de sa fidélité, le priant de ne plus concevoir désormais de soupçons contre lui. Henri le promit.

Bussi parut à son tour. Le roi lui commanda d'oublier toute querelle, et d'em-

brasser Caylus (1). *Bussi* lui répondit : *Sire, s'il vous plaît que je le baise, j'y suis tout disposé; et accommodant les gestes avec la parole, lui fit une embrassade à la pantalone : de quoi toute la compagnie quoiqu'encore étonnée et saisie de ce qui s'étoit passé, ne se put empêcher de rire.* C'est ainsi que Henri III savoit se faire garder le respect.

On rapporte ces particularités, tant parce qu'elles peignent les mœurs du temps, que parce qu'elles donnent la clef d'événemens plus considérables. Ces tracasseries aboutirent à faire prendre au duc d'Anjou le parti de quitter réellement la cour. Il se sauva à Alençon, d'où il écrivit au roi, qu'il ne s'étoit retiré que pour vaquer plus aisément aux préparatifs de son entreprise de Flandre ; que d'ailleurs il ne feroit rien qui pût déplaire à Sa Majesté, et il tint parole.

La reine mere souffroit comme les autres de la *désordonnée outre-cuidance* des mignons; mais elle regardoit l'amitié excessive de son fils pour eux, comme une fantaisie qui passeroit; persuadée d'ailleurs que leur insolence même la vengeroit un jour (2). Elle ne tarda pas à en avoir satisfaction.

(1) Mém. de Marguerite.

(2) Journal de Henri III.

On ignore le motif de la querelle qui s'éleva entre Caylus favori du roi, et Antraguet attaché aux Guises. La reine Marguerite est soupçonnée d'y être entrée pour quelque chose. Ils se battirent chacun avec deux seconds : Maugiron, autre mignon du roi, et Livarot du côté de Caylus, Schomberg et Riberac du côté d'Antraguet.

Antraguet échappa seul sain et sauf. Maugiron et Schomberg restèrent sur la place. Riberac mourut le lendemain, Livarot guérit, par la suite, d'une grande blessure, et Caylus, percé de dix-neuf coups, languit trente-trois jours; objet infortuné de la tendresse impuissante du roi, qui ne quittoit pas le chevet de son lit. *Il avoit promis aux chirurgiens qui le pansoient, cent mille francs, en cas qu'il revînt en convalescence, et à ce beau mignon cent mille écus, pour lui faire avoir bon courage de guérir. Nonobstant lesquelles promesses il passa de ce monde à l'autre.* Henri n'aimoit pas moins Maugiron, *car il les baisa tous deux morts, fit tondre leurs têtes et emporter et serrer leurs blonds cheveux; ôta à Caylus les pendans de ses oreilles, que lui-même auparavant lui avoit donnés et attachés de sa propre*

main. Il soulagea sa douleur, en leur faisant faire dans l'église de S. Paul, des obséques d'une magnificence royale, et en faisant élever des statues sur leurs tombeaux.

Auprès d'eux fut bientôt après enfermé dans la tombe, Caussade de S. Mégrin, aussi favori du roi, que le sort des autres ne rendit pas plus sage (1). Il s'attaqua aux Guises mêmes. Il affectoit de les mépriser. Un jour dans la chambre du roi, devant des seigneurs qui étoient présens, *il tira son épée, et bravant de paroles, il en trancha son gand, par le mitan,* disant *qu'ainsi il tailleroit ces petits princes.* Une pareille imprudence étoit seule capable de le perdre; mais on donne à son malheur une cause encore plus vraisemblable.

Quoiqu'attaché au roi, et par état ennemi du duc de Guise, S. Mégrin aimoit la duchesse, et on dit qu'il en étoit aimé (2). L'auteur de cette anecdote nous représente l'époux indifférent sur l'infidélité réelle ou prétendue de sa femme. Il résista aux instances que ses parens lui faisoient de se venger, et ne punit

(1) Brantôme, tom. XI, p. 256.

(2) Varillas, hist. de Henri III, liv. XII.

l'indiscrétion ou le crime de la duchesse, que par une plaisanterie. Il entra un jour de grand matin dans sa chambre, tenant une potion d'une main, et un poignard de l'autre. Après un réveil brusque, suivi de quelques reproches: *Déterminez-vous, madame,* lui dit-il d'un ton de fureur, *à mourir par le poignard ou par le poison.* En vain demande-t-elle grace, il la force de choisir: elle avale le breuvage et se met à genoux, se recommandant à Dieu, et n'attendant plus que la mort. Une heure se passe dans ces alarmes. Le duc alors rentre avec un visage serein, et lui apprend que ce qu'elle a pris pour poison est un excellent consommé. Sans doute cette leçon la rendit plus circonspecte pour la suite.

On trouve ce fait raconté d'une autre maniere par le fils d'un des acteurs, qui le tenoit de son pere. Nous le rapporterons dans ses termes (1). « Le car-» dinal de Guise et le duc de Maïenne, » voyant le bruit de l'intrigue de la du-» chesse de Guise avec S. Mégrin si

(1) Anecdote racontée par le fils Bassompierre à l'archevêque de Reims, Charles Maurice le Tellier, qui l'a écrite de sa main à la marge du manuscrit de De Thou, appartenant à Rigault. *Voyez le tome IV de la belle édition latine de De Thou, p. 33, ou le tome VIII, p. 716 de la traduction françoise, édition de 1734, in-4°.*

» public, crurent que le duc leur frere
» ne devoit pas être le seul à l'ignorer.
» Comme il n'avoit pas d'ami plus in-
» time que Bassompierre, ils le chargerent
» de l'en instruire. Bassompierre con-
» noissoit le génie et le caractere du duc;
» aussi n'accepta-t-il la commission
» qu'avec peine et malgré lui. Il de-
» manda même qu'on lui donnât trois
» jours, pour penser aux moyens d'in-
» sinuer au duc une nouvelle si désa-
» gréable. Il l'aborda enfin, d'un air
» triste et rêveur, et le duc lui ayant de-
» mandé ce qui le rendoit si chagrin : *Il y a quelques jours*, lui répondit Bassom-
pierre, *qu'une personne m'a consulté sur la maniere dont elle devoit s'y prendre pour instruire un ami du dérangement de sa femme, qui le déshonore, sans que de sa part il ait aucun soupçon de ses galanteries. La question m'a paru si embarrassante, que jusqu'ici je n'ai pu encore y répondre. Voilà quelle est la cause de ce chagrin que je n'ai pu vous cacher. Inquiet sur la réponse que je dois faire, je rêve inutilement pour la trouver; mais, puisque l'occasion s'offre si naturellement de vous en parler, je serois bien aise de savoir de vous-même quel conseil je*

dois donner à mon ami sur une question si délicate.

» A ce discours, le duc de Guise com-» prit parfaitement de quoi il s'agissoit. » Cependant il ne parut point embar-» rassé ». *Quel que soit celui dont vous me parlez*, dit-il à Bassompierre, *si c'est un ami, ou même s'il veut le paroître, qu'il se charge lui-même de venger l'affront fait à son ami : mais d'apprendre en pareil cas à un ami ce qu'il ignore, c'est à mon avis prendre une peine inutile, et joindre même un nouvel outrage au premier. Pour moi*, continua le duc, *Dieu m'a donné une épouse aussi sage qu'on peut la souhaiter, et, graces au ciel, je n'ai pas lieu de me défier de sa vertu. Si cependant elle avoit jamais le malheur de se déranger, et qu'un homme fût assez hardi pour me le dire, vous voyez ce fer*, ajouta-t-il, en mettant la main sur la garde de son épée, *la vie de cet imprudent ami me répondroit sur-le-champ de sa folle témérité.* Bassompierre remercia le duc de son avis, et alla rendre compte au duc de Maïenne et au cardinal, qui prirent le parti d'agir eux-mêmes.

Ils dresserent une embuscade à la porte du Louvre (1). Comme S. Mégrin en

(1) Brantôme, tome XI, p. 256.

sortoit la nuit, des assassins apostés se jeterent sur lui, et l'étendirent sur le pavé, percé de trente-cinq coups. Il vécut cependant jusqu'au lendemain. Le roi fit pour lui les mêmes excès que pour Maugiron et Caylus. Il fut enterré, comme eux, dans l'église de S. Paul, avec la même magnificence, et une statue de marbre sur son tombeau : *de sorte que quand on en vouloit à un favori, le proverbe étoit : Je le ferai tailler en marbre comme les autres* (1).

Plus Henri III, par ces honneurs funebres, montroit d'attachement à ces favoris, plus il enhardissoit à choquer sa puissance, puisqu'avec tant de sensibilité il ne les vengeoit pas (2). Loin de sévir par les voies de la justice contre de pareils crimes, à l'exemple de ses sujets, dont il auroit dû réprimer la licence, le monarque se servoit quelquefois de l'assassinat, pour se défaire de ceux qui lui

(1) Le roi de Navarre croyoit que le duc de Guise lui-même avoit trempé dans cet assassinat. Quand il en reçut la nouvelle, il dit : *Je sais bon gré au duc de Guise, mon cousin, de n'avoir pu souffrir qu'un mignon de couchette comme S. Mégrin, le fît c... C'est ainsi qu'il faudroit accoustrer tous les autres petits galans de cour, qui se mêlent d'approcher les princesses pour leur faire l'amour.* Journal de Henri III.

(2) De Thou, liv. LXXVIII. — Davila, liv. VII. — Fortune de la cour, p. 540. — Journal de Henri III.

déplaisoient. Le fameux Bussi d'Amboise, favori de son frere, avoit long-temps bravé le roi; il eut enfin le sort de ces arrogans, qui, croyant pouvoir impunément insulter les autres, font trophée de leur insolence, et périssent immolés par la main qu'ils mépriſoient.

Bussi étoit amoureux de la dame de Montsoreau. Henri III trouva moyen d'avoir des lettres du galant, et les montra à l'époux. Elles certifioient la vérité de l'intrigue, et étoient en termes moqueurs et insultans pour le mari. Montsoreau, plein de ressentiment, entraîne sa femme dans un château écarté, et la contraint d'y donner un rendez-vous à Bussi. Celui-ci vient avec sa confiance ordinaire; mais au lieu de la bonne fortune qu'il espéroit, il se voit investi d'assassins. Il se défendit long-temps; mais enfin il succomba sous le nombre, et fut tué.

Personne ne le regretta, pas même le duc d'Anjou, son maître, qui commençoit à se lasser de ses manieres hautaines (1). D'ailleurs le duc étoit en bonne intelli-

(1) *Ayant consenti, selon le bruit commun, à la partie qu'on lui dressa pour s'en défaire, en quoi se vérifie un méchant proverbe ancien, parlant des princes, qui dit :* Très-heureux est qui ne les connoît, malheureux qui les sert, et pire qui les offense. *Journal de Henri III.*

gence avec le roi. Des favoris qui lui faisoient ombrage, les uns ayant été tués, les autres étant rendus plus circonspects, il fut aisé de réunir les deux freres. Le duc ne se rendit pas difficile sur les conditions de son retour; il se confia au roi; et le monarque, ravi de cette franchise, se porta, autant que son indolence naturelle pouvoit le permettre, à seconder les projets de son frere sur la Flandre.

Cette réunion fut l'ouvrage de la reine mere, qui voyageoit depuis six mois, et travailloit à rétablir la paix dans le royaume. Le motif apparent de ses courses, fut de ramener Marguerite, sa fille, au roi de Navarre son mari, dont elle étoit redemandée. A cette occasion Catherine dirigea sa marche vers les provinces où sa présence étoit le plus nécessaire; la Guienne, le Languedoc, le Dauphiné et ses frontieres. Tous ces pays étoient désolés par une affreuse anarchie. Selon leurs intérêts, les gouverneurs recevoient ou méconnoissoient les ordres de la cour. Ils étoient à leur tour payés de la même indépendance par les commandans particuliers des villes. Ceux-ci avoient de fréquens démêlés avec les bourgeois. Sous le moindre prétexte on prenoit les armes : rien de si commun que le pillage des recettes, et la fraude

des mauvais comptables, soutenue par la coupable connivence des chefs, qui partageoient le profit du vol.

Au moindre reproche, le calviniste menaçoit de se livrer au roi; le royaliste, de passer chez les mécontens. Le maréchal de Bellegarde, ancien favori du roi, mais favori négligé, ne voyant plus de fortune à faire à la cour, s'étoit cantonné dans le marquisat de Saluces, son gouvernement, presque tout environné des états de Savoie. Il s'y conduisoit en souverain, et s'appuyoit de la protection du duc, qui avoit aussi ses vues : c'étoit de s'approprier quelques parties du marquisat, à titre de récompense de ses secours, donnés soit au maréchal, soit au roi, selon que les circonstances l'exigeroient. Ainsi le François comme l'étranger démembroient déjà le royaume en espérance.

Le reine appliqua à ces maux plus de palliatifs que de vrais remedes : elle tourna son attention sur la maniere de faire exécuter l'édit de Poitiers (1). Ce fut le principal objet des conférences tenues à Nérac, capitale du duché d'Albret, résidence du roi de Navarre. Les articles dont on convint, ne sont la plu-

(1) Art. 2, 3, 8 et 22.

part que des explications plus étendues de ceux de Poitiers et de Bergerac : on y ajouta le droit aux prétendus réformés, de se bâtir des temples, de lever des deniers pour l'entretien de leurs ministres, et quatorze places de sûreté, au lieu de neuf.

Au moyen de tant d'avantages accordés aux mécontens, le roi se flattoit d'avoir la paix. Il ignoroit qu'avant même le traité, on avoit pris des mesures pour le rompre, s'il déplaisoit. Le roi de Navarre, toujours en garde contre les piéges de la reine mere, en même temps qu'il écoutoit les propositions de paix, se mit en état de n'être pas surpris. Il partagea des pieces d'or, garda une moitié de chacune, et envoya les autres à des capitaines dispersés en plusieurs parties du royaume, avec ordre que si-tôt qu'ils recevroient ces moitiés, ils eussent à se mettre en campagne. La rupture ne tarda point, par des motifs que toute la sagacité de la reine mere n'auroit pu prévoir.

Le sage Mornay fait, à l'occasion de cette guerre, qu'on a nommée *la guerre des Amoureux*, une réflexion applicable à bien d'autres endroits de cette histoire (1). « On sera, *dit-il*, bien em-

(1) Mém. de Bouillon, p. 300.

» barrassé à l'écrire, si on veut lui donner » quelque dignité. Il faudra assigner » pour cause d'un effet ce qui ne l'aura » pas été, une cause généreuse, au lieu » de l'amour d'une femme (1) ». C'est ce qui arriva dans cette occasion. La politique y fut mêlée aux intérêts du cœur, si même ceux-ci ne prévalurent pas.

Il en est peu d'aussi chers qu'une passion à défendre et des soupçons à écarter. Ce motif mit tout en mouvement dans la petite cour du roi de Navarre (2). Marguerite son épouse se rappelle dans ses mémoires, avec un retour de satisfaction, les plaisirs qu'elle y avoit goûtés. « Les hommes, *dit-elle*, y trouvoient » des femmes aimables; et les femmes, » des cavaliers gâlans. *Il n'y avoit rien* » *à regretter en eux, sinon qu'ils* » *étoient huguenots; mais de cette di-* » *versité de religion, il ne s'en oyoit* » *point parler* ». A en croire Marguerite, ce n'étoit que passe-temps innocens : le matin la conversation, l'après-midi la promenade, le soir le bal; nulle jalousie, liberté entiere. Elle fait même entendre

(1) Sulli, tome I, p. 123. — Villeroi. — D'Aubigné, tome II, liv. IV, p. 938.

(2) Mém. de la reine. — Mém. de Mornay, p. 45.

que les inclinations de Henri son époux, pour quelques-unes de ses filles, étoient réglées par la vertu, et ne parle point des siennes.

Soit raison d'état, soit pure méchanceté, Henri III mit tout en combustion dans cette société pacifique. Il n'aimoit pas sa sœur. Elle s'étoit attachée au duc d'Anjou par préférence, crime que Henri ne pardonnoit pas aisément. Confidente des peines de ce jeune frere, de moitié dans ses disgraces, il semble que tous les efforts employés par le roi pour rompre cette amitié, n'avoient fait que l'affermir davantage. De Pau ou de Nérac, villes qui partageoient son séjour, Marguerite entretenoit avec le duc un étroit commerce. Une si grande intimité devint suspecte à Henri III; il craignoit que Marguerite, belle, engageante, peu avare de prévenances, ne fît à son frere des partisans de tous les calvinistes dont elle étoit environnée. Il résolut donc de lui ôter leur confiance, en la brouillant avec son mari, qui étoit le lien commun de tous ces seigneurs attachés à sa fortune.

Dans cette intention, Henri écrit au roi de Navarre que sa femme entretient avec le jeune vicomte de Turenne un commerce scandaleux. A la lecture de

cette lettre, Bourbon se persuade que le roi n'a point été porté à cette confidence par le seul intérêt de l'honneur de son beau-frere. Il en fait part à son épouse, le vicomte en est instruit. Les accusés se défendent, protestent de leur innocence, et rejettent la calomnie sur la malice du roi. « Il n'a intention, » *disent-ils au roi de Navarre*, que de » vous brouiller avec vos amis, si vous » prêtez l'oreille à ses insinuations. Un de » vos meilleurs serviteurs disgracié sous » prétexte de galanterie, il trouvera » moyen de vous faire éloigner tous » les autres. Qui sait même s'il n'a pas » avancé cette accusation, pour avoir » une raison spécieuse de ne point vous » délivrer Cahors et les autres villes pro- » mises en dot à sa sœur? Il n'y a point » à hésiter, il faut le prévenir, et s'en » emparer de gré ou de force ».

Dès ce moment on ne parla plus dans cette cour que de siéges, de batailles, d'entreprises militaires. L'adroite Marguerite, voulant gagner son époux, et connoissant son foible, adoucit cette sévérité qui le forçoit de se tenir dans les bornes de la bienséance. Ses filles s'humaniserent. Les autres dames, à l'instigation de la reine, échaufferent le courage des guerriers qui leur étoient

attachés, et inspirerent le désir des combats à cette jeunesse qu'elles endormoient auparavant dans le sein de la volupté.

En même temps le duc d'Anjou écrivit qu'on se mît en campagne, et qu'il répondoit du succès, ou d'une paix avantageuse. L'éclat étoit nécessaire à ses desseins. Depuis son retour à la cour, il pressoit le roi de l'aider à se rendre maître de la Flandre, dont les peuples lui offroient la souveraineté, pour peu qu'il fût appuyé de son frere. Mais le monarque indolent se voyant en paix, appréhendoit d'attirer sur lui les armes d'Espagne, et de voir sa tranquillité troublée, quand même il ne feroit que fermer les yeux sur les démarches de son frere. Or le duc d'Anjou espéroit qu'en rallumant la guerre en France, Henri se prêteroit à tout pour avoir la paix. Il pressoit donc le roi de Navarre de commencer, se chargeant de l'événement.

Sur sa parole, les pieces d'or qui devoient être le signal de la rupture, sont envoyées. Presqu'au même jour le feu de la guerre paroît allumé en différentes parties de la France. Le roi de Navarre se jette dans Cahors ; il y combattit cinq jours et cinq nuits sans

se reposer, et il ne lui restoit pas un morceau entier de ses habits, quand il eut assuré sa conquête.

Condé, fait pour les aventures périlleuses, de la Fere, ville de son gouvernement de Picardie, où il s'étoit déjà fortifié malgré le roi, passe aux Pays-Bas, vole en Angleterre, revient en Allemagne; près de rentrer en France, il est arrêté sur la frontiere de Savoie, volé et dépouillé, sans être reconnu. Il échappe enfin, et se met à la tête des calvinistes de Languedoc.

Le roi, très-étonné de tous ces mouvemens, en demande la cause, envoie courriers sur courriers, prie sa sœur d'appaiser son mari et de l'engager à la paix. Marguerite nie d'abord les hostilités, promet ensuite, et amuse son frere. Pendant ce temps les mécontens font des progrès. Enfin Henri III s'apperçoit qu'il est trompé; il leve tout d'un coup trois armées. Comme de la part de cette jeunesse bouillante, tout s'étoit conduit sans système, la supériorité des forces fait tourner la chance, et les agresseurs sont repoussés de tous côtés. Alors le duc d'Anjou fait l'officieux, et offre à son frere de lui procurer la paix, s'il veut concourir à son entreprise de Flandre : le roi y consent. Sur cette assurance, le duc

d'Anjou traite en septembre avec les députés des Pays-Bas, et part pour Fleix, château du Périgord, où se réunirent les parties intéressées.

On fut bientôt d'accord : on ajouta, seulement pour la forme, au traité de Nérac, quelques articles peu importans en faveur des réformés. Tous les autres sont à l'avantage du roi de Navarre, qui entra en possession de la dot de sa femme. On mit les armes bas. Il y eut un édit confirmatif de la convention. Le duc d'Anjou s'assura, pour sa guerre, des principaux chefs calvinistes, et revint à Paris en décembre veiller aux préparatifs de son expédition de Flandre.

Le moment paroissoit favorable pour l'exécution. Les principales forces d'Espagne étoient employées à la conquête du Portugal. Les Flamands, fatigués d'une longue anarchie, vouloient un prince, et nul ne pouvoit prendre ce titre plus utilement pour eux, que le duc d'Anjou. Il étoit assuré des secours de l'Angleterre, et peut-être de toutes ses forces, si le mariage projeté entre Elisabeth et lui réussissoit. Du côté de la France, tant que la paix dureroit, il pouvoit compter sur les calvinistes. Il n'y avoit que le roi son frere dont il ne pouvoit se promettre beaucoup d'aide,

tant à cause de la fausse politique qui lui faisoit toujours craindre de choquer le conseil d'Espagne, que parce que les profusions énormes de ce monarque le mettoient hors d'état de seconder une si belle entreprise.

Accoutumé à être gouverné, ce foible prince, après la perte de ses favoris, ne tarda pas à en faire de nouveaux. Les mêmes prodigalités qui avoient attiré aux autres l'indignation publique, exciterent les mêmes murmures contre ceux-ci. Henri maria Joyeuse à la sœur de la reine, et fit pour cette noce des dépenses plus que royales (1). Il acheta à la Valette la terre d'Epernon, et lui donna d'avance en argent la dot de la femme qu'il lui destinoit. Le moins à charge fut François d'Epinay, sieur de S. Luc; le roi le maria peu richement, mais avec grand éclat, à Jeanne de Cossé, fille du fameux maréchal de Brissac. Ce mariage produisit un événement auquel le roi ne s'attendoit pas, et qui lui fit perdre son favori.

L'histoire s'abstient de prononcer sur le genre de goût qui attachoit Henri III à ses mignons; mais elle ne peut se dispenser de rapporter les faits. Henri aimoit ses favoris jusqu'à les embrasser plus que

(1) De Thou, liv. LXXIV. — Davila, liv. VI.

familièrement devant tout le monde, à les parer de sa main, à leur attacher des colliers et des pendans d'oreilles. Il ne permettoit point qu'ils le quittassent ni le jour ni la nuit. Le jour, il le passoit avec eux dans des appartemens écartés, inaccessibles à tous ceux qui n'étoient pas du secret : la nuit, tous couchoient dans de petites cellules pratiquées autour d'une vaste salle, séparées simplement par une mince cloison, et souvent il en choisissoit quelques-uns pour leur faire partager son lit. Une pareille amitié ne pouvoit qu'occasionner de violens soupçons, qui flétrissoient également tous les complices.

La femme de S. Luc vit avec peine son jeune époux livré à une société qui le déshonoroit aux yeux du public, quoique Henri en fût le chef. Mais des liens formés par un roi ne se rompent point sans risque. S. Luc le fit sentir à sa femme, qui conçut le projet de dégoûter le monarque lui même de ces plaisirs.

On doit cette justice à Henri III, que ses excès n'étoient jamais sans ces remords qui marquent du respect pour la religion, et qui donnent des espérances de retour. Voluptueux par tempérament, il se livroit sans ménagement aux plaisirs; mais bientôt la satiété le ramenoit au repentir, et par une suite nécessaire à

des résolutions plus sages pour l'avenir. C'étoit le moment qu'auroit dû prendre un directeur éclairé, pour lui faire connoître et graver dans son cœur les grandes vérités de la religion, dont il n'avoit jamais été assez instruit. Mais dans ces instans d'un trouble qui pouvoit devenir si salutaire, il ne trouvoit que trop de conducteurs complaisans et intéressés, qui, ou craignoient de l'offenser, ou, s'ils l'épouvantoient quelquefois par la vue du jugement de Dieu, lui laissoient croire que de simples actes extérieurs de pénitence, sans conversion du cœur, suffisoient pour appaiser la colere divine.

De là, ce mélange bizarre de processions et de cavalcades, de courses nocturnes et de retraites dans les couvens, de conversations licencieuses et de liaisons avec des religieux austeres. Après avoir quitté un habit efféminé et des parures immodestes, il portoit sur le sac de pénitent, une discipline attachée à sa ceinture; et un chapelet de têtes de mort au côté: appareil de dévotion que sa conduite démentoit bientôt; mais appareil qui, du moins dans le commencement des désordres, tenoit à quelques désirs de conversion qu'on auroit pu rendre plus efficaces. C'est ce que tenta S. Luc, à l'instigation de sa femme.

Une nuit qu'il étoit couché dans une de ces cellules dont nous avons parlé, il glissa une sarbacanne au chevet du roi, et lui prononça dans son premier sommeil, comme de la part de Dieu, les menaces les plus terribles, s'il ne revenoit de ses égaremens. Henri se réveille tout-à-fait, prête l'oreille, et n'entendant plus rien, croit que c'est un songe et se rendort. S. Luc répete les mêmes menaces. Henri, alors bien convaincu qu'il ne rêve point, s'abandonne le reste de la nuit aux plus tristes réflexions, et se leve l'inquiétude et l'effroi peints sur le visage.

Les courtisans s'en apperçoivent, et ne savent qu'imaginer. S. Luc paroît aussi embarrassé que les autres. Faisant néanmoins semblant de s'enhardir, il approche du roi, et lui dit que cette même nuit il a vu en songe un ange avec un visage sévere, qui l'a menacé d'une ruine inévitable et prochaine, s'il ne renonçoit à ses égaremens, et s'il n'engageoit le roi à changer de vie. Soulagé par cette ouverture, Henri lui fait part à son tour de ce qu'il a entendu, lui ordonne le secret, promet de profiter de ces avertissemens célestes, et commence à effectuer sa promesse, en s'éloignant insensiblement de ses mignons.

Ils furent très-étonnés de ce changement, et cherchèrent à en pénétrer les causes. Villequier, ministre des plaisirs du roi, s'y employa plus que les autres, par la raison que son crédit devoit nécessairement souffrir, si le monarque changeoit de conduite. Il vint enfin à bout de tirer le secret de S. Luc, et le révéla aussi-tôt au roi. Ce prince, irrité de ce que son favori avoit voulu abuser de sa crédulité, méditoit d'en tirer vengeance, si S. Luc, averti à temps, ne se fût sauvé à Brouage, dont il étoit gouverneur, et où il n'arriva qu'une heure avant celui que Henri envoyoit pour s'emparer de la place.

Il dut son salut à l'attention du duc de Guise, qui, par ses affidés, étoit ponctuellement instruit de tout ce qui se passoit. Il prévint S. Luc sur ce qu'on méditoit contre lui, persuadé qu'un avis si important lui acquerroit un ami, dont il se serviroit au besoin. Telle étoit alors la politique de ce duc: épier les fautes du roi pour en profiter; obliger tout le monde, sur-tout les disgraciés, et ne point paroître, quoique mêlé dans toutes les affaires. Néanmoins, en examinant de près sa conduite, on découvroit sans peine qu'il étoit le mobile secret de presque toutes les intrigues. Aussi le roi qui

s'en défioit, le tenoit à l'écart tant qu'il pouvoit.

Forcé d'avoir une armée sur pied, pour faire exécuter ses différens édits, Henri ne voulut point mettre à la tête le duc de Guise, quoiqu'il en fût vivement sollicité (1). Mais par égard pour les catholiques, dont les Lorrains étoient singulierement aimés, il donna le commandement au duc de Maïenne, comme plus modéré et moins hautain. Tout ce que le monarque gagna à cette conduite, fut de conserver à sa cour un homme plein de ruses, adroit à profiter de tous ses avantages, qui, par des manieres insinuantes et une conduite toujours égale, bien différente de celle du roi, lui enlevoit l'estime de ses peuples, et sur-tout la confiance du clergé, fort mécontent des priviléges accordés aux calvinistes par les derniers édits.

Il y avoit une espece de lutte entre les partis opposés. Chacun demandoit beaucoup plus que les circonstances et le désir d'entretenir la paix ne permettoient d'accorder. Les catholiques désiroient ardemment la publication du concile de Trente, espérant que ses décisions une fois connues, deviendroient une barriere

(1) De Thou, liv. XLXV. — Davila, liv. VI.

sûre contre les innovations. Le roi craignoit au contraire de fournir par-là aux calvinistes un nouveau prétexte de révolte. Dans cet embarras, quelquefois il faisoit des remontrances douces au clergé, quelquefois il le reprenoit avec aigreur.

La patience lui échappoit, sur-tout quand on prétendoit lui faire acheter, par des concessions extraordinaires, l'argent qu'il demandoit (1). Il ne pouvoit alors cacher son indignation. On payoit, dans la crainte d'exciter sa colere; mais il restoit toujours un fond de mécontentement qui éclatoit en murmures. Le duc de Guise, attentif à tout ce qui pouvoit favoriser ses desseins, entroit avec une sensibilité apparente et tous les dehors d'un zele de religion, dans les peines du clergé qu'il plaignoit, et dont il gagnoit ainsi la confiance: conduite adroite qui le lioit avec Rome, avec l'Espagne, et qui le rendoit le centre nécessaire des projets de ces deux cours.

Celle de Rome n'en avoit point d'autre que de soutenir la religion catholique en

(1) Le clergé demanda cette année au roi, qu'il abdiquât le droit de nommer aux évêchés, et qu'il rétablît les élections. *Si les élections avoient eu lieu*, répondit-il fort ému, *beaucoup d'entre vous, qui combattent pour elles avec tant de chaleur, ne paroîtroient pas revêtus de cette dignité.*

France. Philippe II affectoit la même pureté d'intention; mais il se soucioit moins d'empêcher les progrès du calvinisme, que de susciter des troubles dans le royaume, pour mettre le roi hors d'état de donner des secours aux Flamands et au duc d'Anjou, qui, du consentement de ces peuples, venoit de prendre le titre de duc de Brabant.

Son entreprise donna d'abord les espérances les plus flatteuses. Il vit les grands comme le peuple, unis de vœux et d'intérêt, lui jurer une fidélité d'autant moins suspecte, qu'ils la regardoient comme nécessaire à leur bonheur. Elisabeth, reine d'Angleterre, soit goût, soit politique, permit qu'on traitât son mariage avec le duc. Elle alla jusqu'à lui donner publiquement un anneau, comme gage de sa foi, et à recevoir celui du prince, qu'elle mit à son doigt.

Les calvinistes de France, et beaucoup d'Allemands, coururent s'enrôler sous ses drapeaux. Les catholiques mêmes prenoient parti dans ses troupes, pour le seul plaisir de voir humilier les Espagnols, dont les rodomontades révoltoient tout le monde. Rien ne prouve mieux le triste état de leurs affaires en Flandre, que les noires intrigues dont le désespoir et l'impuissance les rendirent coupables.

Personne ne doute que les divers complots tramés en Angleterre, complots qui menaçoient du poison et du poignard, la reine, les ministres et les principaux seigneurs, n'aient été l'ouvrage du conseil d'Espagne. L'assassin qui blessa le prince d'Orange d'un coup de pistolet, étoit certainement un émissaire de cette cour (1). Enfin, ce fut Philippe qui, de concert avec le duc de Guise, imagina la fameuse conjuration de Salcede.

De pareils monstres ne méritent point la peine qu'on prend quelquefois à vouloir découvrir les motifs qui les ont fait agir. Presque tous ne sont que des scélérats aveuglés par des crimes précédens, et qui, s'imaginant devenir des personnages importans, ne s'apperçoivent pas qu'ils sont sacrifiés par des hommes plus habiles et plus méchans qu'eux. Salcede étoit un gentilhomme débauché, perdu de dettes, condamné à mort pour fausse monnoie, et à qui le duc de Guise avoit obtenu grace. On sera peut-être surpris que Salcede et Guise aient pu prendre confiance l'un à l'autre. Le premier, fils de ce gouverneur de Vic, qui, quoique

(1) Journal de Henri III. — Busbec, lett. 18. — Mém. de Villeroi, tome I, p. 21. — Vie de De Thou, tome XI, p. 53.

bon catholique, fut, à la S. Barthelemi, puni par les Guises, de la *guerre Cardinale* qu'il avoit suscitée. Le second, chef de cette maison impérieuse, qui n'oublia jamais une insulte, sur-tout quand elle pouvoit porter atteinte à son crédit. Mais on sait qu'une passion à satisfaire applanit toutes les difficultés. Le duc de Guise étoit ambitieux. Il trouva dans Salcede un homme intrépide, sans mœurs et sans principes, capable de tout entreprendre: il le prévint de politesse et de confidence. Salcede fut flatté; il se promit des honneurs et des richesses. C'en fut assez pour lui fermer les yeux sur le péril de l'entreprise.

Si l'on en croit sa déposition, écrite toute entiere et signée de sa main, rétractée ensuite, affirmée de nouveau et désavouée dans le dernier supplice, il étoit question d'allumer en même-temps le feu de la guerre par-tout le royaume, pour embarrasser Henri III, et l'empêcher d'envoyer en Flandre des secours à son frere. « On étoit sûr, disoit Salcede, » des provinces de Picardie, de Champ- » pagne, de Bourgogne, de Cotentin et » de la Bretagne. Les troupes du pape, » jointes à celles de Savoie, devoient » fondre en France par le Lyonnois, et » les Espagnols par deux endroits, du » côté des Pyrénées ». Le rôle de Salcede,

rôle dans l'exécution duquel il fut arrêté, étoit d'aller trouver le duc d'Anjou avec un régiment de soldats affidés, de lui offrir ses services, de gagner sa confiance, et d'obtenir de lui le commandement de quelque place frontiere, comme Dunkerque, pour la livrer ensuite aux Guises. Ceux-ci comptoient forcer le roi, effrayé par ce soulévement général, de les mettre à la tête de ses armées, ensuite lui faire la loi à lui-même, et empêcher le duc d'Anjou de rentrer en France, pour le faire périr en Flandre, sans secours, accablé par toutes les forces espagnoles.

Du reste, Salcede nia constamment d'avoir jamais eu dessein d'attenter à la vie ou à la liberté du duc d'Anjou; mais il avoua d'autres trahisons, comme d'avoir fait plusieurs fois le métier d'espion, entretenant commerce avec le conseil d'Espagne, allant sur les lieux s'assurer par lui-même des préparatifs de la France, et en donnant avis aux généraux ennemis. Il nommoit parmi les conjurés ce qu'il y avoit de plus distingué entre les courtisans et les ministres de France, presque tous les gouverneurs de provinces et des villes considérables, et jusqu'à des favoris du roi. Il leur prêtoit l'affreux projet de mettre Henri en prison, de se défaire du duc d'Anjou, et

d'exterminer la famille royale. « Le car-
» dinal de Pellevé étoit, disoit Salcede,
» l'agent de cette ligue auprès du pape ».

Bien des choses se contredisoient dans cette déposition ; mais il en résultoit toujours l'indice certain d'une conjuration redoutable. Le duc d'Anjou qui avoit fait arrêter Salcede en Flandre, frappé de ces horreurs, ne crut pas devoir les laisser ignorer au roi. On reconnoît ici la fausse politique de Henri III ; il regarda d'abord cet avis comme une ruse de son frere, pour tirer de lui des secours plus abondans, sous prétexte du danger où ils se trouvoient tous les deux. Pour ne point troubler sa tranquillité et ses plaisirs, il étoit déterminé à n'en rien croire, et même à ne point faire de recherches : mais le duc lui envoya le coupable ; Henri l'interrogea lui-même. Salcede nia tout ce qu'il avoit écrit de sa main, et répété en prison devant deux députés du roi. A la question il avoua de nouveau ; mais il se rétracta ensuite, et persista dans sa rétractation jusqu'à sa mort, qui fut celle des criminels de lese-majesté.

Pendant et après le procès, il n'y eut point d'informations, point de perquisitions, point de confrontations des accusés, du moins des plus suspects. Le

président de Thou conseilloit de garder le criminel; afin de le faire parler à mesure qu'on découvriroit des traces du complot; mais trop de personnes étoient intéressées à son silence (1). On conseilla au roi de se débarrasser d'un scélérat, dont la vie ne faisoit que troubler sa tranquillité, et inquiéter nombre de gens que la crainte portoit au désespoir; au lieu que l'indulgence du roi, et son attention à soustraire les preuves de leur crime, les rameneroient sans doute au devoir, s'ils s'en étoient écartés. On verra par les fureurs de la ligue, affreuse tragédie dont la conjuration de Salcede est comme le premier acte, combien ce lâche conseil fut pernicieux au malheureux Henri. Il le suivit, parce qu'il favorisoit son aversion pour les affaires, et son goût pour les plaisirs. Il continua à vivre au milieu de ses ennemis, comme s'il ne les eût pas crus tels, ou comme s'il n'en eût eu rien à craindre; sans mesures, sans précautions, leur donnant même lieu de fortifier cette trame, tant

(1) Sulli raconte, dans le 2.e *vol.* de ses mémoires, *liv. V, p.* 129, que Salcede accusa M. de Villeroi, qu'il fait tout ce qu'il peut pour se justifier, et que *finalement s'étant assez mal défendu, il appelle Dieu et les anges pour témoins de son innocence, desquels on n'a point nouvelles qu'ils soient encore arrivés.*

par la premiere impunité, que par les fautes et les imprudences qui lui échappoient.

Il seroit ennuyeux de remettre toujours sous les yeux du lecteur, les dévotions bizarres de Henri III, les longues processions dans lesquelles il traînoit après lui, princes, ministres, cardinaux, couverts du sac de pénitens; ses pélerinages à Chartres et ailleurs, pour avoir des enfans; ses retraites aux Minimes et aux Feuillans, qu'il prêchoit lui-même en chapitre (1). Ce qu'on peut ajouter à ce que nous avons déjà dit, c'est qu'au plaisir du spectacle, qui faisoit ordinairement agir le roi, il commença cette année, et continua jusqu'à la fin de sa vie, à joindre le désir de persuader les peuples de son attachement à la religion catholique. Mais les factieux lui ôterent bientôt cette ressource, en faisant parler les prédicateurs, qui, tantôt par des invectives, tantôt par des bons mots indignes de la chair, lui ôterent tout le fruit de cet appareil (2).

(1) De Thou, liv. LXXVII et LXXVIII. — Davila, liv. VI. — Journal de Henri III.

(2) Le prédicateur de la cathédrale, nommé Poncet, appela publiquement une nouvelle confrérie de pénitens érigée par le roi, *la confrérie des hypocrites et athéistes;* « et qu'il ne soit vrai (dit-il en propres mots),

Le roi n'opposa à ces insultes que quelques réprimandes, ou autres légers châtimens peu capables d'arrêter l'enthousiasme, qui, dirigé en secret par les Guises, gagnoit de tous côtés. Il ne fut pas plus ferme à l'égard de François de Rosiere, archidiacre de Toul, auteur d'un livre plein de calomnies contre les descendans de Hugues Capet, et contre le roi lui-même. Non-seulement Henri par-

» j'ai été averti de bon lieu qu'hier au soir, qui étoit le » vendredi de leur procession, la broche tournoit pour le » souper de ces gros pénitens, et qu'après avoir mangé le » gras chapon, ils eurent pour collation de nuit le petit » tendron qu'on leur tenoit tout prêt. Ah! malheureux » hypocrites! vous vous moquez donc de Dieu, sous » le masque, et portez par contenance un fouet à votre » ceinture? Ce n'est pas là, de par D.... où il faudroit » le porter: c'est sur votre dos et sur vos épaules, et vous » en étriller très-bien. Il n'y a pas un de vous qui ne » l'ait bien gagné ». Le roi se contenta de reléguer ce prédicateur insolent, dans une abbaye qu'il possédoit. Un des mignons (les uns disent Epernon; d'autres, Joyeuse) voulant se moquer de la disgrace de Poncet, fut payé de sa raillerie par une réponse qui fut trouvée fort à propos : « Monsieur notre maître, lui dit le » mauvais plaisant, on dit que vous faites rire les gens » à votre sermon; cela n'est guere bien. Un prédi- » cateur comme vous, doit prêcher pour édifier, et » non pas pour faire rire. Monsieur, *répondit Pon- » cet, sans s'étonner*, je veux bien que vous sachiez » que je ne prêche que la parole de Dieu, et qu'il » ne vient point de gens à mon sermon, pour rire, s'il » ne sont méchans et athéistes : et aussi n'en ai-je » jamais tant fait rire en ma vie, comme vous en avez » fait pleurer ». *Journal de Henri III.*

donna à l'auteur, mais il permit que la flétrissure du livre fût tenue secrete, en considération des Guises, qui se donnerent beaucoup de mouvemens pour obtenir cette grace, de peur que le déshonneur de la condamnation ne retombât sur la maison de Lorraine, dont cet ouvrage contenoit les prétentions au trône: foiblesse bien dangereuse en ces circonstances. Il falloit ou ignorer cet attentat, ou le punir plus sévérement.

Mais le roi mon frere, dit amérement la reine Marguerite dans ses mémoires, *n'avoit de courage que contre les femmes.* Elle en fit elle-même dans ce temps une fâcheuse expérience (1). Après la guerre des Amoureux, cette princesse revint à la cour de France. Trop aimée du duc de Guise, étroitement liée avec le duc d'Anjou son frere, dont le roi étoit jaloux, Marguerite devint suspecte au roi. Il rechercha sa conduite, et crut y découvrir des taches déshonorantes pour son mari et la maison royale. Au lieu de la renvoyer simplement de la cour, théâtre trop exposé pour ses désordres, Henri fit un éclat qui ne pouvoit servir

(1) Busbec, liv. 23. — Mém. de la ligue, tome I, p. 544. — Journal de Henri III. — Amours de Henri IV, p. 26. — Mém. de Mornay, p. 90. — De Bouillon, p. 325. — De Sulli, tome I.

qu'à satisfaire quelque vengeance particuliere.

Son mari la redemandoit depuis quelque temps : le roi fit semblant de se rendre aux instances de son beau-frere; mais à peine étoit-elle en route, qu'il envoya après elle des archers de sa garde. Ils l'arrêtent au milieu du chemin, fouillent sa litiere, démasquent ses femmes sous le prétexte de voir s'il n'y a point d'hommes parmi elles, en emmenent deux prisonnieres, et traitent fort mal les autres.

Elle se plaignit hautement de cet affront. Le roi son mari en demanda justice par des envoyés exprès. Henri ne voulut ni la condamner, ni la justifier. Il refusa toujours de s'expliquer, prétendant que cette aventure devoit être regardée comme une querelle de frere à sœur. Des affaires plus importantes empêcherent le roi de Navarre de faire d'autres instances, et Marguerite, déshonorée, n'osant retourner auprès de son époux, alla cacher sa honte et la combler dans des châteaux écartés, où elle crut pouvoir se livrer plus librement à ses penchans. Depuis cette époque, ce qu'un historien peut faire de plus avantageux pour elle, c'est de n'en plus parler.

Tout se tient dans le système politique.

Souvent les révolutions les plus étonnantes viennent par un enchaînement successif de causes bien éloignées de leurs effets (1). Personne n'approuvoit sans doute les déréglemens de Marguerite; mais bien des gens, même les plus sensés, trouverent mauvais qu'une reine, sœur du roi, et presque le dernier rejeton de la famille royale, eût été traitée si injurieusement. Les femmes sur-tout, déjà aigries contre Henri à cause de ses mignons, le détesterent sans retour, quand elles virent que, prodiguant à ceux-ci les parures de leur sexe, il les dépouilloit elles-mêmes de leurs ornemens par des édits contre le luxe : édits qui furent si sévérement exécutés, qu'on arrêta à Paris en pleine rue, et qu'on traîna en prison des femmes de qualité, pour avoir porté les étoffes ou les bijoux interdits.

On voyoit avec indignation que le roi, en même-temps qu'il prescrivoit à ses sujets cette épargne forcée, augmentoit lui-même ses dépenses, grossissoit sa garde, introduisoit à sa cour un faste inconnu, et s'occupoit sérieusement du projet d'adopter le cérémonial de la cour d'Angleterre, beaucoup plus pompeux

(1) Code Henri. — Journal de Henri III. — Busbec, lettre 29.

alors que celui de France. Chaque jour Henri donnoit des édits bursaux, qu'il faisoit recevoir par force dans des lits de justice. Il créoit aussi une infinité de charges inutiles, dont il abandonnoit les provisions à ses mignons, et ceux-ci à leurs tailleurs, cuisiniers et parfumeurs. Enfin il étoit difficile de ne point éclater en voyant un roi de France s'avilir jusqu'à faire parade publiquement de goûts puériles, d'amusemens ridicules (1), pendant qu'il y avoit dans l'état une fermentation qui présageoit les plus funestes mouvemens.

Tous les partis négocioient, non pour prévenir les troubles, mais pour en tirer avantage (2). Le duc de Joyeuse, jeune favori, se mit en tête de se faire agréer par le pape pour chef des catholiques, au préjudice du duc de Guise. De l'aveu

(1) Le roi jouoit au bilboquet dans les rues de Paris, avec ses courtisans. « Sulli, introduit dans son cabinet, » pour affaires importantes, le trouva l'épée au côté, » une cape sur ses épaules, son petit toquet en tête, et » un panier pendu en écharpe au col, dans lequel il y » avoit deux ou trois petits chiens, pas plus gros que » le poing ». *Sulli, tome I, p.* 232.

(2) De Thou, liv. LXXIX et LXXXI. — Davila, liv. VI et VII. — Mém. de la ligue, tome I, p. 533. — De Mornay, p. 74. — Discours de ce qui se passa au cabinet du roi de Navarre. — Boute-feu des calvinistes. — De Sulli, p. 191.

du roi qui se prêta à ce projet, dans l'espérance de substituer son favori au duc, Joyeuse partit pour Rome avec un train magnifique; il y fit ses propositions et ses offres, qui furent reçues très-froidement. Il voulut aussi décrier Montmorenci, gouverneur de Languedoc, qu'il représenta comme fauteur d'hérétiques, et il demanda au pape des forces pour le supplanter; mais ses calomnies ne furent payées que d'indifférence.

Montmorenci ainsi attaqué, traita avec le roi de Navarre, pour se soutenir. Celui-ci envoya en Angleterre et en Allemagne, solliciter des secours contre les complots des princes lorrains, prêts à éclater. Guise resserroit de son côté les nœuds qui l'unissoient depuis longtemps avec l'Espagne, et donnoit pour prétexte de ses engagemens avec une puissance étrangere, la nécessité de défendre la religion catholique.

Mais uniquement attentif à ses intérêts, en même temps qu'il prétextoit aussi son zele pour la religion, Philippe offroit au roi de Navarre et aux calvinistes de l'argent et des troupes, pour renouveler la guerre en France, et empêcher Henri de secourir les Flamands. Il prit, pour faire ces offres, le moment où il supposa Bourbon irrité de l'affront fait à sa femme. L'Espa-

gnol proposoit à Henri de rompre son mariage avec une épouse déshonoré, de lui donner l'infante sa fille, et d'épouser lui-même la princesse de Navarre. *Vous ne voulez pas*, dirent les négociateurs espagnols à Mornay, chargé d'écouter leurs propositions, *et bien vous ne savez que vous faites de nous refuser: nos marchands sont prêts.* Mot qui décele, à ne s'y pas tromper, les motifs de la ligue, et les ressorts cachés qui l'ont soutenue si long-temps.

Il y avoit encore d'autres négociations particulieres sur le tapis; savoir, de la reine mere avec le duc de Lorraine, qu'elle auroit voulu élever au préjudice de la branche de Guise; du duc de Lorraine lui-même avec le roi de Navarre, dont il souhaitoit obtenir la sœur, pour un de ses fils; du duc de Savoie avec le même prince, pour le même sujet; des Flamands avec la cour de France; enfin des Guises avec le cardinal de Bourbon, oncle du roi de Navarre, qui croyoit ou feignoit de croire qu'arrivant la mort du duc d'Anjou, il devoit être reconnu héritier présomptif de la couronne de France, au préjudice de son neveu.

Le roi voyoit tout le monde autour de lui prendre ses assurances, et seul

il ne s'inquiétoit de rien. La mort du duc d'Anjou son frere, le surprit dans cette inaction. Ce jeune prince, livré à des conseils téméraires, vit après les plus beaux commencemens, ses espérances s'évanouir, parce qu'il voulut les réaliser trop tôt. Ses flatteurs lui persuaderent qu'on abusoit de sa bonté, et que pendant qu'on lui laissoit en apparence le titre de la souveraineté, c'étoit le prince d'Orange qui en avoit tout le pouvoir. Le duc résolut de se tirer de cette espece de tutelle. Il attaqua à l'improviste les villes où il n'étoit pas le maître absolu. Elles se défendirent. Il fut repoussé et forcé de se retirer.

Cette entreprise mal concertée, lui fit perdre la confiance des Flamands. En vain tenta-t-il de les regagner, par les promesses les plus flatteuses : ou elles ne furent point écoutées, ou elles le furent trop tard. Plongé dans un noir chagrin, d'avoir par sa faute mis obstacle à sa fortune, il se renferma dans Château-Thierry, ville de son apanage, où il ne traîna que quelques mois une vie languissante. Les uns disent qu'il mourut de tristesse, les autres du poison que lui donnerent les Espagnols, auxquels il étoit encore redoutable, même dans son discrédit.

François, duc d'Anjou, étoit vif, emporté, turbulent; mais plein de candeur, de générosité et de bonne foi. Le malheur des temps le força quelquefois à déguiser ses pensées; mais jamais il ne put soutenir une entreprise qui auroit demandé certain rafinement de dissimulation. Il aimoit la gloire. Cette passion l'éloigna souvent de son devoir. Il s'en repentit au lit de la mort, et en demanda pardon au roi son frere.

Jamais il n'en avoit été sincérement aimé, non plus que de la reine sa mere. Accoutumés à le regarder comme un enfant, ni l'un ni l'autre n'eurent pour lui, à mesure qu'il avançoit en âge, les égards convenables à son rang. Le dépit qu'il en conçut le força souvent de prêter son nom aux factions qui diviserent le royaume, afin d'obtenir une considération qu'on lui refusoit. Il avoit enfin trouvé en Flandre un théâtre digne de sa bravoure, lorsque la jalousie du commandement lui fit perdre en un instant le fruit de plusieurs années de travaux. Sa mort changea quelques intérêts, et elle ouvrit un plus vaste champ à ceux qui projetoient des troubles et qui se préparoient déjà à l'exécution.

Nous avons vu qu'aux états de Blois, en 1577, le roi, au lieu de détruire la

ligue, s'en étoit déclaré le chef, expédient qui n'auroit pas manqué d'adresse, si Henri, en l'employant, avoit eu intention de miner sourdement, à l'ombre de ce titre, une cabale dangereuse (1). Mais il ne songeoit qu'à parer les inconvéniens présens. Le péril étant passé, il se conduisit comme si la même crise ne pouvoit pas revenir, et il laissa fortifier sous son nom une faction qui devoit bouleverser son royaume.

Un seul trait de différence peint les deux concurrens, Henri, roi de France, et Henri, duc de Guise. Le premier paroissoit à la tête des affaires, par son rang seul, sans les avoir imaginées, et sans les conduire. Le second, n'ayant de titre que son mérite, présidoit réellement à tout, et faisoit mouvoir tous les ressorts (2). S'il n'avoit pas dressé le plan de la ligue, on ne peut douter que ce ne fût lui qui en pressoit l'exécution, qui mettoit, pour ainsi dire, les armes à la main des factieux, et cependant il se faisoit prier pour les prendre: *On fut*, écrit un auteur contemporain, *plusieurs jours à déterminer le duc de Guise, parce que*, disoit-il, *si on me fait dé-*

(1) De Thou, liv. LXXXI. — Davila, liv. VII.

(2) Lezeau, mess. de Sainte Genevieve.

gaîner l'épée contre mon maître, il faut en jeter le fourreau dans la riviere.

Il étoit aussi question de trouver un prétexte pour lever des troupes en pleine paix, contre un roi légitime, bien affermi sur son trône. Rien de moins plausible que la raison qu'on imagina, et cependant elle réussit. Tant il est vrai que le peuple prévenu peut être poussé aux plus grands excès par les plus foibles moyens ! En dix ans de mariage, le roi n'avoit point eu d'enfans. Mais il n'étoit point sûr qu'à la fleur de son âge, ainsi que son épouse, il dût se voir privé de postérité; on le supposa néanmoins : on osa même l'assurer ; il se répandit des écrits qui taxoient Henri d'impuissance, et qui alarmoient ses sujets sur la succession au trône, comme s'il eût été prêt à vaquer.

Personne ne doutoit qu'au défaut de la branche de Valois, la couronne ne fût due à la maison de Bourbon, issue de S. Louis, par Robert, comte de Clermont, son dernier fils. On ne doutoit pas non plus qu'elle n'appartînt à l'héritier en ligne directe, Henri, roi de Navarre; mais la religion prétendue réformée, dont il faisoit profession, aliénoit de lui les cœurs des catholiques. C'en fut assez pour faire imaginer à ceux qui vouloient brouiller, de lui opposer un

rival. Ils prirent son oncle, le vieux cardinal de Bourbon, archevêque de Rouen, plus près, à la vérité, du trône que le jeune roi de Navarre; mais de la branche cadette.

Il n'est pas sûr que ce prélat ait été lui-même persuadé de son prétendu droit. Cayet rapporte qu'un de ses plus fideles serviteurs l'excitant à quitter le parti des Guises, dont le but étoit de ruiner sa maison, le cardinal répondit: *Je ne suis point accordé à ces gens-ci sans raison; penses-tu que je ne sache pas bien qu'ils en veulent à la maison de Bourbon? Pour le moins, tandis que je suis avec eux, c'est toujours Bourbon qu'ils reconnoissent: le roi de Navarre mon neveu, cependant, fera sa fortune. Le roi et la reine savent bien mon intention* (1).

Charles de Bourbon soutint néanmoins d'abord ses prétentions, avec toute la chaleur d'un homme convaincu. Mais comme il étoit inconstant et léger, il peut se faire que, séduit dans un temps, il se soit détrompé dans un autre, sur-tout lorsque son nom, étant devenu moins nécessaire au soutien de la ligue, ses flatteurs commencerent à brûler moins d'en-

(1) Cayet, tome I.

cens devant l'idole de sa royauté. Dans les commencemens ils eurent l'adresse d'en faire à ses yeux un être réel, auquel le vieux prélat sacrifia jusqu'à ses scrupules. On lui parla d'une dispense pour lui faire épouser la veuve du duc de Montpensier, Catherine de Lorraine, princesse qui fit depuis éclater tant de fureur contre Henri III; et le vieux cardinal y prêta l'oreille.

Ainsi le duc de Guise avoit un appât prêt pour chacun de ceux qu'il vouloit envelopper dans ses filets. Il persuadoit à la reine mere qu'il ne cherchoit à éloigner du trône le chef des Bourbons, que pour y placer ses petits-fils, enfans du duc de Lorraine et de Claude de France, sa fille. Les courtisans, il les flattoit de l'espérance de les rendre nécessaires par la guerre, et d'obliger le roi à partager entre eux les faveurs qu'il rassembloit toutes sur ses mignons. Il promettoit à la noblesse plus de considération et de préférences à ceux qui rendroient les premiers services; aux peuples, diminution des impôts; et au clergé, la destruction de toutes les sectes.

Des prédicateurs, gagés ou séduits, faisoient valoir en chaire ses promesses. On exposoit aux portes des églises, et aux coins des rues, des tableaux qui repré-

sentoient les supplices dont on supposoit que les catholiques étoient punis en Angleterre et dans les Pays-Bas. *Ainsi serez-vous traités*, disoient au peuple des gens apostés, *lorsque le roi de Navarre occupera le trône avec ses hérétiques.*

Ces différentes adresses gagnerent une infinité de partisans à la ligue, dont on faisoit par-tout signer des formulaires, sous le nom de *sainte Union* (1). Cependant ils ne paroissoient pas encore assez nombreux au duc de Guise, pour faire un éclat tel que celui de prendre les armes. Il voulut temporiser; mais le roi d'Espagne ne le lui permit pas.

Philippe avoit besoin des troubles de la France, pour empêcher le roi de secourir les Flamands. Ces peuples envoyerent demander au roi sa protection, par une célebre ambassade: ils lui proposoient même de devenir ses sujets (2). Les partisans d'Espagne crurent appercevoir dans Henri quelque inclination à profiter de ses offres. Ils firent part à Philippe de leurs appréhensions. Celui-ci

(1) Journal de Henri III. — D'Aubigné, tome II, liv. V.

(2) Mém. de Mornay. — Villeroi, p. 27. — Tavannes, p. 510. — Nevers, tome I, p. 605. — Rohan. — Busbec, liv. 48. — Cayet, tome I.

ne trouva pas de meilleur expédient pour se délivrer de ses craintes, que d'occuper Henri chez lui. Il exigea donc du duc de Guise un éclat, et lui en imposa même la nécessité, en le menaçant, disent quelques historiens, de remettre au roi de France les originaux de ses traités avec l'Espagne, et de l'abandonner à sa discrétion.

Le premier crime, comme il arrive d'ordinaire, força le duc au second. Entraîné par les circonstances, il n'eut que le temps de faire précéder de quelques formalités l'éclat qu'il préparoit. A son instigation, le cardinal de Bourbon se retire dans son diocese de Rouen. Une députation solennelle de la noblesse de Picardie, députation concertée, va l'inviter à passer dans cette province, et l'emmene à grandes journées à Péronne. Des Suisses et des reîtres, partie soudoyés de l'argent d'Espagne, partie levés sur le crédit du chef de l'union, avancent vers les frontieres. Des capitaines expérimentés partent pour se mettre à leur tête. Guise et ses freres rassemblent autour d'eux la noblesse de Champagne et de Bourgogne. Plusieurs villes se soulevent, les unes séduites, les autres forcées. Lyon ouvre ses portes aux secours que les révoltés avoient obtenus de la

Savoie; Toul et Verdun à ceux que la Lorraine tiroit d'Allemagne. Les ligueurs manquent Marseille et Bordeaux; mais ils se rendent maîtres, dans le cœur du royaume, de Bourges, Orléans et Angers. Enfin la ligue s'établit solidement à Paris.

Depuis long-temps il s'y faisoit des assemblées clandestines, dans lesquelles on critiquoit la conduite du roi et du ministere. Les premieres se tinrent au collége de Fortet. Elles étoient composées de prêtres, de gens de robe; on y admit par la suite de simples bourgeois. De la censure du gouvernement au désir d'avoir la gloire de le réformer, le pas est glissant: on dit d'abord ce qui devroit se faire; on cherche après les moyens de l'exécuter. Ainsi les principaux de ce conseil secret, qui devinrent peu après les chefs de la formidable faction *des Seize*, des murmures passerent à des projets généraux, des projets à des complots moins vagues et plus déterminés.

Ils écrivirent dans les principales villes. Ils y firent passer des émissaires, pour y former des assemblées pareilles et établir une correspondance générale dont Paris seroit le centre. Enfin ils se cotiserent et amasserent des armes. Il n'est pas sûr qu'ils aient alors conçu le dessein d'arrêter

le roi ; mais du moins ce prince en eut peur. Et ce fut à cette occasion qu'il se forma une garde de quarante-cinq gentilshommes, bien appointés, avec bouche à cour, qui avoient ordre de ne le jamais quitter.

Cette précaution, bonne pour la sûreté de sa personne, ne pourvoyoit pas au salut de l'état. Henri crut arrêter ce transport fanatique, par un simple édit qui défendoit les levées d'hommes et les attroupemens ; mais on n'en tint aucun compte (1). A Paris même, sous ses yeux, le roi souffroit que le peuple se familiarisât avec les armes : tolérance toujours dangereuse, sur-tout quand les esprits sont échauffés. Pasquier écrivoit à un de ses amis : « Nous sommes maintenant » devenus tous guerriers désespérés. Le » jour nous gardons les portes, la nuit » faisons le guet, patrouilles et sentinelles. Bon Dieu ! que c'est un métier » plaisant à ceux qui en sont apprentifs » !

A la fin de mars parut le manifeste de la ligue, donné à Péronne, sous le nom seul du cardinal de Bourbon. On s'y étoit sur-tout appliqué à exagérer le danger que couroit la religion catholique,

(1) Pasquier, liv. II, lettr. 3.

si la branche hérétique des Bourbons montoit sur le trône. Le roi répondit foiblement. Les écrits se multiplierent, sous toutes sortes de titres : *apologies*, *déclarations*, *complaintes*, *protestations*, et autres semblables : tous, en différens termes, ne faisoient que répéter la même chose. Les ligueurs, semblant ne craindre que pour la religion, crioient contre les favoris, demandoient le soulagement des peuples, et affectoient le plus grand désintéressement. Les royalistes tâchoient de justifier le prince et ses courtisans ; et de rassurer les catholiques par des promesses. Ils rejetoient tout le malheur des temps sur les factieux, qui vouloient la guerre. Le lecteur nous dispensera d'extraire ces pieces, faites uniquement pour en imposer à la multitude, et dans lesquelles on ne trouve presque jamais les motifs et le but des chefs. C'est dans les mémoires secrets qu'il faut les chercher, et sur-tout dans les lettres et les aveux échappés aux agens particuliers.

Un des plus actifs étoit le pere Matthieu, jésuite. Tout son ordre étoit dévoué à la ligue, au point que l'historien de la société, long-temps après, l'appelle encore *un lien sacré, pour défendre la religion*, et qu'il assure que le P. Edmond

Auger, confesseur de Henri III, fut éloigné de la cour par ses supérieurs, parce qu'il détournoit de toutes ses forces les François d'entrer dans la ligue (1). Que ce dévouement vînt de jalousie causée par les faveurs que Henri répandoit sur les Feuillans et autres religieux, ou qu'il vînt de pur zele de religion, peu importoit au duc de Guise. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il n'eut jamais de partisans plus fermes, de prédicateurs plus hardis, de coopérateurs plus infatigables : entre autres ce P. Matthieu, qui fut surnommé *le courrier de la ligue*. Le voyage de Rome n'étoit qu'un jeu pour lui ; sans le moindre besoin essentiel, pour un simple avis à porter ou à recevoir, il passoit les monts, revenoit en France, retournoit en Italie; toujours prêt à partir, il se multiplioit, pour ainsi dire, par sa diligence.

L'affaire qui lui donna le plus de peine, fut l'association du duc de Nevers à la ligue; encore ne réussit-il pas (2). Le duc vouloit bien en être, mais à condition que le pape l'approuveroit par une bulle, comme s'il y avoit sur la

(1) Jouvenci, hist. de la Société : Rome, 1718, liv. 16, n.° 24, p. 377.

(2) Mém. de Nevers, tome I, p. 603.

terre quelque autorité qui pût légitimer la révolte des sujets contre leur souverain. Mais telle étoit l'erreur du temps. Instruit de ces scrupules, Matthieu part pour Rome, et n'en rapporte que des promesses générales d'autoriser cette association par une bulle, quand le temps sera plus favorable. Le duc demande du moins que, pour calmer sa conscience, le souverain pontife lui adresse un bref, qu'il ne montrera à personne. A cette nouvelle proposition, Matthieu revole en Italie, et n'en rapporte encore que des lettres de créance et des discours vagues. C'est dans un de ces voyages que le jésuite écrivoit naïvement au duc, comme expédient très-sage, un projet criminel que la ligue chercha toujours à réaliser. « Le » pape, *dit-il*, ne trouve pas bon que » l'on attente sur la vie du roi, car » cela ne peut se faire en bonne cons» cience; mais si on pouvoit se saisir » de sa personne, et lui donner gens » qui le tinssent en bride, et lui don» nassent bon conseil et le lui fissent » exécuter, on trouveroit bon cela ». Enfin Nevers, rebuté de ces tergiversations, alla lui-même à Rome; mais n'y trouvant apparemment pas les sûretés que sa conscience exigeoit, il renonça à la ligue. La cour gagna aussi quelques

autres seigneurs, et peut-être, par un peu de fermeté, auroit-elle dissipé tout le complot; mais c'étoit trop demander à Henri III : la vue du danger lui cacha les ressources.

Au fond, les forces des confédérés étoient plus apparentes que réelles. Ils parloient et écrivoient avec hauteur; et, sans examiner, la cour avoit la foiblesse de croire que cette fierté étoit inspirée par la puissance (1). Cependant leurs troupes se réduisoient à environ mille hommes de cavalerie, presque tous gentilshommes des provinces voisines, prêts à reprendre le chemin de leurs maisons si-tôt que l'argent leur manqueroit. Ils avoient peu d'infanterie, et pour toutes finances environ trois cent mille écus, enlevés des recettes royales, qui, une fois épuisées, ne devoient se remplir de long-temps. Les troupes étrangeres n'étoient point arrivées, et mille inconvéniens pouvoient les empêcher de percer en France. Ils comptoient à la vérité de leur côté plusieurs villes et des plus considérables; mais dans ces villes même il y avoit un grand nombre de gens sensés, ennemis des troubles, et qui n'avoient besoin que d'être appuyés pour faire

(1) Cayet, tome I, p. 9.

rentrer les autres dans le devoir. Enfin, au pis aller, le roi pouvoit opposer parti à parti, au duc de Guise chef des ligueurs, le roi de Navarre à la tête des calvinistes. Il hésita ; il consulta. C'étoit l'avis de ses meilleurs conseillers ; mais il craignit de soulever contre lui, par cette conduite, tous les catholiques ; et l'appréhension d'un malheur incertain, qui, même en cas d'événement, n'étoit pas sans remede, lui fit choisir le dernier moyen que doit prendre un souverain ; celui de traiter avec ses sujets, quand ils ont les armes à la main.

Il pria sa mere de se charger de cette négociation ; c'étoit ce qu'elle demandoit. On prétend même qu'elle n'avoit pas été fâchée de voir élever une tempête, parce qu'elle se croyoit trop négligée dans le calme. Pour ne point trouver le roi d'Espagne contraire, Henri refusa les députés Flamands, qui lui offroient la souveraineté de leurs provinces : complaisance qui ne servit à rien. Philippe persévéra dans ses mauvaises dispositions contre la France ; et, forts de sa protection, autant que de la foiblesse du roi, les ligueurs n'en devinrent que plus audacieux.

La reine mere s'aboucha donc avec les principaux, à Epernai en Champagne.

Soit qu'ils l'eussent épouvantée elle-même par l'ostentation de leurs forces, soit qu'elle inclinât secrétement pour eux, ils n'eurent qu'à demander; ils n'éprouverent de la part de la négociatrice, ni objections, ni refus. D'ailleurs, qu'auroit-elle fait ? Le roi sembloit s'abandonner lui-même. Il ne levoit point de troupes, il ne prenoit aucunes mesures, en cas que la démarche de la reine mere ne réussît pas. C'étoit donc une nécessité de tout accorder, pour empêcher du moins les confédérés de pénétrer jusqu'à Paris, d'où ils n'étoient point éloignés.

En effet, il paroît qu'il n'y eut pas grande discussion. Par un traité conclu le 7 juillet à Nemours, où les conférences avoient été transférées, le roi s'engagea à défendre dans toute l'étendue de son royaume, l'exercice de toute autre religion que de la romaine, sous peine de mort contre les contrevenans; d'ordonner aux ministres de sortir dans un mois du royaume, et dans six autres, aux sujets calvinistes qui ne voudroient pas changer; de déclarer tous les hérétiques possédant quelques emplois publics, incapables de les exercer, et de casser les chambres mi-parties établies en leur faveur. Il promit de plus de redemander les places de sûreté qu'il leur avoit ac-

cordées, et de leur faire la guerre en cas de refus.

Outre ces articles, rendus publics par un édit enregistré au parlement dans un lit de justice tenu le dix-huit juillet, il y en eut deux autres réputés secrets, bien humilians pour la souveraineté. Par le premier, Henri s'obligea de payer les troupes étrangeres du duc de Guise; par le second, de donner à la ligue, comme autrefois aux calvinistes, des places de sûreté, à condition que les garnisons seroient payées des deniers du roi. Ces villes étoient Châlons et S. Diziers en Champagne; Soissons, Reims, Rue en Picardie; Dinan et Concarnau en Bretagne, la ville et citadelle de Dijon, le château de Beaune, Toul et Verdun.

Ce qui avoit été publié comme le principal motif de la guerre, savoir, les prétentions du cardinal de Bourbon à la couronne, ne fut point réglé. Les ligueurs se contenterent que le roi le reconnût, non *premier prince du sang,* mais *le plus proche;* tel qu'il étoit en effet en qualité d'oncle du roi de Navarre (1). Ainsi on ne statua rien contre le droit de représentation, (avantage que le neveu

(1) Cayet, tome VIII, p. 105. — Lezeau, mess. de Ste. Genevieve.

avoit sur l'oncle, en cas que le trône vînt à vaquer). Le jeune Bourbon n'en prévit pas moins les peines et les dangers que lui préparoit ce fatal traité de Nemours. « Le roi de Navarre, *dit l'historien Matthieu*, parlant un jour au » marquis de la Force et à moi, de » l'extrême regret que son ame conçut » de cette paix, dit que pensant à cela » profondément, et tenant sa tête ap- » puyée sur sa main, l'appréhension des » maux qu'il prévoyoit sur son parti, » fut telle qu'elle lui blanchit la moitié de » la moustache ». Ses ennemis n'étoient pas plus rassurés. Le duc de Guise avoua qu'étant allé à S. Maur, saluer le roi, après le traité de Nemours, lorsqu'il se vit entouré des gardes, à la discrétion de son souverain, qu'il avoit si cruellement offensé, *il se crut mort, et son chapeau étoit porté sur la pointe de ses cheveux.* Ainsi l'ambitieux a dans sa vie des momens d'angoisse dont tout l'éclat du succès ne peut le garantir.

Le duc de Guise avoit obtenu tout ce qu'il pouvoit désirer. Ceux qui prétendent qu'il devoit ne point faire de paix et aller en avant, se trompent. Outre qu'il n'avoit pas beaucoup de troupes, que la faveur des peuples est journalière, et le sort des armes incertain, tant

que cette guerre auroit duré, il auroit fallu combattre sous le nom du cardinal de Bourbon, pour des intérêts étrangers et sur son seul crédit; au lieu qu'en faisant la paix comme il la fit, il s'assura des villes, des troupes dépendantes de lui seul, de l'argent pour les payer, et un motif de rupture quand il voudroit le faire valoir, savoir, la sûreté de la religion.

Henri de Navarre avoit prévu ces inconvéniens. Pendant le cours de la négociation, il ne cessa d'avertir Henri III, qu'une guerre, même fâcheuse, vaudroit mieux qu'une paix si funeste (1). Ce n'étoit aussi qu'à regret qu'il avoit consenti de se tenir dans l'inaction, forcé par les défenses et les promesses du roi. Dès le temps de la mort du duc d'Anjou, le roi de France adressa à son beau-frere une célebre députation, pour l'engager à se faire catholique; plusieurs fois depuis il renouvela ses sollicitations. Cette conversion auroit en effet détruit tout d'un coup les projets de la ligue; mais le roi de Navarre refusa constamment. Le roi exigea du moins de lui, qu'il resteroit tranquille: et lorsque Bourbon, de Nérac, où il tenoit sa cour, écrivoit à

(1) Cayet, tome I, p. 7.

Valois, que l'indolence dans laquelle il le retenoit étoit ruineuse à l'un et à l'autre, et qu'il lui offroit ses services personnels et des troupes: « Laissez les » Guises porter les premiers coups, *lui* » *répondit le foible Henri,* afin qu'on » ne vous accuse point de troubler la » paix du royaume, et qu'on voie au » contraire que ce sont eux qui veulent la » guerre ». Avec ce système, il temporisa si bien, qu'il fut réduit à la triste paix de Nemours.

Pour le roi de Navarre, il fit du moins ce qui lui étoit permis. Il répandit des manifestes dans le royaume, il offrit le duel au duc de Guise, pour épargner le sang françois. Le duc de Montmorenci, gouverneur du Languedoc, très-bon catholique, flottoit entre les deux partis; ce prince vint à bout de lui ouvrir les yeux sur les terribles conséquences de la ligue, et de former avec lui une alliance offensive et défensive. L'excès même du danger devint avantageux à ce roi. Le voyant prêt d'être écrasé par une faction formidable, munie désormais de l'autorité royale, amis et indifférens lui tendirent la main. Des pays étrangers on lui fit passer de petits détachemens de soldats, en attendant de plus grandes troupes; et le même personnage qu'on

avoit cru réduit à fuir et à abandonner la partie, se vit en état d'attaquer.

Les choses n'alloient pas si vîte du côté de la ligue. Outre que le roi ne se prêtoit pas volontiers à ses désirs; quand il auroit voulu commencer la guerre, il manquoit du moyen le plus nécessaire, l'argent. Après l'enregistrement de l'édit qui proscrivoit les calvinistes, il manda au Louvre le premier président du parlement de Paris, le prévôt des marchands, le doyen de l'église cathédrale, auxquels il joignit le cardinal de Guise.

« Je suis charmé, *leur dit-il, en les* » *abordant d'un air ironique,* d'avoir » enfin suivi les bons conseils qu'on m'a » donnés, et de m'être déterminé, à » votre sollicitation, à révoquer le der- » nier édit que j'avois fait en faveur des » protestans. J'avoue que j'ai eu de la » peine à m'y résoudre; non pas que » j'aye moins de zele qu'un autre pour » les intérêts de la religiou; mais parce » que l'expérience du passé m'avoit » appris que j'allois faire une entreprise » où je trouverois des obstacles que je » ne croyois pas surmontables; mais » puisqu'enfin le sort en est jeté, j'espere » qu'assisté des secours et des conseils » de tant de braves gens, je pourrai

» terminer heureusement une guerre si
» considérable ».

» Pour l'entreprendre et la finir avec
» honneur, j'ai besoin de trois armées.
» L'une restera auprès de moi ; j'en-
» verrai l'autre en Guienne, et la troi-
» sieme je la destine à marcher sur la
» frontiere, pour empêcher les Alle-
» mands d'entrer en France. Car, quoi
» qu'on puisse dire au contraire, il est
» certain qu'ils se disposent à venir nous
» voir. J'ai toujours cru qu'il étoit dan-
» gereux de révoquer le dernier édit, et
» depuis que la guerre est résolue, j'y
» vois encore plus de difficultés, et c'est
» à quoi il faut pourvoir de bonne heure ;
» car il ne sera plus temps d'y penser
» quand l'ennemi sera à vos portes, et
» que de vos fenêtres vous verrez brûler
» vos métairies et vos moulins, comme
» cela est déjà arrivé autrefois. C'est
» contre mon avis que j'ai entrepris cette
» guerre ; mais n'importe, je suis résolu
» à n'épargner ni soins ni dépense pour
» qu'elle réussisse : et puisque vous n'avez
» pas voulu me croire, lorsque je vous ai
» conseillé de ne point penser à rompre
» la paix, il est juste du moins que vous
» m'aidiez à faire la guerre. Comme ce
» n'est que par vos conseils que je l'ai

» entreprise, je ne prétends pas être le » seul à en porter tout le faix ».

Puis se tournant vers M. de Harlai : « M. le premier président, *lui dit-il*, je » loue fort votre zele et celui de vos » collegues, qui ont si fort approuvé la » révocation de l'édit, et m'ont exhorté » si vivement à prendre en main la dé- » fense de la religion ; mais aussi je veux » bien qu'ils sachent que la guerre ne » se fait pas sans argent, et que tant » que celle-ci durera, c'est en vain qu'ils » viendront me rompre la tête au sujet » de la suppression de leurs gages. Pour » vous, *ajouta-t-il*, M. le prévôt des » marchands, vous devez être persuadé » que je n'en ferai pas moins à l'égard » des rentes de l'hôtel-de-ville. Ainsi, » assemblez ce matin les bourgeois de » ma bonne ville de Paris, et leur dé- » clarez que, puisque la révocation de » l'édit leur a fait tant de plaisir, j'espere » qu'ils ne seront pas fâchés de me four- » nir deux cent mille écus d'or, dont » j'ai besoin pour cette guerre; car, de » compte fait, je trouve que la dépense » montera à quatre cent mille écus par » mois ».

Ensuite, s'adressant au cardinal de Guise : « Vous voyez, monsieur, *lui dit-il*

» *d'un air irrité*, que je m'arrange, et » que de mes revenus, joints à ce que je » tirerai des particuliers, je puis espérer » fournir, pendant le premier mois, à » l'entretien de cette guerre : c'est à » vous d'avoir soin que le clergé fasse » le reste ; car je ne prétends pas être » le seul chargé de ce fardeau, ni me » ruiner pour cela. Et ne vous imaginez » pas que j'attende le consentement du » pape : car, comme il s'agit d'une » guerre de religion, je suis très-per- » suadé que je puis en conscience, et » que je dois même me servir des revenus » de l'église, et que je ne m'en ferai au- » cun scrupule. C'est sur-tout à la solli- » citation du clergé que je suis chargé » de cette entreprise : c'est une guerre » sainte, ainsi c'est au clergé à la sou- » tenir ».

Tous vouloient répliquer, et faire des remontrances ; mais le roi les interrompit brusquement : « Il falloit donc m'en » croire, *leur dit-il d'un ton altéré*, et » conserver la paix, plutôt que de se » mêler de décider la guerre, dans une » boutique ou dans un chœur ; j'ap- » préhende fort que, pensant détruire » le prêche, nous ne mettions la messe » en grand danger. Au reste, il est ques- » tion d'effets, et non de paroles ». Après

ces mots il se retira, laissant confus et en désordre, dit Davila, tous ceux à la bourse desquels il venoit de déclarer la guerre.

Cette harangue, selon la remarque de l'historien de Thou, n'aboutit qu'à faire connoître les sentimens secrets de Henri. Il en devint plus odieux aux catholiques zélés, qui vouloient la guerre, et plus méprisable aux princes lorrains, qui étoient l'ame de l'entreprise. *Quand ils eurent une fois compris que ce prince étoit assez foible pour souffrir impunément qu'on fit violence à son autorité, il n'y eut rien qu'ils n'osassent dans la suite.*

Il sembloit que le roi travaillât lui-même à leur inspirer de l'audace, par des déférences qui marquoient plutôt de la foiblesse que des égards. Avant que de mettre en campagne les différens corps qu'il destinoit contre les huguenots, il envoya consulter le duc de Guise sur les chefs qu'il leur donneroit, et lui offrir le choix. Guise prit le commandement de celui qui devoit repousser les Allemands de la frontiere, parce que cette commission l'éloignoit moins de la cour, et qu'elle lui promettoit des succès plus éclatans. Il confia au duc de Maïenne l'armée qui devoit aller en Guienne, contre les Bourbons.

Elle fut la premiere prête. Henri la fit précéder par une députation singuliere de théologiens, de jurisconsultes et de politiques, pour faire un dernier effort sur le roi de Navarre, ce qui donna lieu au bon mot de la duchesse d'Uzès : *Il faudra bien qu'il se convertisse, s'il ne veut pas mourir sans contrition, puisqu'à la suite des confesseurs viennent les bourreaux.*

Quelque efficace que dût être cette mission, les docteurs ne réussirent point à convaincre le roi de Navarre, ni à fléchir une ame généreuse, qui ne vouloit pas être amenée par force à la religion ; les jurisconsultes n'eurent pas davantage le talent de persuader à Bourbon qu'il devoit se laisser prévenir par les ligueurs, afin de les mettre dans leur tort ; et en vain les politiques se réduisirent à lui demander une conférence avec la reine mere, et qu'en attendant il suspendît les hostilités, et sur-tout la marche des Allemands, qui s'avançoient à son secours ; il fut inflexible, et se mit en campagne. Ainsi commença la guerre dite *des trois Henris ;* savoir, Henri III à la tête des royalistes, Henri de Guise, chef des ligueurs, et Henri de Navarre, chef des calvinistes.

Ce fut d'abord un tourbillon qui ra-

vage, et un torrent qui entraîne. Bourbon, en moins de deux mois, par lui-même ou par ses lieutenans, ajouta au Languedoc, déjà soumis par un traité, la plus grande partie de la Guienne, du Dauphiné, de la Saintonge, du Poitou; et ses armées pénétrerent jusqu'en Anjou, sous le commandement du prince de Condé. A la vérité elles n'y furent point heureuses, par l'imprudence du chef. Sans places de retraite, sans pont sur la Loire, il osa passer cette grande riviere et se jeter dans le pays ennemi : les communes rassemblées au son du tocsin, suffirent presque seules pour détruire une armée florissante. Elle fut contrainte de se disperser. Condé, lui onzieme, se sauva en Angleterre. Mais destiné à tirer toujours avantage de ses disgraces, on le revit, quelque temps après, à la tête d'une petite flotte, descendre à la Rochelle, avec des troupes et de l'argent qu'Elisabeth lui prêta, et procurer à son parti des succès qui firent oublier sa défaite.

Une telle rapidité de conquêtes effraya la ligue; elle s'en prit au roi, dont la coupable connivence étoit cause, disoit-on, que les sectaires triomphoient, pendant que l'armée du duc de Maïenne et les autres corps catholiques, dépourvus de tout et divisés d'opinions, n'osoient

paroître en campagne. On résolut d'ôter à Henri la ressource de ces subterfuges secrets, ruineux pour le parti, et de le forcer à une conduite décidée. Rien ne parut plus propre à cet effet, qu'un coup d'éclat du saint-siége, qui, déclarant les Bourbons excommuniés, lieroit les mains à leurs plus zélés partisans, au roi lui-même, en lui faisant craindre d'être frappé du même foudre. Il ne fut plus question que d'obtenir cette bulle de Rome, et l'infatigable jésuite Matthieu partit pour la solliciter.

Le saint-siége n'étoit plus occupé par Grégoire XIII, pontife pieux et savant, mais plus théologien que politique, qui, n'appercevant dans la sainte union que ce qu'on lui faisoit voir, la croyoit nécessaire au soutien de la religion catholique en France (1). Sixte V son successeur, montant sur le trône pontifical, avec des prétentions trop bien fondées contre l'avidité espagnole, fut éclairé par ces mêmes préventions, sur les vrais motifs de la ligue. Le duc de Nevers, qui étoit allé le consulter, pour savoir s'il persisteroit dans ce parti, dit qu'il trouva ce pape très-instruit des affaires de France, qu'il l'entendit plusieurs fois

(1) Mém. de Nevers, tome II, p. 605.

plaindre le roi, condamner les factieux, et gémir sur le sort du royaume (1).

Mais il faut apparemment distinguer dans Sixte V, le particulier qui juge des choses sans intérêt, d'avec l'homme public obligé de sacrifier ses propres idées à la nécessité des circonstances; car, malgré son attachement au roi, non-seulement le pape donna cette bulle, dont il prévoyoit les fâcheuses conséquences, mais encore il la soutint avec une hauteur et une opiniâtreté que le foible Henri III étoit seul capable de souffrir.

Après un préambule dans lequel Sixte relevoit en termes emphatiques les prérogatives de son siége, il faisoit l'histoire des variations des deux Bourbons, qui, élevés d'abord dans l'hérésie de Calvin, l'avoient abjurée sous Charles IX, et par légéreté ou par malice, étoient revenus aux mêmes erreurs. En conséquence il les traitoit d'hérétiques relaps, d'ennemis de Dieu et de la religion; et comme tels, il les déclaroit déchus de tous les droits

(1) Il refusa le secours d'hommes et d'argent que Grégoire XIII avoit promis à la ligue. L'ambassadeur d'Espagne le menaçant, s'il persistoit dans son refus, de le sommer, au nom de tous les catholiques; le fier Sixte lui répondit : *Si vous me faites cette sommation, je vous ferai trancher la tête.* Note sur la Sat. Ménipée, p. 84.

et prérogatives de princes du sang, indignes de succéder jamais à la couronne, de posséder aucunes principautés. Il déclaroit aussi les sujets du roi de Navarre absous du serment de fidélité, exhortoit le roi très-chrétien, en vertu du serment fait à son sacre, de veiller à l'exécution de cette sentence, et mandoit à tous les évêques et archevêques de la faire publier dans leurs dioceses.

Elle parut et se répandit avec la plus grande rapidité, vantée par les ligueurs, dans les conversations, louée en chaire par des allusions claires, quoiqu'indirectes; mais elle ne fut point revêtue des formalités qui donnent en France de l'autorité à ces sortes de décrets. Henri, qui auroit dû la supprimer, fit comme s'il l'ignoroit. Il se contenta de faire quelques représentations au pape et quelques tentatives pour suspendre l'arrivée d'un nonce, dont les intentions secretes lui étoient suspectes. Sixte tint ferme, le nonce vint; mais soit qu'il fût naturellement doux, soit que ses instructions particulieres lui prescrivissent d'aller bride en main, il mit dans sa conduite plus de modération qu'on n'en avoit espéré.

Les Bourbons ne furent pas si patiens. Bravant le pape jusque sur son trône, ils firent afficher aux portes du Vatican

une protestation contre sa sentence. Ils y disoient : Qu'en les traitant d'hérétiques, Sixte se disant pape, il en avoit menti ; que c'étoit lui-même qu'on devoit regarder comme hérétique ; qu'on le lui montreroit dans un concile ; qu'en attendant, ils le tenoient pour excommunié et Antechrist, et qu'ils lui déclaroient en cette qualité une guerre mortelle et irréconciliable, se réservant le droit de punir en lui, ou en ses successeurs, l'affront qu'il venoit de faire à la majesté royale. Ils appeloient comme d'abus de sa sentence au tribunal des pairs dont ils étoient membres, et ils invitoient tous les rois, princes et républiques de la chrétienté à se joindre à eux, pour châtier la témérité de Sixte et des autres brouillons.

Sans doute on n'étoit point accoutumé à Rome à être contredit, puisque la hardiesse des princes y causa le plus grand étonnement. Néanmoins quelques personnes sensées, Sixte, dit-on, entre autres, tirerent de cette audace un bon augure pour le roi de Navarre, et l'en estimerent davantage.

Ce prince finit l'année par un autre coup de vigueur non moins frappant. A force d'importunités, les ligueurs, outrés du succès des calvinistes, avoient

arraché à Henri III un édit qui restreignoit à quinze jours les deux mois qui restoient des six accordés par l'édit de juillet aux religionnaires, pour sortir du royaume. Non-seulement Bourbon défendit d'obéir à cet édit dans les provinces de ses conquêtes; mais il y confisqua les biens des catholiques, et les vendit pour les frais de la guerre.

L'année s'ouvrit par plusieurs lettres que le roi de Navarre adressa à tous les ordres du royaume. On les croit de la plume de Mornay, qui avoit le talent de faire parler son maître d'une maniere conforme à son caractere héroïque (1). Henri, dans ces lettres, ne s'abaisse ni ne supplie: il montre au clergé séduit les ruses des princes lorrains, qui font servir à leur ambition le zele et l'argent des catholiques. *Je ne crains*, dit-il, *et Dieu le sait, le mal qui me peut advenir, ni de vos deniers, ni de leurs armées; mais je gémis sur le sort d'un million d'innocens, que la guerre civile va faire périr.* Il exhorte le peuple à la paix, en faisant voir que c'est sur lui que tombera le poids des impôts. Il tâche enfin d'exciter, dans la noblesse, l'atten-

(1) De Thou, liv. LXXXV. — Davila, liv. VIII. — Mém. de la ligue, tome I.

drissement qu'il éprouvoit lui-même. *Les princes françois*, leur dit-il, *sont les chefs de la noblesse. Je vous aime tous... Je me sens périr et affoiblir dans votre sang. L'étranger ne peut avoir ces sentimens.* Plein d'une ardeur martiale, tempérée par l'amour de la concorde, en finissant, il propose à ses ennemis l'assemblée des états, un concile, ou le duel.

Sous un pareil chef, de petits corps valoient des armées. Avec peu de troupes, mais toutes animées de son esprit, il prit des places fortes, subjugua des provinces, rendit inutile l'armée du duc de Maïenne, et fit des exploits si étonnans, que les soupçons de connivence entre lui et le roi de France se renouvelerent plus que jamais. Henri III, embarrassé de cette imputation qui alloit à lui ôter tout crédit auprès de son peuple, crut la faire tomber, en donnant en avril un édit plus sévere contre les calvinistes.

En même-temps il mit sur pied deux armées dont il destina le commandement à ses favoris, afin que les ligueurs ne fussent pas maîtres de toutes les forces du royaume. Il crut, par ces préliminaires, avoir gagné la confiance des catholiques, au point d'obtenir sur-le-champ l'argent qu'il demandoit; mais le parlement refusa d'enregistrer ses édits

bursaux. *Suivant la mauvaise coutume, qui commençoit à s'introduire,* dit le président de Thou, *le monarque vint tenir son lit de justice, et les fit enregistrer de son autorité royale.*

On savoit malheureusement l'usage que le prince faisoit de ces sommes arrachées à la misere du peuple, et prodiguées sans discrétion à Joyeuse et à Epernon, favoris avides, dont la cupidité étoit moins excitée par le besoin, que par l'envie de se procurer une plus haute réputation de faveur, en accumulant un plus grand nombre de graces. Ils se disputoient les emplois et les gouvernemens; et celui qui, prévenu par l'autre, n'emportoit que les moindres, obtenoit de l'argent en compensation: ainsi le roi étoit toujours pauvre, pendant que tous ceux qui l'environnoient regorgeoient de richesses.

Les ligueurs profitoient de l'indignation générale contre le luxe des mignons, pour fortifier la haine des peuples contre le roi. Bourbon, plus retenu, loin de divulguer dans des écrits amers les foiblesses de son prince, le couvroit d'un voile respectueux. Ces égards lui gagnoient l'estime des courtisans, dont il étoit plaint; mais ils n'en alloient pas moins grossir les armées levées contre lui.

Sentant combien le nom du roi et l'attachement du plus grand nombre des François à la religion de leurs peres, lui laissoient peu de ressources auprès d'eux, Bourbon appela sous ses drapeaux tout ce qu'il put d'étrangers. Le succès passa peut-être ses espérances, puisque des nations en corps, non contentes de lui envoyer des secours secrets, firent en sa faveur des démarches publiques.

Les calvinistes, si menacés en France, n'avoient pas manqué de jeter des cris qui, retentissant dans les pays voisins, mirent en mouvement tous les esprits prévenus des mêmes opinions. Les premiers qui parurent prendre part aux craintes des réformés, furent les Suisses; mais ils agirent d'une maniere qui ne montroit ni envie de troubler, ni haine contre le roi. Leurs ambassadeurs présenterent à Henri III des lettres de François Ier son aïeul, par lesquelles ce prince, leur ami, les exhortoit à ne pas rompre, pour des différends de religion, la paix qui jusqu'alors avoit régné entre eux. Cette maniere indirecte de faire des remontrances, ne déplut pas au roi. Il les remercia, et leur dit de compter sur son attention à entretenir l'amitié de ses alliés, et la tranquillité dans l'intérieur de son royaume.

Les Allemands ne s'y prirent pas de même. Les sollicitations du roi de Navarre et ses partisans avoient eu bien de la peine à émouvoir ces esprits quelquefois si lents, refroidis d'ailleurs par tant d'alternatives de guerre et de paix, dans lesquelles les Allemands auxiliaires avoient toujours été sacrifiés à l'intérêt des chefs françois. Ainsi les agens des Bourbons ne trouvoient qu'indifférence dans les grands, indolence dans les petits. Les princes n'empêchoient point de faire des levées; mais, par défaut d'argent, elles alloient très-lentement.

Le zele, quel qu'en soit le principe, supplée à tout. Beze, ce fameux ministre dont l'éloquence avoit brillé au colloque de Poissi, part de Geneve; quoique dans un âge avancé, il parcourt l'Allemagne, harangue les peuples, conjure les princes, souffle dans les cœurs le feu dont il est brûlé. Les plus assoupis se réveillent à sa voix; ces masses, que l'indifférence tenoit engourdies, se raniment. Il se forme une espece de croisade, et on prend les armes de tous côtés.

Cependant, comme on étoit en paix avec la France, les princes sentirent qu'il seroit indécent d'entreprendre la guerre contre un allié, sans avoir auparavant observé les égards convenables. Ils pré-

parerent donc une magnifique ambassade. A la tête marchoient Frideric de Virtemberg, comte de Montbéliard, et Volfang, comte d'Isembourg. Les autres députés étoient tous personnages de marque. Ils arriverent à Paris dans le mois d'août; et quoiqu'annoncés, ils n'y trouverent point le roi.

Il étoit parti pour le Bourbonnois avec la reine sa femme, sous deux prétextes: le premier, d'y prendre les bains, dans l'espérance d'avoir des enfans; le second, de s'approcher de ses armées, qui s'assembloient de ce côté, sous les ordres, l'une de Joyeuse, l'autre d'Epernon, ses deux favoris, et d'en diriger plus aisément les opérations. Telles furent les motifs d'éloignement que dirent aux ambassadeurs les officiers chargés de les recevoir. Ils répondirent que Henri reviendroit en octobre, et qu'il leur donneroit audience; mais les historiens conviennent assez généralement que le roi ne se décida à ce voyage, qu'afin d'éviter ces mêmes ambassadeurs, et de n'être point forcé à leur donner réponse avant que d'avoir vu ce que produiroit une conférence qui se ménageoit entre le roi de Navarre et la reine mere.

Il fixa son séjour à Lyon, pendant cette attente. A le voir dans cette ville

oublier ses affaires, s'occuper gravement de bagatelles, on auroit cru que, dégoûté de la royauté, il ne cherchoit qu'à s'étourdir sur le péril de son état. Il lui prit, non pas un goût, mais une passion violente pour les petits chiens, les singes et les perroquets, qu'il payoit des sommes exorbitantes : outre ce que lui coûtoit une multitude d'hommes et de femmes, chargés, moyennant de gros appointemens, de la nourriture de ces animaux. Une autre manie le saisit encore ; il recherchoit avec avidité les miniatures qui se trouvoient dans les anciens manuscrits de dévotion, les achetoit très-cher, et les colloit lui-même aux murailles de sa chapelle; *caractere d'esprit incompréhensible!* dit De Thou ; *en certaines choses, capable de soutenir son rang; en quelques-unes, au-dessus de sa dignité; en d'autres, au-dessous même de l'enfance.*

Quelque doux que fussent au roi ces amusemens, le temps vint de les quitter, faute de prétexte pour les prolonger. Il retourna à Paris, et donna audience aux Allemands (1). Les deux princes, chefs de l'ambassade, étoient repartis presque en arrivant, ne croyant pas qu'il fût de

(1) De Thou, livre LXXXVI.—Davila, liv. VIII. — Mém. de la ligue, tome I.

leur dignité d'attendre si long-temps. Les autres ambassadeurs présenterent leurs lettres de créance. Conformément à leurs instructions, ils s'appliquerent à justifier les calvinistes de France, qu'ils appeloient leurs freres; prétendant que c'étoit à tort que le roi les déclaroit, dans ses édits, auteurs de la guerre, pendant qu'au contraire cette guerre étoit l'ouvrage de la cour de Rome et de ses adhérens. Ils finissoient par offrir au roi du secours, non, disoient-ils, dans l'intention de se mêler de ses affaires, mais pour le délivrer de ses ennemis.

Un point de leur harangue choqua le roi; c'est qu'ils lui reprocherent, plus clairement qu'il n'auroit voulu, et même que le respect dû à sa personne ne comportoit, qu'il avoit manqué à sa parole et violé sa foi, en révoquant les édits de pacification. Il leur répondit fiérement, qu'il pourvoiroit à tout selon sa prudence, qu'à lui seul appartenoit le droit de faire des lois et de les changer, et qu'il n'en avoit à recevoir de personne. Pendant toute l'audience, Henri soutint dignement l'indépendance de sa couronne. Croyant même n'en avoir pas assez dit de vive voix, il envoya le soir aux ambassadeurs un écrit tout de sa main, en forme de cartel. Quiconque, y disoit-il, prétend

qu'en révoquant les édits de pacification, j'ai violé ma foi et fait une tache à mon honneur, en a menti; mais, mêlant toujours de la foiblesse à ses démarches les plus fermes, le roi ne voulut permettre, ni qu'on leur laissât l'écrit, ni qu'on en donnât copie. Ils partirent très-mécontens, se regardant comme insultés, et déterminés à ne point tarder de secourir le roi de Navarre.

C'étoit le sort de Henri de se brouiller avec un parti, sans rien gagner avec l'autre: à la vérité il y avoit des personnes intéressées à lui ôter l'honneur de ses démarches les plus favorables au soutien de la cause catholique; mais y auroient-elles réussi, s'il n'avoit, pour ainsi dire, aidé lui-même leur malice par une conduite pleine d'ambiguité? Sur les pressantes instances des catholiques zélés, il avoit donné des édits violens contre les réformés. Il tenoit actuellement plusieurs armées sur pied contre eux, et il ménageoit une conférence entre sa mere et le roi de Navarre: et cependant les catholiques ne pouvoient se persuader que le but de cette entrevue fût d'amener Bourbon à la religion romaine, chose jusqu'alors si souvent et si inutilement tentée. C'est donc, concluoient les législateurs, pour faire une suspension d'armes, ou

quelque nouveau traité, dont les sectaires auront encore tout l'avantage, et à l'abri duquel ils se fortifieront en France; malheur le plus grand qui pût arriver, et dont la crainte seule étoit capable, à leur avis, de légitimer les moyens extrêmes qu'on prendroit pour le prévenir.

D'après ces principes, dans une assemblée tenue à Orcamp, abbaye du cardinal de Guise, les ligueurs résolurent de prendre les armes et de ne les point quitter, par quelque ordre que ce fût, qu'ils n'eussent détruit ou chassé de France les hérétiques, jusqu'au dernier. En conséquence, le duc de Guise, qui s'étoit toute l'année morfondu sur la frontiere à attendre les Allemands, qui ne parurent pas, profita de l'arriere-saison pour tomber sur les états du duc de Bouillon, qu'on crut pouvoir dépouiller comme calviniste, mais encore plus comme voisin de la Lorraine, qui s'accroîtroit de ses pertes. Le duc de Maïenne se ranima aussi, et eut quelques avantages, dont on fit courir des relations imposantes. En même-temps, par d'autres écrits, on augmenta les ombrages que prenoient les catholiques de la conférence entamée dans le mois de décembre, entre la reine mere et le roi de Navarre, à Saint-Bris, château de l'Angoumois, près de Cognac.

Ceux qui connoissoient les dispositions secretes des acteurs de la conférence, durent en prévoir l'issue. La reine mere n'aimoit point son gendre; le gendre avoit été averti de se défier de sa belle-mère (1). Les historiens ne marquent point les causes de cette désunion. Si on vouloit en donner une raison politique, on la trouveroit dans un mot échappé à Catherine. *Elle auroit fort souhaité*, dit Brantôme, *l'abolition de la loi salique, pour que sa fille, épouse du duc de Lorraine, régnât; et, à ce propos, elle racontoit avec complaisance, qu'aux conférences de Cercamp, pour la paix, le cardinal de Granvelle rabroua fort le cardinal de Lorraine, lui disant que c'étoient de vrais abus que notre loi salique.* Voyant donc le roi son fils sans enfans, et la branche masculine des Valois prête à finir, Catherine se sentoit de l'éloignement pour Bourbon, que la loi salique appeloit au trône, au préjudice de la ligne féminine. Voici donc, autant qu'on peut le conjecturer, quel étoit son système par rapport à la ligue : elle n'au-

(1) Mém. de la ligue, tome II. — Matthieu, liv. VIII. — Mém. de Nevers, tome II. — Journal de Henri III, tome III. — Brantôme, tome I. — Sulli, p. 258. — Pasquier, liv. XI, lett. 13.

roit pas voulu que cette faction eût réussi pendant la vie de son fils; mais elle auroit été charmée de lui voir prendre assez de force pour éloigner Bourbon, quand Valois viendroit à mourir, afin de pouvoir mettre la couronne sur la tête des enfans de sa fille.

Le roi de Navarre, au contraire, désiroit que la ligue éclatât sous un roi d'un catholicisme non équivoque, afin qu'on sentît mieux le but du complot : il n'avoit garde non plus de laisser réfroidir, en temporisant, le zele de ses alliés, de peur de ne les plus trouver au besoin ; ainsi les intérêts des gens étoient directement opposés. Bourbon n'avoit de choix qu'entre la guerre actuelle, ou des sûretés à l'abri de tout événement; comme auroit été un traité entre les deux rois, par lequel ils se seroient engagés de ne point mettre les armes bas qu'ils n'eussent détruit la ligue. La reine ne vouloit que des arrangemens de précaution, treves, promesses, projets, pour-parlers, entrevues; enfin, tout ce qui pouvoit tirer en longueur, sans décider; mais elle trouva son gendre en garde contre ses ruses, plus ferme même qu'elle n'avoit pensé, contre un appât auquel ce prince n'étoit ordinairement que trop sensible.

Catherine avoit amené avec elle ses

dames de compagnie, troupe brillante, dont elle espéroit sans doute quelque facilité à ses desseins. Bourbon connut l'adresse, et lui fit même sentir qu'il n'en étoit pas dupe. Piquée, un jour, de voir toutes ses propositions refusées, la reine lui dit d'un ton de dépit : *Que voulez-vous donc, monsieur? Il n'y a rien ici qui m'accommode, madame*, lui répondit-il, en parcourant des yeux le cercle brillant qui l'environnoit.

Entre ces dames étoit Christine, qui avoit pour mere Claude de France, femme du duc de Lorraine, fille aînée de la reine, princesse aimable, élevée avec soin à la cour de France, par son aïeule, et joignant aux agrémens de la figure des vertus dignes de son rang. Catherine proposa à Bourbon de faire casser son mariage avec la méprisable Marguerite, et de lui donner la jeune Christine; nouvelle preuve de l'extrême désir qu'avoit la reine mere de voir sa postérité assise sur le trône de France.

Comme cet expédient, et beaucoup d'autres mis en avant, demandoient des délais, ils furent tous également rejetés. On s'étudioit, on s'observoit, on supposoit quelque finesse dans les moindres choses : les plus simples devenoient matiere à soupçon, et avec raison, parce

qu'il y avoit des gens attentifs à profiter de tout, pour semer des défiances. Le roi de Navarre étoit obligé d'agir avec la plus grande circonspection, au point de n'oser consentir à une treve pendant la tenue des conférences.

La reine en avoit cependant fait publier une; Bourbon s'en plaignit comme d'une ruse imaginée pour ralentir l'ardeur des Allemands, et refusa de conférer davantage, si on ne révoquoit la publication. « Vraiment, *dit la reine à* » *son conseil, que cet incident embar-* » *rassoit,* vous êtes bien esbahis sur ce » remede; vous avez à Maillezais le ré- » giment de Neusvy et de Sarlu, hu- » guenots, faites-moi partir de Nyort le » plus d'arquebusiers que vous pourrez, » et allez les tailler en pieces, et voilà » aussi-tôt la treve desserrée et décousue » sans autrement se peiner » (1). Ils se défendirent courageusement, quoique surpris; les officiers se firent presque tous tuer, et il y eut un grand carnage de soldats. Affreuse politique, qui dispose si froidement de la vie des hommes!

Cette inhumanité ne servit à rien. Bourbon refusa d'aller à la cour, encore plus de suspendre la marche des Allemands; il offrit seulement de faire entrer

(1). Brantôme, tom. I.

l'armée auxiliaire en France sous le nom du roi, et de l'employer, de concert avec lui, contre les perturbateurs du repos public : il fut refusé à son tour, et on se sépara.

Henri III, homme à s'accommoder de toutes sortes d'expédiens, pourvu qu'ils lui donnassent le temps de respirer, se trouva très-embarrassé, quand il se vit comme dans un détroit, entre la nécessité de se joindre aux ligueurs pour abattre les huguenots, ou aux huguenots, pour détruire les ligueurs, ou enfin de soutenir seul la guerre contre tous les deux (1). Il fit sonder le duc de Guise, et tâcha de l'éblouir par des promesses d'honneurs, de richesses et de dignités de toutes especes, s'il vouloit renoncer à la ligue : mais le monarque n'avoit pas le talent d'inspirer de la confiance. Ce que Guise auroit peut-être accepté de la main d'un autre, plutôt que de s'exposer aux suites périlleuses d'une entreprise aussi téméraire que la sienne, il le refusa du roi, qui avoit la réputation de ne point tenir à sa parole.

Les calvinistes, de leur côté, lui tendirent un piége. La Noue, au nom de son parti, lui proposa de s'unir à eux

(1) Journal de Henri III, tome III. — Cayet.

contre Henri III, pour en arracher tout ce qu'ils voudroient (1). Ils proposoient de ne point parler de religion dans leurs manifestes, et de prendre pour prétexte commun le bien public et la réformation de l'état contre les mignons. Guise rejeta une association qui ne lui donnoit que des espérances, pendant qu'avec la machine de la religion il remuoit tout le royaume, et qu'il avoit pour lui le pape et les *doublons d'Espagne* : aussi ne croyoit-on pas que cette proposition fût sérieuse de la part des réformés. On la rapporte seulement, pour faire voir que, dans les guerres civiles, il y a souvent entre les ennemis les plus acharnés, des intelligences secretes qui peuvent en un moment changer la face des affaires.

Le roi se défioit avec raison de ces correspondances clandestines. Dans sa cour et dans son conseil, les attachemens étoient divers comme les opinions. Joyeuse, un des mignons, Villeroi, un des principaux ministres, la reine mere, beaucoup de seigneurs, penchoient pour la ligue : Epernon, autre favori, et tous ceux que les prétentions audacieuses du duc de Guise révoltoient, favorisoient les Bourbons.

(1) Mém. de Tavan., page 264.

Il seroit impossible d'exposer les motifs qui déterminoient chaque particulier à embrasser un parti plutôt que l'autre. Intérêts de famille, liaisons d'amitié, ambition, soif des richesses, envie de se signaler, haines personnelles, désirs de vengeance, enfin tout ce qui peut remuer les cœurs et subjuguer les esprits, étoit souvent, beaucoup plus que l'amour de la patrie et de la religion, la vraie cause des attachemens; de sorte qu'il n'étoit pas extraordinaire de voir un calviniste partisan de la ligue; et un catholique ennemi des ligueurs; le premier, uni à la faction, sans être ami des Guises; le second, contraire à la sainte union, sans penchant pour le roi de Navarre: l'un, suivant la générosité de son caractere, affectionnoit les Bourbons, comme braves et malheureux; l'autre, amateur de l'intrigue, se passionnoit pour le duc de Guise, dont les rares talens promettoient une révolution: très-peu étoient sincérement dévoués au roi.

Se présentoit-il une affaire dans le conseil? il étoit obligé, avant que d'embrasser un avis, d'en pénétrer le motif, de voir si la différence de sentimens ne venoit pas de rivalité plutôt que de zele pour le bien. Plus d'une fois il fut réduit à interposer son autorité, pour faire cesser

les querelles scandaleuses entre ministres et courtisans; querelles élevées en sa présence, au mépris de sa dignité, et qui dégénéroient en reproches amers et en invectives. Pareille défiance l'empêchoit de donner son secret tout entier à ceux qu'il mettoit à la tête de ses armées: Prince malheureux, qui, avec de la religion, ne put se faire aimer des catholiques; avec un grand fond de bonté, fut haï de ses peuples; fut méprisé de la noblesse, avec de la bravoure; et avec de la générosité, fut trahi de ses courtisans les plus chéris: tout cela pour n'avoir jamais su, en se décidant, décider les autres, et les ramener par sa fermeté au devoir et à la fidélité.

Ce qu'on a vu jusqu'à présent de sa trop grande bonté, prépare certainement à des épreuves de patience bien extraordinaires dans un souverain, mais encore moins étonnantes que celles qui nous restent à raconter. Henri seul étoit capable d'observer de sang-froid les attentats de ses sujets rebelles, d'opposer ruse à ruse, de ne les déconcerter qu'en faisant voir qu'il étoit instruit, sans jamais punir; de tirer vanité de la surprise et de la confusion que les mesures secrètes prises contre le crime, causoient aux coupables, comme s'il n'eût voulu que disputer d'a-

dresse avec eux, ignorant apparemment que le prix d'un pareil combat entre un souverain et ses sujets, est ordinairement tôt ou tard la perte de sa couronne, et peut-être de la vie.

Il est certain que le duc de Guise fut poussé plus vîte qu'il ne voulut d'abord. C'étoit lui, à la vérité, et ses partisans, qui, par la bouche des prédicateurs, par la plume des écrivains, par le pinceau des peintres, l'ascendant des confréries, le spectacle des processions et autres assemblées pieuses, avoient échauffé l'imagination des peuples : mais qu'on examine attentivement la marche du complot, on verra que les résolutions extrêmes partirent du conseil de la ligue. C'étoit une espece de comité, formé presque fortuitement, de gens ramassés de tous états, plus passionnés qu'éclairés: avocats, huissiers, procureurs, greffiers, magistrats, des curés trop zélés, un apostat du calvinisme, des banqueroutiers, des prédicateurs séditieux, un Bussi-Leclerc, ancien maître en fait d'armes, des marchands, Crucé, Louchard, la Chapelle-Marteau, et d'autres de diverses professions. Guise n'avoit entre eux qu'un homme dépositaire de son secret, savoir, François de Roncherolles de Menneville, gentilhomme aimable, hardi, éloquent,

propre à inspirer l'enthousiasme; mais qui ne fut pas toujours le maître de calmer la fougue qu'il avoit excitée. Une femme furieuse soufflloit aussi à ces forcenés sa haine et ses désirs de vengeance.

On ignore en quoi Henri III avoit offensé Catherine-Marie de Lorraine, sœur du duc de Guise, et veuve du duc de Montpensier. Il est à présumer, par la vivacité que cette princesse mit dans ses ressentimens, qu'elle avoit à venger ses appas méprisés, peut-être des avances négligées, ou des intrigues galantes révélées, crimes qu'une femme ne pardonne jamais. Quoi qu'il en soit du motif, la duchesse de Montpensier jura à Henri une haine irréconciliable, et le poursuivit jusqu'au tombeau. Elle se trouve dans toutes les conjurations formées, tant contre son état, que contre sa personne : il en éclata cette année de l'une et de l'autre espece.

Les intérêts de l'Espagne devenoient aux ligueurs plus chers que ceux de la France, persuadés qu'ils étoient que de ce royaume devoit venir leur salut et l'accomplissement de leurs projets. Dans ce temps, Philippe préparoit contre l'Angleterre une flotte qu'il nomma *l'invincible*, et que les flots engloutirent. Comme s'il eût prévu ce malheur, il

désiroit avoir sur les côtes de France un port où il pût, en cas d'accident, retirer ses vaisseaux. Les ligueurs non-seulement lui prêterent la main pour s'emparer de Boulogne; mais ils se chargerent même de l'exécution, par leurs émissaires. Le roi n'eut besoin que de savoir le dessein, pour le faire avorter; mais il ne punit pas les auteurs.

Ces ménagemens attribués à sa foiblesse, les enhardirent à conspirer contre lui-même. Ils proposerent de l'arrêter un jour qu'il reviendroit de Vincennes, peu suivi à son ordinaire. Une autre fois ils voulurent profiter pour l'enlever, du tumulte de la foire Saint-Germain, où le roi alloit quelquefois se divertir, mal accompagné. Il fut averti de ces complots par Nicolas Poulain, lieutenant du prévôt de Paris, qui avoit eu l'adresse de gagner la confiance des conjurés, au point d'être chargé par eux du soin d'acheter des armes et de les cacher.

Pour faire parvenir au roi le détail d'une autre conjuration beaucoup plus dangereuse, Poulain employa un stratagême assez singulier. Il donna avis au chancelier de le faire mettre en prison, comme soupçonné de mauvais desseins. Ce magistrat le fit ensuite paroître devant lui, et au lieu de subir l'interroga-

toire, Poulain lui expliqua toute l'intrigue.

Les ligueurs, malgré leur sécurité apparente, trembloient que le roi ne prît enfin une résolution vigoureuse, et ne les punît en une seule fois de tous leurs attentats. Quelques-uns avoient été menacés secrétement; la cour avoit fait des tentatives pour en enlever d'autres. Le tonnerre grondoit sur la tête des coupables, ou du moins ils se l'imaginoient; et dans cette prévention, ils crurent que le meilleur moyen de se mettre à l'abri, étoit de prévenir le roi.

Ils en écrivirent au duc de Guise, et le presserent aussi, par députés, de venir se mettre à leur tête. Comme ils le trouverent assez froid, parce qu'il ne croyoit pas encore la partie bien préparée, ils s'adresserent au duc de Maïenne son frere Il venoit de quitter son armée, pour maladie feinte ou réelle; mais au fond, outré du rôle qu'on lui avoit fait jouer en le mettant à la tête d'une armée délabrée, avec d'autres chefs qui, par ordre du roi, le traversoient dans tous ses projets. Ainsi voyant jour à se venger, quoique naturellement ennemi des desseins téméraires et turbulens, Maïenne promit d'appuyer les conjurés.

On se prépara donc à exécuter le plan

dressé de longue main. Il consistoit à s'emparer de la bastille, de l'arsenal, du temple, du grand et petit châtelet, partie par force, partie par des intelligences secretes; à égorger de Harlai, premier président, d'Espesses, avocat général, le chancelier, et tous les gens attachés à la cour; fortifier l'hôtel-de-ville, investir le Louvre: dans la crainte que la noblesse ou quelques troupes cachées ne courussent au secours du roi, on devoit tendre les chaînes attachées au coin de chaque rue, et les soutenir avec des tonneaux remplis de terre, avec des planches et des poutres; ce qui seroit à la tête de chaque rue comme autant de petits forts, derriere lesquels la bourgeoisie pourroit se défendre ainsi que d'un rempart. Ces choses achevées, les ligueurs ne bornoient plus leurs espérances. Ils arrêtoient le roi, le gardoient en prison, lui défendoient de se mêler du gouvernement, créoient un parlement pour rendre la justice, et un conseil pour gouverner l'état, et envoyoient les Espagnols qu'on leur avoit promis combattre et vaincre le roi de Navarre.

L'avertissement de Poulain renversa tous ces projets. Le roi, bien instruit des détails, rassemble des troupes, s'empare des portes, s'assure des lieux menacés.

Quand on voit le complot découvert, tous les conjurés restent confus; Maïenne se retire, et Henri a la bonté de souffrir qu'il prenne congé de lui. Il se contenta de lui dire d'un ton moqueur: *Quoi, mon cousin, vous abandonnez ainsi vos bons amis les ligueurs? Je ne sais ce que veut dire votre majesté*, répondit le duc déconcerté. Mais en s'en allant il promit aux factieux de ne point les abandonner, et qu'à la premiere alarme son frere et lui voleroient à leur secours. Il leur laissa quelques officiers, gens de main et d'exécution, pour cautions de sa parole, et encore plus pour les maintenir dans leurs dispositions présentes.

Guise qui auroit volontiers profité de leur entreprise, si elle avoit réussi, la voyant manquer, les taxe d'imprudence et de précipitation. Il se met en colere contre eux, paroît disposé à les abandonner et à faire sa paix particuliere avec le roi. Menneville, porteur de ces menaces, négocie leur raccommodement. D'accord avec le duc, il se rend caution de leur docilité par la suite, et obtient leur pardon. Exemple de ce que peut un scélérat habile, sur les subalternes qu'il a poussés à des crimes dont ils n'esperent l'impunité que par sa protection.

On peut remarquer entre la conduite de Henri, roi de France, et celle d'Elisabeth, reine d'Angleterre, une différence qui, n'ôtant rien au mérite de la clémence, fait voir que cette vertu, si digne des rois, est souvent, lorsqu'on l'emploie mal, plus dangereuse qu'une juste fermeté. Henri pardonna toujours, et périt assassiné. Elisabeth ne fit point de grace, et régna glorieusement. Elle ne passa presque pas une année, sans voir le poignard levé sur elle; mais aussi-tôt après la conviction, le sang des chefs, comme celui des complices, couloit sur les échafauds: excusable, louable même, si elle n'eût pas étendu sa sévérité jusque sur l'infortunée Marie Stuart.

Que cette princesse, du fond de sa prison, ait su les conjurations formées contre Elisabeth, qu'elle leur ait même prêté son nom, c'étoit une raison de la resserrer davantage, mais non pas de la faire mourir par la main d'un bourreau. Aussi soupçonne-t-on la reine d'Angleterre d'avoir eu, pour se défaire de Marie, des motifs de rivalité, autres que la jalousie du gouvernement. Si elle porta jusqu'à cet excès le dépit de voir sa beauté effacée par les charmes de la reine d'Ecosse, le sort de celle-ci en devient encore plus touchant.

Dix-neuf ans de prison, commencés à l'âge de vingt-cinq ans, auroient dû faire oublier les fautes dont on accuse sa jeunesse; car on doit avouer que si elle ne fut pas coupable de la mort de son second mari, elle donna lieu à l'accusation en épousant son assassin. La providence, qui vouloit la faire servir d'exemple à celles que leur rang étourdit quelquefois sur leurs crimes, permit qu'une si longue captivité, mêlée des chagrins les plus amers, ne finît que par une mort violente.

Marie, dans ce dernier moment, s'arma de fermeté, et mourut en héroïne chrétienne. Elle parut sur l'échafaud un crucifix à la main, vêtue en reine, avec un visage serein et tout l'éclat de sa première beauté. On voulut faire retirer ses femmes et quelques domestiques, qui éclatoient en sanglots. Elle promit qu'ils seroient plus modérés, et les retint pour lui rendre les derniers services. Comme la douleur leur arrachoit encore des soupirs. *J'avois promis*, leur dit-elle d'un air ferme, *que vous seriez plus tranquilles; retirez-vous et priez pour moi.* Elle pria elle-même à haute voix pour la paix de l'église, pour le roi d'Ecosse son fils, pour la reine d'Angleterre, se fit bander les yeux, et tendit

le cou au bourreau, qui en deux coups sépara la tête du corps.

L'histoire présente peu de morts aussi héroïques. Sans plaintes, sans regrets, sans cette ostentation de courage, marque ordinaire d'une ame qui cherche à s'affermir, Marie cessa de vivre, comme un voyageur quitte un pays qui lui est devenu indifférent : les protestans en firent une criminelle justement punie, et les catholiques une martyre sacrifiée à la religion.

En France, les Guises ses parens, qui l'avoient abandonnée pendant sa vie, jetèrent des cris perçans à sa mort, peut-être parce que ces cris pouvoient leur être utiles (1). On imprima des relations de cette tragique catastrophe, on y joignit des descriptions effrayantes des tourmens qu'on supposoit que les hérétiques faisoient souffrir aux catholiques en Angleterre, en Allemagne et dans les Pays-Bas, et qu'ils ne manqueroient pas, ajoutoit-on, de faire souffrir en France, si-tôt que le roi de Navarre et ses adhérens y seroient les maîtres. Il nous reste encore de ces estampes, accompagnées d'explications

(1) De Thou, liv. LXXXVII. — Davila, liv. VIII. — *Theatrum crudeli, etc. Antverpiæ, apud Adrianum Huberti, in-4.°, 1587.*

également outrées et propres à échauffer les esprits.

Le zele renouvela alors, avec plus d'ardeur que jamais; les dévotions publiques. On voyoit les chemins couverts de troupes d'hommes et de femmes, qui alloient en stations d'église en église, revêtus d'aubes traînantes; d'où est venu le nom de *processions blanches*. Il s'en faisoit la nuit dans les villes, et dans Paris sur-tout; moyen très-commode aux ligueurs de se rassembler plus promptement et plus sûrement. On y chantoit des litanies d'un ton triste et lugubre, comme dans une calamité publique; ce qui persuadoit au peuple que l'état et la religion étoient menacés du plus grand péril, et le disposoit à tout sacrifier pour sa défense.

Un exemple de conversion bien frappant, vint encore à l'appui de ces dispositions. Le comte du Bouchage, jeune courtisan, frere du duc de Joyeuse, renonçant tout-à-coup aux espérances brillantes que la faveur lui promettoit, s'enferma chez les capucins, et y prit l'habit. Prieres, sollicitations, larmes de son frere et du roi même, rien ne fut capable de lui faire changer de dessein. Sa retraite fut citée comme une preuve

du danger où étoit le catholicisme dans la cour qu'il abandonnoit, et les esprits s'en échaufferent davantage.

Henri, triste avec Joyeuse, se consola avec Epernon, dont la fortune prenoit de la solidité par les soins du roi (1). Il lui fit épouser une très-riche héritiere; et ce que la rigueur des circonstances ne permit point au monarque de prodiguer en dépenses fastueuses, il le donna en argent et en terres à son favori. Il y eut pourtant à ces noces un magnifique bal, auquel Henri se trouva *avec son grand chapelet à têtes de mort.* Heureux, selon les uns, malheureux, selon les autres, de s'étourdir sur les maux qu'un soulévement général et une inondation d'ennemis étrangers préparoient à son royaume.

Ce ne fut point une vaine cérémonie que l'ambassade des princes Allemands. Elle produisit son effet, aussi-tôt après leur retour dans leur pays. Plus de trente mille hommes, cavalerie et infanterie, ramassés de toutes les parties de l'Allemagne et de la Suisse, fondirent en France, sachant bien qu'ils venoient au secours de leurs freres réformés; mais ignorant la plupart contre qui ils auroient à combattre. On avoit persuadé au plus grand

(2) Journal de Henri III.

nombre, que si-tôt qu'ils paroîtroient, le roi se mettroit à leur tête et tomberoit sur les ligueurs. Il ne tint qu'à lui de se prévaloir de cette occasion. Le roi de Navarre l'y exhortoit : mais Henri se flatta de détruire les uns par les autres. C'étoit, pour ainsi dire, le refrein de toutes ses réflexions. On l'entendoit souvent dire : *De inimicis meis vindicabo inimicos meos.* En conséquence de cette résolution, voici le plan d'opérations qu'il imagina.

Premiérement, opposer aux Bourbons des forces bien supérieures aux leurs, dont il donna le commandement à Joyeuse son favori. Il se flattoit de diriger ce jeune général, qui avoit ordre de tenir simplement les calvinistes en échec, afin que le roi, en cas de besoin, fût toujours maître de les appeler à son secours contre la ligue. En second lieu, ne fournir à Guise que des troupes médiocres pour choquer ce gros corps d'Allemands, dans l'espérance qu'il en seroit maltraité ; enfin, se mettre lui-même à la tête de l'armée la plus forte, pour donner la loi à tous les partis, quand ils seroient épuisés l'un par l'autre. Le projet étoit bien conçu ; mais Henri ne connoissoit ni Joyeuse, ni Guise, ni lui-même.

On a déjà vu que Joyeuse s'étoit imaginé pouvoir se substituer au duc de

Guise dans la faveur des catholiques, et qu'il avoit même prié le pape de le seconder dans ce dessein. Quand il se vit à la tête d'une puissante armée, ses anciennes idées se réveillerent; il crut qu'il n'avoit qu'à frapper un coup important contre les calvinistes, qu'aussi-tôt les ligueurs abandonneroient le duc de Guise, devenu inutile, et s'empresseroient autour de lui. Une victoire lui parut propre à produire cet effet, et il résolut d'essayer ses forces, en bataille rangée, contre le roi de Navarre.

Bourbon faisoit la guerre avec avantage dans les provinces méridionales du royaume, lorsque les Allemands entrerent en France par la Lorraine, dans le mois de septembre. Aussi-tôt il interrompit ses succès pour les joindre. Joyeuse, de son côté, se mit en devoir de lui fermer le passage: les deux armées se rencontrerent en Périgord, auprès d'un bourg nommé Coutras, d'où la bataille a pris son nom.

C'étoit l'armée de Darius contre celle d'Alexandre: du côté de Joyeuse, plus de troupes; mais des courtisans efféminés, des soldats chargés d'or, un chef amolli par les délices d'une cour voluptueuse: du côté de Bourbon, moins de combattans; mais une noblesse exercée aux

fatigues, des hommes de fer, un jeune héros nourri dans les camps, familiarisé avec les revers comme avec les triomphes, et échauffant tous les cœurs de l'ardeur guerriere dont il étoit animé (1). Ce contraste se remarquoit à la premiere vue des deux armées. Quelqu'un faisant observer à Henri la pompe fastueuse des bataillons ennemis : *Eh bien*, répondit-il, avec une gaîté martiale, *nous en aurons tant plus belle visée sur eux, quand nous viendrons à méler les mains ensemble.*

Il ne faut rien perdre des circonstances de cette action, qui fraya le chemin du trône à notre immortel Henri IV (2). Quand les armées furent en présence, s'adressant à ceux qui l'environnoient, il déplora, dans les termes les plus touchans, le funeste effet des guerres civiles, qui arment amis contre amis, parens contre parens, freres contre freres : il s'attendrit sur le sort de la France, et prit tous les seigneurs à témoins des efforts qu'il avoit faits pour terminer à l'amiable ses différends, dût-il lui en coûter la vie. « Périssent, *ajouta-t-il d'un ton animé,* » les auteurs de cette guerre, et que le » sang qui va être répandu, retombe

(1) De Serres, tome I, p. 789.

(2) Matthieu, liv. VIII, p. 423.

» sur leur tête » ! Puis, se tournant vers le prince de Condé et le comte de Soissons, ses cousins, il leur adressa ces mots : *Pour vous, je ne vous dis autre chose, sinon que vous êtes du sang de Bourbon, et vive Dieu! Je vous ferai voir que je suis votre aîné; et nous*, répondirent ces princes, *que nous sommes de bons cadets.*

Dans ce moment se présente le sévere Mornay : il remontre au jeune guerrier, qu'emporté par le feu de ses passions, il s'est permis une liaison criminelle, dont les éclats ont affligé une honnête famille; qu'il va peut-être paroître devant Dieu, et qu'il doit à son armée la réparation de ce scandale public. Henri n'hésite pas; il reconnoît humblement sa faute devant le ministre Chandieu. Quelques seigneurs peu scrupuleux veulent lui persuader que c'est trop exiger d'un roi. *On ne peut*, leur répondit-il, *trop s'humilier devant Dieu, ni trop braver les hommes.* Il se met ensuite à genoux; toute l'armée en fait autant, et le ministre commence la priere. A ce spectacle, Joyeuse s'écrie : *Le roi de Navarre a peur. Ne le prenez pas là*, dit Lavardin, son principal lieutenant, *ils ne prient jamais sans qu'ils soient résolus de vaincre ou de mourir.*

Joyeuse éprouva à ses dépens la vérité de la remarque : ses nombreux escadrons

ne tinrent pas contre le choc de la cavalerie calviniste; après une foible résistance, ce fut moins un combat qu'une déroute (1). L'infortuné Joyeuse, au désespoir de voir ses projets renversés par cette défaite, ne cherche point à se sauver. *Que faut-il faire?* lui demande un de ses lieutenans. *Mourir.* En parlant il s'enfonce dans les bataillons ennemis, avec Claude de Saint-Sauveur son frere, et ils y sont tués tous les deux.

Après la victoire, Bourbon parcourt le champ de bataille, fait enterrer les morts, ordonne qu'on prenne soin des blessés, reçoit avec affabilité les prisonniers qu'on lui amene en foule, rend à quelques-uns leurs drapeaux en récompense de leur bravoure, et plaint le sort de l'ambitieux Joyeuse, dont il envoie le corps à ses parens. Modeste dans son triomphe, il voit, sans laisser paroître d'émotion, la salle où il s'étoit retiré pour prendre un léger repas, tapissée des étendards enlevés aux ennemis, et sa table environnée de vaincus, qui, pleins d'une égale admiration, s'empressoient autour de lui.

La nouvelle de cette victoire arriva à l'armée des Allemands, lorsqu'ils étoient

(1) Brantôme.

dans la plus grande détresse. Depuis leur entrée en France, Guise, avec son petit corps de troupes, n'avoit cessé de les côtoyer, ne manquant aucune occasion de les harceler, de leur couper les vivres et de traverser leur marche. Cependant cette armée formidable, malgré ses pertes, avançoit toujours; mais, mal conduite, n'ayant point à sa tête de prince d'un nom à contenir le soldat; sans conseil, sans but fixe; livrée, à ce qu'on prétend, aux insinuations perfides d'un traître, donné à ces étrangers par les calvinistes eux-mêmes, comme un guide assuré, et cependant espion secret de la ligue.

Le baron d'Hona, nommé par les princes de l'Empire, général de cette armée, étoit un homme indécis, bon commandant pour un coup-de-main, mais ignorant le local et les intérêts des parties. On proposa d'abord d'établir le théâtre de la guerre en Lorraine, pays abondant, enrichi depuis long-temps des malheurs de la France, d'où, en cas d'échec, il seroit facile de retourner en Allemagne. C'étoit le moyen d'arracher à la ligue ses chefs, et de les forcer à la paix, dans la crainte qu'auroient eue les princes lorrains de voir dévaster le patrimoine de leurs ancêtres pour des espé-

rances très-incertaines. Cet avis prudent fut combattu par un raisonnement spécieux. Nous sommes venus, disoient les plus ardens, pour secourir le roi de Navarre; il faut donc le joindre.

En conséquence on marche vers la Loire, sans provisions, sans route déterminée, sans point d'appui, en cas d'accident. Ils rencontrent de petites villes, ils les rançonnent et les pillent; celles qui font mine de résister, on les laisse de côté, et on passe outre: ils arrivent enfin, excédés de fatigue, devant la Charité. Leurs prédécesseurs, sous le duc de Deux-Ponts, avoient eu autrefois le bonheur de trouver ce passage ouvert; mais en cette occasion les catholiques s'en étoient emparés les premiers.

On est donc forcé de revenir sur ses pas: le pain manque, les murmures commencent; le soldat se plaint des marches forcées, des gardes continuelles, de la disette d'équipages et d'habits. De temps en temps ils sont renforcés par quelques troupes de François, qui viennent les joindre à travers les embuscades dressées de tous côtés; mais le récit des dangers qu'ils ont courus, diminue bientôt la joie de les voir: le découragement devient enfin général, quand on s'aperçoit que les chefs incertains avancent,

reculent, et, comme s'ils eussent perdu la tête, viennent se placer entre les troupes du duc de Guise, et une forte armée commandée par le roi en personne.

Il avoit fallu non-seulement une rumeur des Parisiens, mais encore une sédition portée aux excès les plus violens, pour tirer Henri de son indolence. On disoit qu'il abandonnoit la cause de Dieu, qu'il laissoit le duc de Guise à la merci de cette grande armée, dans le dessein de le faire périr et d'abolir la religion avec lui. Les prédicateurs débitoient en chaire ces calomnies, et il y en eut un assez hardi pour appeler le roi en plein sermon, *tyran*, et ses ministres fauteurs d'hérétiques. Henri eut dessein de le punir : il se retint néanmoins, parce qu'il vit le peuple disposé à le défendre; ensuite il prit le parti de paroître l'avoir oublié, et il sortit de Paris pour se mettre à la tête de son armée ; mais il s'y comporta en homme qui n'auroit voulu qu'être témoin des exploits du chef de la ligue.

Ce n'est pas qu'il ne fût plus prudent d'affoiblir l'armée des Allemands par la désertion que par le tranchant de l'épée, et de la laisser fondre, pour ainsi dire, puisqu'elle commençoit à se dissoudre

d'elle-même ; mais en suivant ce système, il n'auroit pas fallu souffrir que le duc de Guise s'attirât tout l'honneur de la défaite, par des victoires qui, quoiqu'inutiles, le relevoient infiniment aux yeux des ligueurs. Ils s'éblouirent même tellement de l'éclat de ses exploits, que ceux de Paris l'exhorterent sérieusement à se saisir du roi, au milieu de son armée, se faisant fort d'arrêter ses ministres et le parlement, et de se rendre maîtres de la capitale, et de causer ainsi une révolution avantageuse à la bonne cause. Sans rejeter leurs offres, Guise les renvoya à un temps plus commode.

En effet, le moment n'étoit pas favorable. La France retentissoit du bruit de la victoire remportée à Coutras, et le roi par les factieux, auroit pu appeler à son secours les vainqueurs de Joyeuse, prendre à sa solde les Suisses, recevoir dans ses escadrons les reîtres de l'armée allemande, et, avec ces troupes, tomber sur les ligueurs, incapables de résister à ces forces réunies. Les circonstances exigeoient donc des ménagemens, et une politique adroite, pour ne pas débarrasser le roi, mais aussi ne le pas jeter dans un danger qui lui ouvrît les yeux sur ses vrais intérêts.

Un événement imprévu facilita les

projets du duc. Au bruit de la victoire de Coutras, succéda une incertitude étonnante sur le sort de l'armée victorieuse (1). On apprit ensuite qu'elle s'étoit débandée toute entiere. Les uns disent qu'il fut impossible au roi de Navarre de retenir sous ses étendards un corps de noblesse volontaire, qui ne s'étoit ramassé que pour un coup-de-main; les autres, qu'il ne s'en soucia pas, et que dans le transport d'un premier triomphe, il ne fut pas fâché d'avoir le prétexte de la défection de son armée, pour aller porter aux pieds de Corisande d'Andouin, comtesse de Guiche, les drapeaux enlevés à l'ennemi. De bons historiens le justifient de cette galanterie déplacée, mais ils ne l'excusent point de n'avoir pas du moins tenté avec les troupes assez nombreuses qui lui restoient encore, de s'ouvrir un passage jusqu'aux Allemands.

Quoi qu'il en soit du motif de son éloignement, il fut des plus funestes à l'armée allemande. Le prince de Conti, frere du prince de Condé, que le roi de Navarre avoit envoyé pour le remplacer, ne put relever ces esprits abattus. La crainte, qui devoit inspirer des précautions, les aveugla; on négligeoit les gardes

(1) Vie de Mornay, p. 111.

par découragement, et cette négligence donna lieu à des surprises qui produisirent la consternation, comme si elles eussent été des défaites entieres. Telles furent les attaques de Vimori et d'Auneau, deux bourgs occupés par les troupes allemandes; attaques qu'on peut appeler camisades, plutôt que véritables combats. Guise y montra beaucoup d'intelligence et de valeur; mais elles n'auroient eu aucune suite décisive avec des troupes moins effrayées.

Après ces échecs, les chefs étrangers comme les soldats ne parlerent plus que de traiter. Le duc d'Epernon se rendit médiateur. La lenteur de l'accommodement occasionna de nouvelles pertes, qui rendirent leur condition plus mauvaise; de sorte qu'ils furent trop heureux d'obtenir permission de retourner chez eux par petites bandes, enseignes ployées, avec serment de ne jamais porter les armes contre le roi. On leur donna aussi des sauf-conduits, qui ne furent guere respectés.

Les paysans en assommerent grand nombre dans leur marche. On leur couroit sus comme à des bêtes féroces. Les traîneurs, les malades étoient égorgés sans pitié. Le duc de Guise, qui se plaignoit du traité, comme fait exprès

par le duc d'Epernon son ennemi, pour lui ravir la gloire de délivrer la France de ces étrangers, suivit le corps le plus nombreux jusque sur la frontiere, où il fit un carnage effroyable. De trente mille, à peine en retourna-t-il six à sept mille dans leur pays. Telle fut l'issue de cette invasion; et telle sera toujours la fin de toute expédition lointaine, moins dirigée par la prudence que par la bravoure.

Le roi retourna deux jours avant Noël à Paris, où il fit une entrée publique, revêtu de sa cotte d'armes, le casque en tête, comme s'il eût triomphé de tous ses ennemis. Le peuple s'en moqua. N'osant peut-être pas, par un reste de respect, s'attaquer directement à sa personne, les railleurs tomberent sur le duc d'Epernon. Ils l'accablerent de traits satiriques. Les colporteurs crioient dans les rues de Paris: *Faits-d'armes du duc d'Epernon, contre les hérétiques.* On ouvroit le livre, et à chaque page on trouvoit, en gros caractere, ce seul mot: *Rien.* Henri consola son favori, en lui donnant la dépouille de Joyeuse: *Et en ce faisant,* dit Pasquier, *sans coup férir, il a perdu plus de gentilshommes, qu'il n'avoit fait à la bataille de Coutras.*

En revenant de la poursuite des Allemands, le duc de Guise se rendit à

Nanci, où étoient assemblés les principaux de sa famille et de la ligue (1). On y tint un grand conseil. Les avis y furent différens, comme les intentions; mais le résultat fut le même, parce que, pour arriver chacun à leur but particulier, ils avoient tous besoin du même moyen, savoir, le trouble de l'état. Par-là le duc de Lorraine se flattoit de forcer le roi à fermer les yeux sur les invasions qu'il méditoit, même à se faire offrir une augmentation de domaines. Les cadets et alliés de cette maison, tels que le duc de Nemours, le duc d'Elbeuf, le duc et le chevalier d'Aumale, le duc de Maïenne lui-même, frere du duc de Guise, espéroient, par cette voie, des établissemens considérables. Ils vouloient donc qu'on continuât de susciter des embarras au roi, mais non qu'on l'outrât, de peur que, ne voyant plus d'autres ressources, il ne prît quelque résolution vigoureuse qui ruineroit leurs espérances. Pour le duc de Guise, on ne peut guere douter qu'il n'eût des prétentions bien plus étendues; mais il n'en faisoit confidence à personne, si on excepte peut-être son

(1) De Thou, liv. XC. — Davila, liv. IX. — Mém. de la ligue, tomes II et III. — Matthieu, liv. VIII. — Pasquier, liv. XII. — Mém. de Nevers, tome I. — Mém. de Villeroi, tome I.

frere, le cardinal de Guise, dont les actions, dirigées au même but que celles du duc, et suivies de la même catastrophe, ont toujours marqué un concert parfait avec son aîné.

Animés par ces motifs divers, sans parler de ceux des ligueurs, qui n'étoient qu'une fureur aveugle contre un roi trop clément à leur égard, les confédérés de Nanci prirent une résolution uniforme : ce fut de paroître toujours unis, sous le nom du cardinal de Bourbon, premier prince du sang, et de signifier à Henri leurs prétentions, sous la forme de requête. Ils y supplioient le roi de se déclarer d'une maniere plus authentique, en faveur de la sainte union ; d'éloigner des emplois publics et d'auprès de sa personne, les courtisans suspects de favoriser l'hérésie, dont on lui fourniroit la liste ; de faire publier le concile de Trente, d'établir au moins dans chaque capitale un tribunal de l'inquisition ; d'accorder aux chefs de l'union, tant dans l'intérieur que sur les frontieres du royaume, des villes, dont le roi entretiendroit les garnisons, de leur soudoyer un certain nombre de troupes ; de payer leurs dettes, de déclarer la guerre à toute outrance aux hérétiques, et de ne faire quartier à aucun prisonnier, à moins qu'il ne

promît de vivre dorénavant dans la religion catholique, et d'employer désormais ses biens et sa vie pour le service de la sainte union.

Pendant qu'on dressoit à Nanci cette insolente requête, le roi commençoit à ouvrir les yeux sur les desseins des ligueurs, sans cependant pouvoir encore se persuader les excès que ses fideles serviteurs vouloient lui faire craindre. Il fut encore long-temps à penser qu'il y avoit de l'outré dans leurs rapports. Il croyoit, à la vérité, que les factieux, dans la chaleur de leurs assemblées, étoient bien gens à méditer des projets de révolte; mais il s'imaginoit que, quand il faudroit en venir à l'exécution, ou ils manqueroient de cœur, ou la moindre précaution visible de la part du prince, seroit capable de les arrêter.

Quelquefois aussi il pensoit que ces délations pouvoient bien lui venir de la part des sectaires, qui imaginoient tous ces complots pour l'aigrir contre les catholiques, lui faire prendre un parti extrême, et le compromettre sans retour avec les ligueurs. Ce fut par ces soupçons que Henri paya, presque jusqu'à la fin, les avis du fidele Poulain. Malheureusement cet homme ne jouissoit pas d'une réputation bien integre du côté des

mœurs et de la conduite. On savoit qu'il étoit considérablement obéré, qu'il cherchoit par tous moyens à raccommoder sa fortune : c'en étoit assez pour donner à ses dépositions un air d'intérêt, capable de lui ôter tout crédit. Le roi s'en défioit et se fortifioit dans ses soupçons, par les avis contraires de ses courtisans et de ses ministres, qui étoient ou trompés, ou gagnés, et qui l'induisoient en erreurs.

La reine mere, par exemple, ne vouloit pas qu'on éclairât trop le roi sur son état, qu'elle ne croyoit pas elle-même si dangereux; parce qu'elle espéroit l'amener, par le degoût des embarras, à avoir en elle plus de confiance; et elle l'auroit employée, cette confiance, à établir solidement à la cour le marquis de Pont, né de sa fille la duchesse de Lorraine, afin de lui procurer la couronne, si le roi venoit à mourir sans enfans. Le seigneur d'O et les autres courtisans, qui ne cherchoient que le plaisir, cachoient soigneusement au roi sa situation, de peur que leur faveur diminuât, si la connoissance de ses affaires l'obligeoit à s'y appliquer.

Villeroi et les autres ministres détestoient le duc d'Epernon, qui les maltraitoit dans le conseil, et qui, en toute

occasion, les accabloit du poids de son crédit. Il avoit eu la hardiesse de donner à Villeroi un démenti en présence du roi, et de l'appeler fourbe et fripon. Il avoit reproché en face à Pierre d'Espinac, archevêque de Lyon, homme important par son siége et son esprit violent, un commerce incestueux avec sa propre sœur. Le roi savoit toutes ces imprudences, que son caractere doux ne lui permettoit pas d'approuver, mais qu'il n'avoit pas non plus la force de punir dans un homme qu'il aimoit. Il lui restoit simplement des ombrages : de sorte que quand le duc d'Epernon venoit l'alarmer sur les complots des factieux, il se persuadoit aisément ce que lui souffloient les ministres; savoir, que tout cela n'arrivoit que par haine contre le duc, et cette prévention se gravoit d'autant plus aisément dans son esprit, que les libelles qui paroissoient, se déchaînoient avec la plus grande aigreur contre Epernon; d'où Henri concluoit que ce n'étoit donc pas à lui qu'on en vouloit, et qu'en sacrifiant son favori, il calmeroit, quand il voudroit, la fureur de la populace. Ainsi ce prince, jouet des passions des autres, trouvoit ses plus intimes confidens réunis en faveur de ses ennemis,

sans qu'on puisse cependant prouver qu'aucun eût un dessein formel de le trahir.

Mais, s'il n'y avoit pas à la cour de mauvaise volonté absolue contre le monarque, il y avoit pour le chef de la ligue un penchant secret qui entraînoit tous les cœurs (1). Un courtisan disoit: *Que les huguenots étoient de la ligue, quand ils regardoient le duc de Guise.* Les femmes, dont le suffrage met, en France, un poids dans la balance des affaires publiques, n'ont pas tu leur admiration. On a recueilli, de la maréchale de Retz, une expression qui peint le sentiment: *Ils avoient si bonne mine*, dit-elle, *ces princes lorrains, qu'auprès d'eux les autres princes paroissoient peuple.*

Les avantages qui, même séparés, faisoient aimer chacun de ces princes, le duc de Guise les réunissoit tous en lui seul (2): air de dignité, belle taille, traits réguliers, port majestueux, regard doux, quoique perçant, manieres polies et insinuantes; enfin, ce qui rendroit un grand l'idole de la nation, n'eût-il que ces qualités extérieures; mais Guise y joignit une bravoure à toute épreuve, et le talent rare de faire valoir ses exploits sans

(1) Balzac, vingt-quatrieme entretien.
(2) Balzac, *ibid.*

forfanterie; l'esprit du commandement, la discrétion sous l'air de franchise, l'art de se faire croire trop retenu, alors même qu'il agissoit sans ménagement, et de faire penser qu'il n'étoit excité que par le zele de la religion, quand il n'alloit qu'à ses intérêts: aussi, pour me servir des termes d'un écrivain estimé, *la France étoit folle de cet homme-là; car c'est trop peu dire amoureuse.*

Guise avoit de plus, en vraies vertus, de la grandeur d'ame, beaucoup de patience, une prudence jamais déconcertée par les événemens, le coup-d'œil de maître dans les affaires, et la facilité de se déterminer, quoique l'étendue de son génie lui montrât toutes les difficultés. Point de lenteur. L'action alloit chez lui comme la pensée. Le duc de Maïenne, son frere, l'exhortant un jour à peser quelques inconvéniens, avant que de prendre un parti: *Ce que je n'aurois pu résoudre en un quart-d'heure,* répondit-il, *je ne le résoudrai pas en toute ma vie.*

Voilà l'homme contre lequel lutta le foible Henri III, déjà trop dépeint, et dont on sait bien qu'il n'y a que des inconséquences à attendre. Sous les yeux de Parisiens, si acharnés contre lui, il s'amusa, au commencement de l'année, à arranger lui-même les obseques du duc

de Joyeuse, qui coûterent des sommes immenses, et il ne parut pas seulement songer à la mort d'un des princes de son sang, Condé, qui périt empoisonné dans la ville de Saint-Jean-d'Angéli.

Ce prince avoit épousé Charlotte de la Trémouille, en revenant d'Angleterre, après sa malheureuse expédition d'Anjou (1). La réputation de cette jeune princesse ne fut pas respectée. On fit courir su sa conduite des bruits déshonorans; de sorte que le prince son époux étant mort d'une maniere si tragique, on soupçonna l'épouse d'y avoir contribué, pour se mettre à l'abri de son ressentiment. Cette opinion s'accrédita tellement, que le roi de Navarre lui-même s'en laissa prévenir. Il accourut de Béarn en Saintonge, pour venger son cousin; et la princesse n'échappa au premier mouvement de sa colere, que parce qu'elle étoit enceinte. Il la laissa sous une garde sûre; mais, après huit ans de captivité, le parlement de Paris déclara la princesse innocente.

Le prince de Condé étoit recommandable par une haute probité, une activité infatigable, et une intrépidité qui ne fut pas toujours réglée par la prudence. On sait les courses et les hasards de sa vie; qu'obligé de

(1) Journal de Henri III.

fuir de Noyers avec son pere, il le vit périr à Jarnac. Il combattit à Moncontour, et n'échappa qu'avec peine au massacre de la S. Barthelemi. Condé traversa plus d'une fois la France en fugitif, fut dépouillé sur les frontieres. Deux fois prisonnier sans être reconnu, démonté à Coutras d'un coup de lance, il vint enfin mourir de poison, à l'âge de trente-cinq ans, dans le sein de sa famille. Le roi de Navarre, en apprenant sa mort, s'écria : *J'ai perdu mon bras droit.* Ses ennemis même le regretterent. Le duc de Guise, admirateur constant de ses vertus, en rival généreux, lui donna des larmes, peut-être, disent quelques historiens, parce que la mort violente d'un homme de ce rang, le forçoit à un triste retour sur lui-même.

Guise, en effet, couroit alors une carriere fertile en pareilles catastrophes. Avoit-il préparé le dernier événement, ou s'y laissa-t-il entraîner? C'est ce qu'on ignora toujours. Tout examiné, je croirois que les excès dont nous allons parler, furent, dans le peuple, le comble d'une faveur aveugle que Guise avoit excitée, sans prévoir où elle pourroit le mener; et qu'il en profita ensuite, pour monter à la place que la fortune sembloit lui marquer.

Fin du tome second.

612781

Digitized by Google